LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

TREIZIÈME ANNÉE — M DCCC XCI



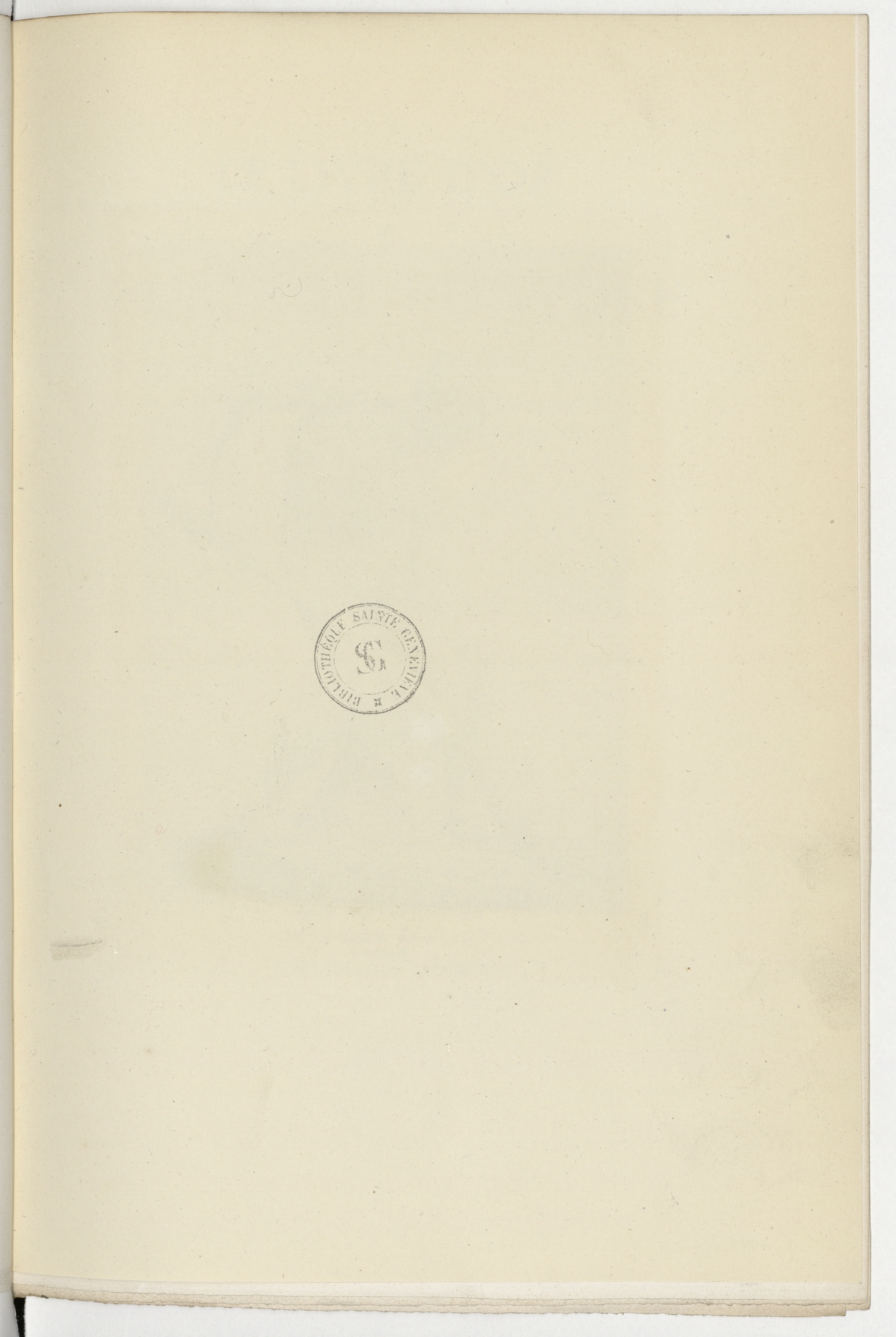
TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE



Gravé par Le Rat d'après Boucher

A LA TERRE
(Marbre)

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

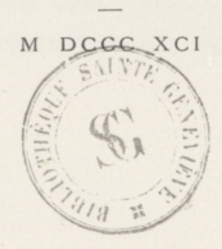
ABOT, COURTRY, DAMMAN
DE BILLY, DECISY, Mlle FORMSTECHER, JEANNIN, LALAUZE, Mlle LARIVIÈRE
LE RAT, LOS RIOS, MANESSE, MULLER, QUARANTE

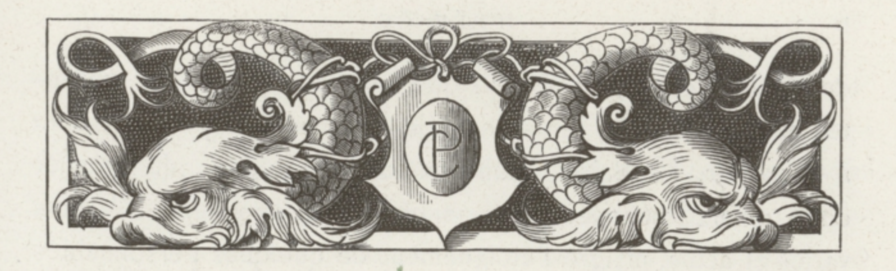


PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
E. FLAMMARION SUCCESSEUR
RUE RACINE 26, PRÈS DE L'ODÉON

—

M DCCC XCI





PRÉFACE



LA discorde qui, pour le moment, sépare les artistes français en deux camps, sans motifs sérieux ni durables, n'a pas seulement, on doit le reconnaître, des conséquences fâcheuses. La *Société des Artistes français,* à qui l'État confia en 1881 le soin d'organiser les Salons annuels dans le Palais des Champs-Élysées, menacée, dans ses intérêts et dans son existence, par la nouvelle *Société Nationale des Beaux-Arts,* installée au Champ de Mars, a réalisé, cette année, d'importantes améliorations. Le public lui a su gré de lui épargner d'inutiles fatigues, moins encore par l'installation d'une salle de repos luxueuse et par une distribution plus équitable et un éclairage mieux approprié des galeries que par la diminution du nombre des peintures exposées. La sévérité du jury pourrait, à coup sûr, être plus grande encore sans porter atteinte à aucun intérêt respectable, mais on ne doit pas espérer, du jour au lendemain, un tel changement dans des habitudes invétérées. Il a suffi d'ailleurs qu'on entrât dans cette voie et qu'on réduisît à 2,219 (un joli chiffre encore!) les admissions dans les sections

de peinture et de dessin, pour que ces ouvrages, mieux présentés et moins mêlés, offrissent déjà un ensemble plus agréable à parcourir. Le Salon, moins encombré, a paru, du premier coup, mieux composé. On y a vu clairement combien d'éléments variés et actifs, malgré l'éloignement de quelques personnalités éclatantes, s'y trouvent fermement groupés, quels rapports sérieux et utiles y unissent les maîtres et les élèves, avec quelle conscience et quelle liberté ces élèves gardent, en général, à la fois le respect nécessaire de l'enseignement traditionnel et l'amour non moins nécessaire de la vérité présente et vivante. On y a mieux compris que la secousse imprimée par les événements de l'an dernier n'avait pas été inutile, et que jeunes et vieux se demandaient enfin où l'on allait avec ces habitudes d'improvisations et de charlatanisme qui s'étaient si étrangement développées en ces derniers temps. Le Salon des Champs-Élysées, en 1891, contient, dans la peinture, un plus grand nombre d'œuvres importantes, sérieusement étudiées, portant le caractère d'ouvrages sincères et désintéressés, que n'en contenaient les Salons précédents. Le résultat est déjà assez satisfaisant pour que la Société des Artistes se trouve encouragée à persister dans la voie où elle est entrée, en restant fidèle à l'esprit de son institution, qui est d'accueillir libéralement toutes les écoles et de prêter aide à tous les efforts.

Les plus vastes toiles de l'exposition étaient dues à de jeunes artistes qui sacrifient noblement leurs intérêts matériels à de plus nobles ambitions. Dans les œuvres de MM. Henri Martin, Micheléna, Rochegrosse, le résultat sans doute ne répond pas toujours à la grandeur des visées, mais on y doit constater avec respect un effort d'imagination et un effort d'exécution très supérieurs à la moyenne. Le sujet choisi par M. Henri Martin, sujet allégorique et un peu vague, aurait pu être traité avec plus de précision dans le caractère des figures et plus de rigueur dans leurs formes. Néanmoins, son étrange procession de fan-

tômes, victimes fatiguées des passions humaines, nobles ou honteuses, marche avec tant de conviction, sous un soleil implacable, vers son fuyant idéal, que l'imagination en reste frappée. Par la puissante distribution d'une tiède lumière sur toutes ses figures, M. Henri Martin se montre peintre autant que poète. Les qualités techniques sont moins grandes et la fantaisie moins particulière dans *Penthésilée,* de M. Micheléna, où les réminiscences abondent et dont la facture semble un peu creuse. Néanmoins, cette grande toile, très mouvementée, avec d'heureux effets de silhouettes sur un ciel clair, révèle chez le jeune artiste des qualités de composition que n'avaient point fait prévoir ses représentations de scènes d'intérieur bourgeoises et populaires, d'un sentiment ému et communicatif, mais d'un style commun et d'une harmonie noire et triste. *La Mort de Babylone,* de M. Rochegrosse, témoigne d'un effort bien plus considérable encore, et en même temps d'un progrès plus assuré et plus éclatant. Toutes les œuvres antérieures de M. Rochegrosse, son *Vitellius,* son *Adromaque,* sa *Curée,* nous avaient bien appris que son intelligence très cultivée se plaisait volontiers aux spectacles historiques d'un caractère étrange et lointain; aucune d'elles, pourtant, ne nous avait fait prévoir qu'il fût capable d'apporter, dans la réalisation de ses rêves archéologiques, un labeur si soutenu et si acharné, ni surtout de leur donner, par la vigueur du rendu, un tel éclat et une telle vraisemblance. Les figures pourraient y être mieux reliées entre elles; mais presque toutes, séparément, se présentent en des attitudes appropriées et parfois dramatiques. Un sincère amour de la nature, un sentiment vif et profond de la beauté plastique et pittoresque, y font oublier ce qu'il peut y avoir de risqué dans certains détails de pose ou d'ajustements. L'ensemble de cette vaste mise en scène théâtrale produit un grand effet, parce que l'air et la lumière y circulent avec abondance, et que la coloration, brillamment nuancée, y est soutenue avec une remar-

quable habileté, au milieu des complications de la perspective.

Parmi les œuvres de peinture décorative, la *Glorification des Arts,* par M. Gabriel Ferrier, tenait assurément la meilleure place. Dans cette grande toile, commandée pour le plafond du Salon de l'Ambassade de France à Berlin, M. Ferrier n'a point affiché la prétention de modifier les idées reçues sur les qualités spéciales que peut offrir une peinture de ce genre. Suivant les traditions italienne et française, il a pensé que cette peinture devait être légère et gaie, et ne faire voler, au dessus des danseurs et des causeurs, que des figures agiles, d'une signification simple et d'un caractère idéal. Le groupe du premier plan, la Poésie écrivant, avec le sang des roses, les noms de Ronsard et de Victor Hugo sur une feuille que lui présente un petit génie, et la Muse qui tient des couronnes de lauriers, forment, notamment, un excellent morceau, d'une facture vive et libre, d'une coloration chaude et joyeuse.

Le plus important et le meilleur des tableaux historiques a paru être *la Voûte d'acier,* par M. J.-P. Laurens, grande toile destinée à l'Hôtel de ville de Paris. Le savant et consciencieux artiste a donné, en effet, à cette scène imposante la gravité calme qu'elle comportait, en atténuant, dans cette circonstance, ce que sa manière énergique pouvait avoir de trop rude lorsqu'elle s'appliquait à représenter les mœurs plus rudes du moyen âge. Il a retrouvé sa force habituelle d'évocation historique en exprimant, avec une netteté virile, les sentiments divers qui animent les visages résolus de tous les échevins échelonnés sur les degrés du perron et s'apprêtant à faire passer le roi Louis XVI, incertain et chancelant, sous la voûte respectueuse et menaçante de leurs épées de parade croisées au-dessus de sa tête.

D'autre compositions, moins considérables et sans destination publique, ont montré l'imagination des artistes continuant à s'exercer, suivant leurs tendances particulières, dans les direc-

tions les plus diverses. L'*Eurydice* de M. Henri Lévy présente tous les caractères d'une composition méditée, combinée, exécutée avec ce soin vif et profond de l'accord complet entre l'expression psychologique et l'expression pittoresque qui fut, à toutes les grandes époques, celui de tous les grands artistes. La peinture de M. Henri Lévy, qui n'est pas à la mode du jour, est une peinture précise, serrée, condensée, nerveuse, un peu laborieuse, mais qui tient et qui sait ce qu'elle veut dire. Si on examine la manière dont les trois figures, d'une maigreur vivace, sont groupées dans une action commune, si on analyse les expressions de leurs visages, de leurs mouvements, de leurs gestes, si on remarque les intentions que le peintre à si nettement et si délicatement marquées dans le choix, les accords et les contrastes de ses colorations fortes ou éteintes, on reconnaîtra qu'on a devant les yeux une œuvre achevée et consciencieuse, une de ces œuvres qui deviennent chaque jour plus rares. Le même soin et le même charme attirent vers les rêveries délicates de M. Fantin-Latour, qui, dans sa *Danse* notamment, transpose de gracieuses réminicences de Corrège et de Titien avec un sentiment si délicat et un si sincère amour de la beauté qu'on ne lui saurait rester indifférent.

Les meilleures études, les plus beaux morceaux de peinture savante, étaient dus à MM. Bonnat et Henner. M. Bonnat, voulant, dans sa *Jeunesse de Samson,* nous communiquer une impression d'ordre sculptural, y fait justement sentir, dans les figures, avant tout, le mouvement rythmé des contours et la force des saillies osseuses et musculaires. Sa peinture est construite comme une métope grecque, et, sans tenir compte du milieu ambiant, il a donné à ses fonds une teinte neutre qui sert de soutien à un véritable bas-relief. M. Henner ne s'est jamais montré plus habile à faire jouer des lumières subtilement nuancées sur les reliefs délicats de carnations blanches. Si sa *Pieta* n'est qu'une variation savante d'un thème déjà traité, sa *Pleureuse,* étendue

sur l'herbe, la tête dans ses mains, le corps à demi enveloppé d'une étoffe jaunâtre, lui a fourni prétexte à des modulations pittoresques d'une délicatesse exquise. Quant à la *Nymphe chasseresse* de M. Jules Lefebvre, c'est une des figures les plus nerveuses, dans sa svelte élégance, que ce maître scrupuleux ait jamais dessinées.

C'est toujours dans les scènes de mœurs contemporaines, dans le portrait, dans le paysage, que se rencontrent le plus grand nombre d'œuvres intéressantes ou estimables. Ici aussi nous retrouvons sur la brèche la plupart des maîtres en renom, avec des ouvrages qui leur font honneur. Le *Pardon de Kergoat,* par M. Jules Breton, que l'artiste nous avait décrit d'avance dans son charmant livre, la *Vie d'un artiste,* comptera parmi ses œuvres les plus sincères et les plus personnelles. On y retrouve bien toutes les choses racontées, et l'obscurité grave de la futaie sous laquelle chemine la procession, et la solennité anxieuse de la cohue fanatique qui l'accompagne, et l'individualité saisissante des types nobles, délicats, hideux, chez les pèlerins, dévotes ou mendiants; mais tout cela y prend, par la netteté de la reproduction, par l'extrême variété du détail, par la simultanéité et l'harmonie des actions, une intensité de vie et une réalité d'effets que ne peut donner aucune description de la plume. Le *Baptême dans la Basse-Alsace,* par M. François Flameng, se distingue de même par la précision avec laquelle cet habile artiste, aussi fin observateur que dessinateur exact, a déterminé, sous une lumière expressive, les types, les attitudes, les physionomies des paysans et paysannes, fortement individualisés, qu'il voulait représenter.

A côté de ces scènes en plein air on pouvait admirer, en plus grand nombre, de bonnes scènes d'intérieur. L'un des maîtres du genre, M. Dantan, a renouvelé, dans sa *Restauration,* ces effets d'harmonies blanches et douces dans lesquelles il excelle. Personne ne s'entend mieux que lui à faire jouer ensemble la

blancheur mate des plâtres, la blancheur brillante des marbres, la blancheur grisâtre des tissus, avec les blancheurs rosées de la chair vivante, dans la clarté égale et reposée d'un jour d'atelier. M. Dawant, aussi, a peint avec soin et délicatesse l'intérieur de l'église d'Einsieldeln, à la *Fin de la Messe*. Les femmes, en costumes locaux, qui marchent sous les voûtes de marbres sculptés et dorés, sont bien saisies dans leurs allures et leurs physionomies. C'est de l'art sérieux et consciencieux, dont l'honnêteté devient un charme.

Parmi les portraits en pied, ceux de *S. Em. le Cardinal Bernadou, archevêque de Sens,* par M. Élie Delaunay, de *Mme A. C****, par M. Bonnat, de *Mme Benjamin-Constant,* par son mari, ont semblé, avec raison, des œuvres supérieures, l'un par l'ampleur soutenue et libre d'une exécution à la fois éclatante et solide, l'autre par la fermeté magnifique d'un style savant et sculptural, le troisième par le charme puissant d'une coloration souple et délicate. On n'a pas moins remarqué les deux portraits de M. Paul Dubois, celui de *M. le Prince de B**** et celui du *Docteur Lannelongue,* dans lesquels l'expression physionomique est également bien rendue par des moyens très différents; ceux de MM. Cormon, Buland, Baschet, Doucet, et la dernière œuvre du regretté Chaplin, l'une des plus savoureuses qu'il ait peintes. Le paysage, représenté par MM. Français, Harpignies, Bernier, Busson, Demont-Breton, Lansyer, etc..., sous ses aspects les plus poétiques ou les plus réels, continue à fournir d'excellents exemples de sincères et fortes impressions contenues dans des cadres bien proportionnés.

Lorsqu'il s'est agi d'en venir au vote de la médaille d'honneur, le jury, composé cette fois de tous les artistes récompensés (médaillés et mentionnés), s'est trouvé fort embarrassé. Il avait à prendre deux partis, soit celui de récompenser hardiment l'œuvre la plus éclatante du Salon, soit de récompenser, comme il l'a fait souvent, toute une longue carrière d'artiste, en

prenant pour occasion le succès d'une œuvre caractéristique. Malheureusement, les partisans de chaque manière de voir se sont trouvés à peu près en nombre égal. Sur 290 votants au premier tour, 44 voix sont allées à M. Benjamin-Constant, 41 à M. Henner, 41 à M. Rochegrosse; le reste s'est dispersé au hasard. Au second tour, sur 306 votants, 105 ont préféré M. Benjamin-Constant, 79 se sont groupés autour de M. Henner, et M. Rochegrosse est resté en arrière avec 37 voix. Le règlement interdisant plus de deux tours de scrutin, l'affaire en est restée là, à la grande surprise du public, qui a vu se renouveler encore une fois le spectacle fâcheux d'une incertitude d'opinion dont les raisons, ouvertes ou cachées, lui échappent forcément.

La distribution des médailles ordinaires a donné lieu à moins de difficultés. On a eu le regret de ne trouver, parmi les envois des artistes concurrents, aucune œuvre assez puissante ni assez complète pour qu'on lui décernât une première médaille; mais les secondes médailles ont été rarement attribuées à des œuvres plus méritoires que le décor poétique des *Saintes Maries,* par M. Gervais, les excellentes études de nu de M. Axilette dans son *Été,* la scène émouvante et grave de la *Dernière Communion,* par M. Chevallier-Taylor. Treize médailles de seconde classe, trente-quatre médailles de troisième classe, quarante mentions honorables, ont paru à peine suffisantes pour récompenser ou signaler les efforts intéressants constatés dans les genres les plus divers. Là aussi les meilleurs ouvrages sont des études contemporaines : soit des scènes maritimes, telles que la *Bénédiction de la mer,* par M. Le Sidaner, le *Départ pour la pêche,* par M. Dessar, l'*Enterrement à bord,* par M. Brangwyn; soit des épisodes sentimentaux, tels que les *Longs jours,* par M. Léandre, ou la *Fin d'un rêve,* par M. de Schryver; soit de délicates études de figures mêlées au paysage, telles que le *Printemps,* de M. Kowalsky, et le *Soir d'été,* de M. Van der

Weyden; soit des paysages fermement analysés, tels que le *Matin au bord du Doubs,* de M. Isenbart, les *Regains,* de M. Quignon, l'*Après la moisson,* de M. Rigolot, la *Matinée d'hiver,* de M. Guéry, le *Ruisseau de Puy-Guillon,* de M. Pierre Ballue, le *Gardeur de dindons,* de M. Bastet. Quelques bonnes études de nu par MM. Bourgonnier, Bellet, Berthault, Jacquesson de la Chevreuse; quelques anecdoctes militaires bien contées par MM. Marius Roy, Orange, Gaston Mélingue; quelques portraits bien caractérisés par MM. Thévenot, James Guthrie, Franzini d'Issoncourt, ont semblé aussi tout à fait dignes de cette distinction. Un tiers environ des récompenses a dû être accordé à des artistes étrangers.

La section de sculpture, au premier abord, paraissait cette année moins riche en œuvres supérieures que les années précédentes. Une sorte de tristesse planait sur le jardin à cause de tant de morts récentes, la plupart inattendues, celles de Chapu, Delaplanche, Aimé Millet, Gautherin, Charles Gauthier, Gardet, et du grand nombre de crêpes suspendus à des marbres à peine achevés. Néanmoins, cette impression ne pouvait être de longue durée en présence des œuvres mêmes laissées par les artistes disparus, telles que le *Monument de Mgr le Cardinal de Bonnechose* et la statue assise de *Mme la Princesse de Galles,* deux chefs-d'œuvre d'exécution savante, simple, ressentie, par Henri Chapu; l'*Ève avant le péché,* de Delaplanche, un morceau de bravoure extraordinairement réussi, et le *Sommeil de l'Enfant Jésus,* du jeune Gardet, aimable réminiscence des bons maîtres italiens. Cette impression se soutenait moins encore en présence de quelques envois tout à fait remarquables faits par les vivants, tels que la *Diane* fière et noble de M. Falguière, l'un des plus beaux morceaux de marbre qui soient sortis des ateliers contemporains; l'énergique et puissante figure de *la Terre,* par M. Boucher; les beaux monuments patriotiques de *Jeanne d'Arc,* pour l'église de Domrémy, par M. Allar, de

l'*Alsace et la Lorraine,* par M. Bartholdi, pour Ville-d'Avray, et les chefs-d'œuvre de petite dimension, mais d'un art si vivant et si pénétrant, que présentent, dans leurs cadres de médailles et plaquettes, des artistes tels que MM. Chaplain et Roty.

Le Jury, peu nombreux, n'a guère hésité. Au deuxième tour de scrutin il a donné la médaille d'honneur à M. Boucher, par 85 voix contre 27 accordées à M. Paris, l'auteur d'un groupe important pour le *Monument de Danton.* Dès le premier tour M. Boucher en avait obtenu 53 contre 36. Des deux premières médailles, l'une a été réservée à la mémoire de Gardet, l'autre a récompensé, dans le *Joug* de M. Pepin, un effort heureux et soutenu d'art puissant et décoratif. Les autres récompenses, secondes et troisièmes médailles, au nombre de 19, mentions honorables, au nombre de 27, se sont, comme dans la peinture, disséminées sur des ouvrages d'un caractère très différent, car la variété des directions n'est guère moins grande chez les sculpteurs que chez les peintres, et cette variété s'accentuera dans les expositions à mesure qu'on y fera une place plus grande, une place légitime, aux ouvrages de l'ordre décoratif, pourvu qu'ils portent le caractère d'un art individuel et désintéressé. La tradition classique s'y trouve représentée par les études consciencieuses et fermes de MM. Boutellier, d'Houdain, Boutry, tandis que la recherche d'une grâce moins austère ou d'un sentiment plus moderne s'y manifeste chez MM. Hercule, Theunissen, Rozet, et dans les décors délicats de Mlle Lancelot. Les étrangers sont toujours moins nombreux dans la section de sculpture. Néanmoins, ils ont obtenu 10 récompenses sur 48.

GEORGES LAFENESTRE.





RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

VOTÉE PAR TOUS LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS AU SALON
(MÉDAILLÉS OU MENTIONNÉS)

BOUCHER (ALFRED), né à Nogent-sur-Seine (Aube), élève de Dumont, de Ramus et de M. Paul Dubois. — Méd. 3e cl. 1874, 2e cl. 1878, Prix du Salon 1881, méd. 1re cl. 1886, ✻ 1887, méd. or 1889 (E. U.). — Boulevard du Montparnasse, 25. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1889.)

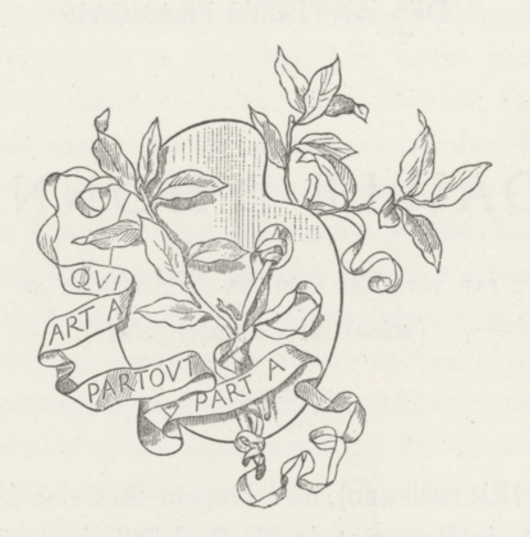
No 2306. *A la Terre.*

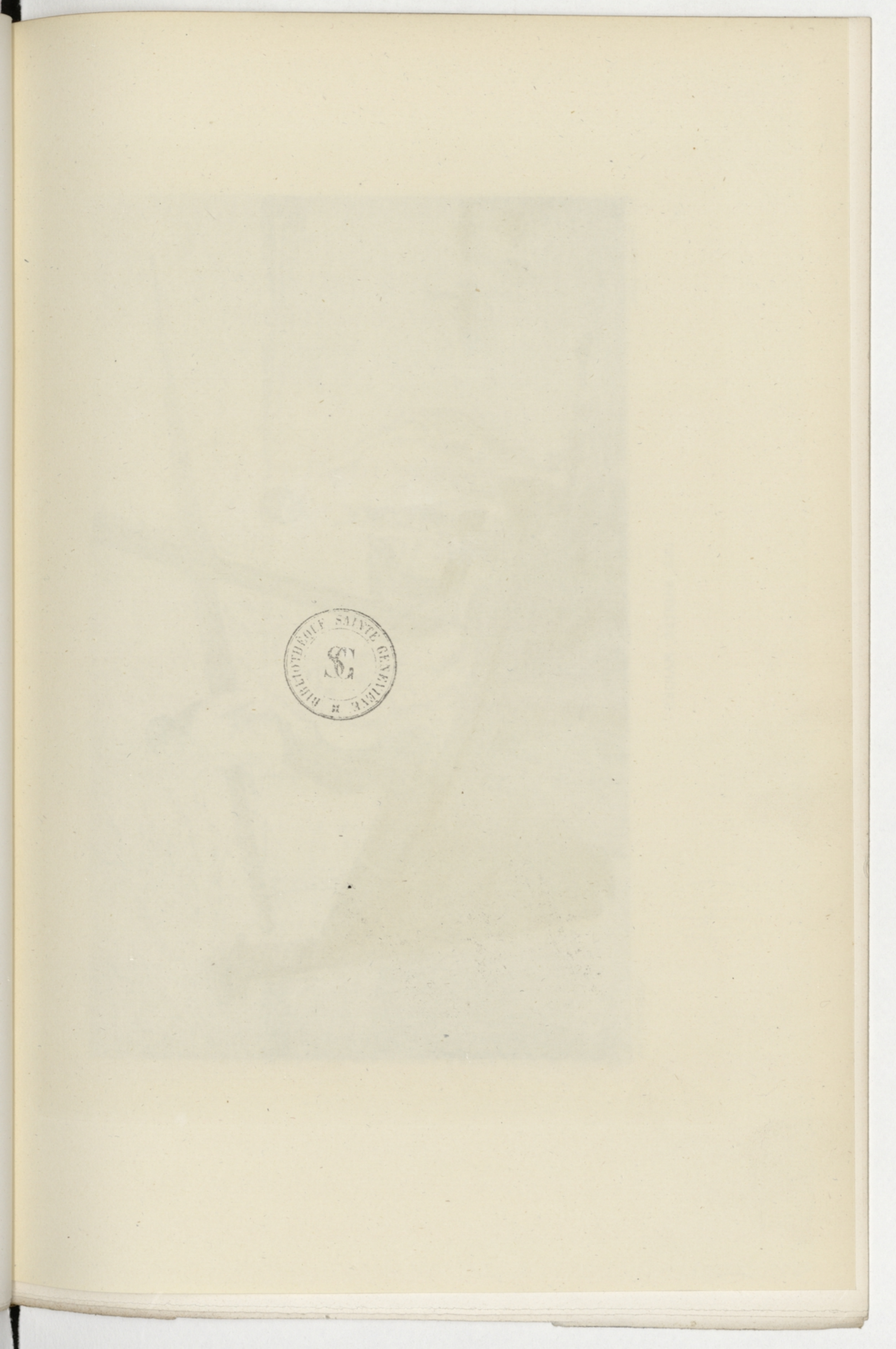
Statue. Marbre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m10. — L. 1m05. — Pr. 1m55.

Homme nu, aux cheveux courts, aux musculatures accentuées, debout, en train de soulever, par un grand effort, une motte de terre

avec une bêche grossière. La tête et le haut du corps penchés en avant, les jambes pliées, il appuie sur sa cuisse gauche le manche de la bêche qu'il tient, par l'extrémité, de sa main gauche retirée en arrière, et, par le bas, de la main droite allongée entre ses genoux. Derrière lui, un tronc d'arbre.

Acquis par la Ville de Paris.







P.J. Gervais pinx. Quarante sc.

LES SAINTES MARIES

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

GERVAIS (Paul-Jean), né à Toulouse, élève de MM. Gérôme et G. Ferrier. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1889. — Rue de la Glacière, 18 *bis*. (Voir les *Livres d'or* de 1885 et 1889.)

N° 704. *Les Saintes Maries.*

« Jetées presque nues dans une barque désemparée, elles abordèrent miraculeusement dans les marais de Provence. »

H. 3m30. — L. 5m20. — Fig. grandeur naturelle.

La barque, arrêtée au premier plan, parmi les joncs, l'avant tourné à droite, porte à sa proue très élevée une tête de bélier sculptée, et sur son flanc le monogramme du Christ peint en rouge. A l'arrière, à gauche, la plus jeune des trois femmes, toute nue, se présentant de face, est en train de descendre de l'embarcation et pose le pied droit dans l'eau. Au milieu de la barque, la seconde, agenouillée, de face, sur un banc, près du mât, la tête et les épaules enveloppées d'une draperie, croise ses mains sous son manteau. La troisième, près d'elle, droite, vue de profil, portant une ceinture d'étoffe verte, se tient de-

bout, le bras gauche allongé sur la vergue, regardant la côte vers la droite. Au fond, la mer, d'un ton pâle, avec une côte semée de maisons basses sur la droite. Un grand vol d'oiseaux marins, aux plumages blancs et roses, traverse le ciel clair.

Signé à gauche, en bas : *P. J. Gervais.*

Acquis par l'État.





RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE[1]

GERVAIS (Paul-Jean), né à Toulouse, élève de MM. Gérôme et G. Ferrier. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1889. — Rue de la Glacière, 18 *bis*. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 704. *Les Saintes Maries.*

Ce tableau, ayant également obtenu le Prix du Salon, a été décrit plus haut, p. 3.

1. Le Jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médailles de 1re classe.

AXILETTE (Alexis), né à Durtal (Maine-et-Loire), élève de M. Gérôme. — Mention honorable 1884, prix de Rome 1885. — Rue de La Rochefoucauld, 64. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 43. *L'Été*.

H. 2m00. — L. 3m15. — Fig. grandeur naturelle.

Trois femmes nues se reposant dans une prairie. La première, au milieu, est couchée, au premier plan, les jambes étendues à gauche, se présentant presque de face. Elle renverse en arrière sa tête échevelée, et, du bras gauche, se défend en riant contre la seconde, qui, assise et allongée à sa droite, appuyée sur le coude, lui chatouille la joue avec un brin d'herbe. La troisième, à gauche, assise sur un banc de gazon, vue de profil, se retourne pour regarder à l'horizon, derrière elle. Au fond, un tertre couvert de broussailles.

Signé : *A. Axilette.*

Acquis par l'État.

ROY (Marius), né à Lyon, élève de Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1883, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Constance, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1883.)

N° 1452. *Le Réveil : lendemain de Solférino; — campagne d'Italie* (25 *juin* 1859).

H. 2m25. — L. 3m60.

A gauche, sur le premier plan, un groupe de soldats français, endormis ou s'éveillant, sur des bottes de paille. L'un d'eux, assis de face, les mains pendantes entre les genoux, mordille un brin d'herbe; derrière, deux autres fument auprès d'un faisceau de fusils. Un peu à

droite, un autre, assis, serre autour de sa main blessée une bande de linge dont il retient le bout avec ses dents. Au deuxième plan, du même côté, dans un pli de terrain, un groupe de prisonniers autrichiens gardés par plusieurs soldats, et plus loin, sur un tertre, une batterie d'artillerie. A droite, en travers, un petit fossé, dans lequel est engagé un caisson d'artillerie, et sur le bord duquel gisent, pêle-mêle, des cadavres de Français et d'Autrichiens. Dans l'éloignement, sur une élévation, le village et la tour de Solférino. Au milieu, dans le fond, on aperçoit un groupe de tambours, commandés par un tambour-major, battant la diane. Le ciel est sombre dans la hauteur et rayé en bas, sur l'horizon, d'une mince lueur blanche.

Signé à droite, en bas : *Marius Roy*. 1891.

BOURGONNIER (Claude), né à Paris, élève de Cabanel et de M. Falguière. — Mention honorable 1888, mention honorable 1889 (E. U.), méd. 3e cl. 1890. — Rue Aumont-Thiéville, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1890.)

N° 214. *La Tentation.*

H. $2^{m}60$. — L. $1^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

Un vieillard à longue barbe blanche, tête nue et chauve, vêtu d'un froc brun, assis, de profil, à gauche, sur une pierre. Il lève la tête, avec un geste de surprise, vers une femme toute nue qui se présente de face. Celle-ci, lui entourant le cou du bras droit, lui pose, en souriant, son genou droit sur les jambes, et porte son autre main à ses lèvres. Auprès du vieillard, à gauche, sur la pierre, un grand livre ouvert. En bas, au premier plan, des touffes d'herbes. Fond de ciel orageux. La lumière vient de droite.

Signé à gauche, en bas : *J. Bourgonnier*. 1891.

CHEVALLIER-TAYLOR (A.), né en Angleterre. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 54.

N° 346. *La Dernière Communion.*

H. 1m15. — L. 1m65.

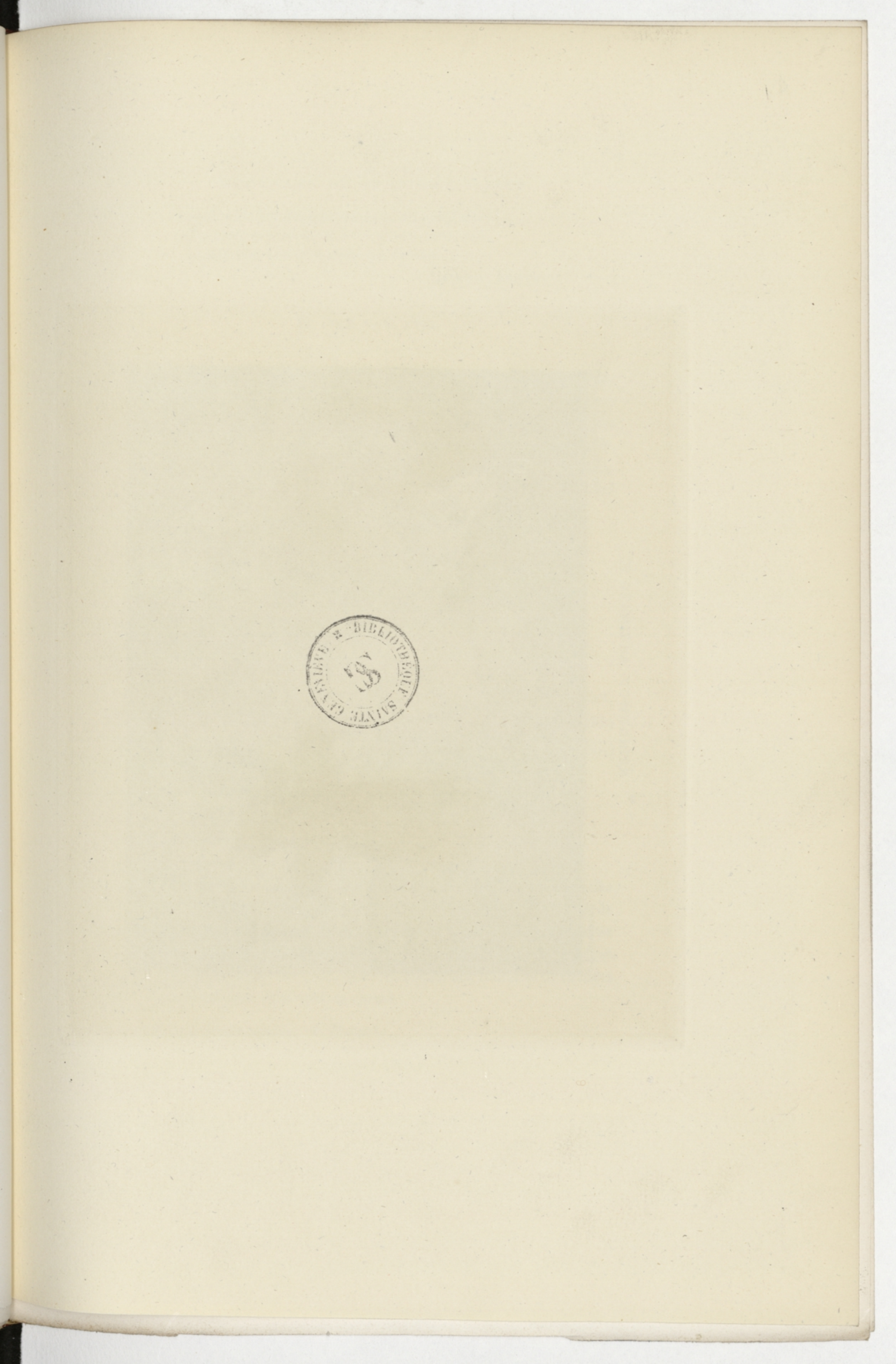
Intérieur de chambre basse, vue en travers, éclairée au fond par une fenêtre oblongue et étroite, en forme de soupirail. Sur la gauche, dans un lit de fer, dont le chevet s'appuie à la muraille, un jeune homme couché. La tête soulevée sur son oreiller, il tient les yeux fixés à droite sur un prêtre, en soutane noire, tête nue, teint basané, qui debout devant lui, vu de profil, au pied de la couchette, lui présente un crucifix de la main gauche, l'autre main levée vers le ciel. Une femme, tête nue, en châle gris, avec un tablier de toile, assise, sur la gauche, au chevet de la couchette, serre la main de l'agonisant en cachant sa tête dans l'oreiller. Auprès d'elle, à genoux sur le plancher, immobile, les mains jointes, un marin, en blouse blanche. Sur le premier plan, une petite table basse, avec des bols et des tasses. Au fond, à gauche de la fenêtre, suspendue au mur, une statuette de Vierge sous les pieds de laquelle brûle une veilleuse, et, à droite, une table couverte d'une nappe blanche sur laquelle est posé un crucifix auprès d'une bougie allumée.

Signé à gauche, en bas : *A. Chevallier-Taylor.* 1890.

DUFFAUD (Jean-Baptiste), né à Marseille, élève de MM. Gérôme et Barrias. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1889, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue du Cherche-Midi, 9. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 546. *La Mort d'Ourrias.*

Sur le fleuve hanté la barque fuit. En vain!
Les noyés, cette nuit, pâle et plaintif essaim,
Reviennent; les voici! Le bateau, lourd de crime,


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE



Chevallier-Taylor pinx. Jeannin sc.

LA DERNIÈRE COMMUNION

Sombre; le flot vengeur tournoie, et, sous l'effort
Des spectres acharnés et forts comme un remord,
Le meurtrier s'enfonce aspiré par l'abîme.

F. MISTRAL, *Mireille.*

H. 1^m95. — L. 2^m60.

Sur une mer agitée, noire et limoneuse, une barque désemparée, toute brisée. Au milieu, vu de face, un homme, à demi-nu, se tient adossé contre le flanc de la barque, tandis qu'un autre, enfoncé dans les vagues jusqu'à la ceinture, sur la gauche, se cramponne à ses débris. A droite, dans la brume et dans l'éloignement, on voit, sur les flots, s'avancer une procession d'ombres portant des cierges allumés. Ciel orageux.

Signé à droite, en bas : *Duffaud Jn Bte. 91.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

ISENBART (ÉMILE), né à Besançon, élève de M. Fanart. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1888, méd. bronze 1889 (E. U.). — A Besançon-Beauregard. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 852. *Le Matin au bord du Doubs.*

H. 1^m30. — L. 1^m90.

La rivière, venant du fond à droite, forme au milieu et sur la gauche une petite anse. Sur le premier plan, à gauche, une langue étroite de terre plate, et à droite, sur la berge plus haute, une touffe de roseaux et d'herbes. Sur le deuxième plan, à gauche, de grands branchages ombrageant les eaux. Au fond, dans les buées, une muraille de rochers escarpés. Ciel clair, lumineux et chaud.

Signé à gauche, en bas : *E. Isenbart.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LÉANDRE (Charles-Lucien), né à Champsecret (Orne), élève de Cabanel et de M. Bin. — Mention honorable 1888, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Houdon, 3.

N° 978. *Les Longs Jours.*

H. $1^{m}70$. — L. $1^{m}35$.

Intérieur de chambre lambrissée. A gauche, auprès d'une fenêtre ouverte sur un jardin, un vieillard assis dans un fauteuil. La tête nue, les cheveux et la barbe longs et en désordre, les jambes enveloppées dans une fourrure, les yeux baissés, il garde une attitude pensive; à ses pieds, sur le parquet, gît un livre déchiré. A droite, devant une cheminée en marbre noir, de profil, debout, tourné vers le vieillard, se tient une religieuse, en robe brune, avec guimpe et bonnet blanc sous un voile noir : elle lit dans un paroissien qu'elle tient à la main. Entre les deux figures se trouve une petite table basse portant, sur son plateau supérieur, une cafetière et des tasses, et, sur ses plateaux inférieurs, des livres. Sur la cheminée, devant une glace, un crucifix de bois noir entre deux vases de fleurs artificielles sous des globes.

Signé à gauche, en bas : *C. Léandre.*

THÉVENOT (François), né à Paris, élève de Cabanel, de Lequien et de M. Bin. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1885. — Rue Victor-Massé, 17. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1885.)

N° 1572. ... *X***.*

H. $1^{m}35$. — L. $1^{m}00$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dans une rue de Paris, un homme grisonnant, tête nue, chevelure et barbe longues et en désordre, s'avançant, un peu tourné à gauche, vu de trois quarts. Enveloppé dans un paletot d'étoffe commune, il porte

à la boutonnière le ruban de la Légion d'honneur. De la main droite il se tire la barbe en regardant devant lui, et tient, dans la gauche, un chapeau mou de couleur brune et un journal déplié. Il a sous le bras gauche un parapluie. Derrière lui, un mur couvert de petites affiches.

Signé à gauche, en bas : *F. Thévenot.* 1890.

QUIGNON (Fernand-Just), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1888, méd. bronze 1889 (E. U.). — Boulevard Richard-Lenoir, 83. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 1363. *Les Regains.*

H. 1m55. — L. 2m60.

Un vaste champ, en plein soleil, couvert, sur le second plan, de hautes et épaisses touffes d'herbes en fleurs, coquelicots, bluets, chardons, etc... A droite, une route qui traverse un bouquet de pommiers. Dans le fond, un clocher et des toits de village au milieu des arbres. Ciel d'été, très lumineux, d'une blancheur chaude, taché de quelques flocons.

Signé à gauche, en bas : *F. Quignon.*

BAILLET (Ernest), né à Brest, élève de MM. Saunier et Pelouze. — Méd. 3e cl. 1883. — Rue d'Orsel, 19, et rue de Saint-Pétersbourg, 32. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

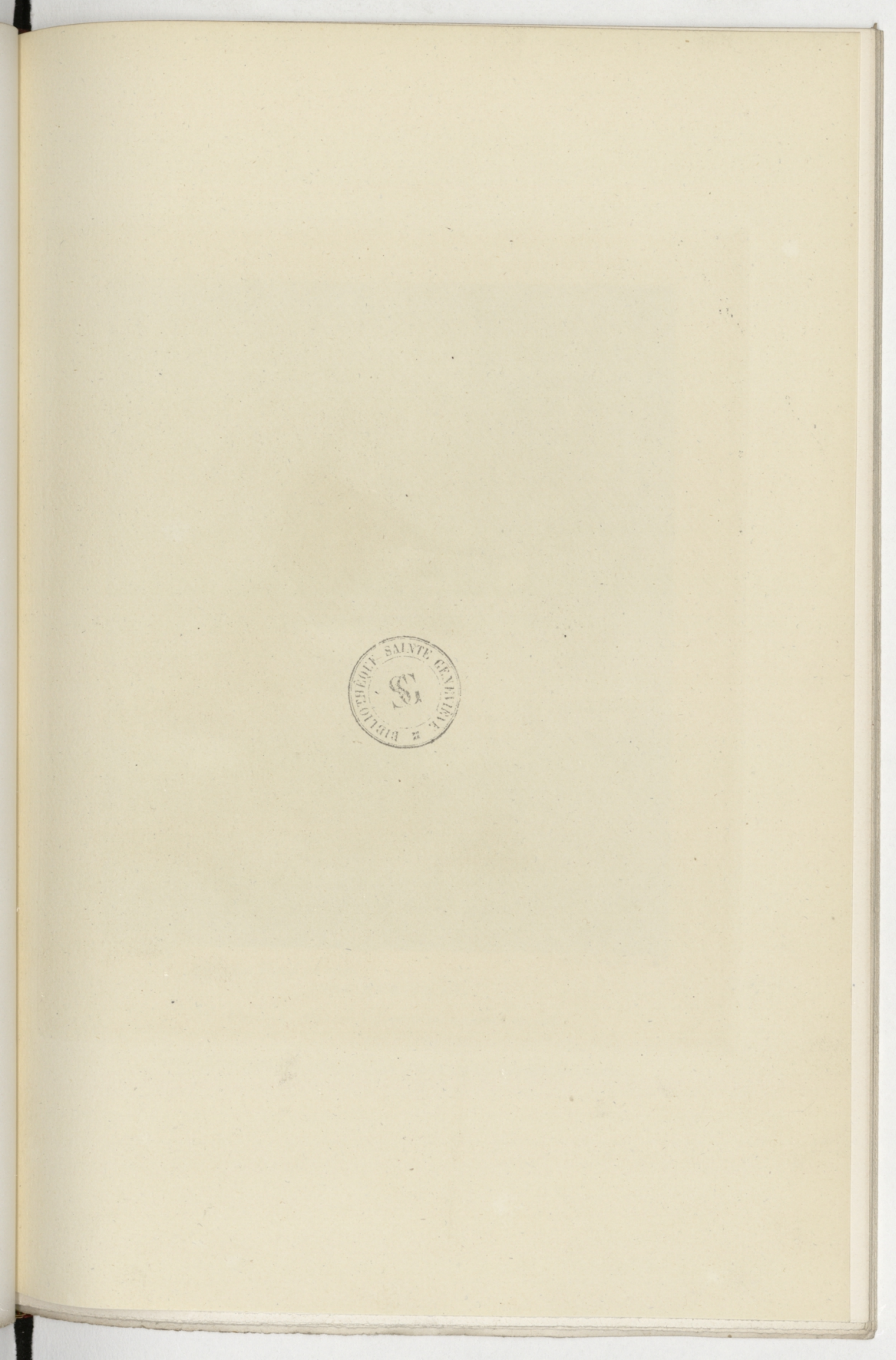
N° 55. *Matinée de septembre en Seine.*

H. 0m90. — L. 1m50.

Sur le premier plan, le cours du fleuve, dont l'eau blanche miroite

légèrement sous la brume. Au fond, sur la rive, une file de maisons basses avec quelques arbres qui se reflètent dans l'eau, et, derrière, une longue colline boisée dans les vapeurs. Ciel blanc et frais.

Signé à gauche, en bas : *Ern. Baillet.*





De Schryver pinx. Manesse sc.

LA FIN D'UN RÊVE

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GUTHRIE (James), né à Renfrewshire (Écosse). — Mention honorable 1889. — A Glascow, Woodside Place, 7.

N° 785. *Portrait du R. Dr Gardiner.*

H. 1^m25. — L. 1^m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Homme âgé, de taille élevée, de tempérament robuste, assis, vu de trois quarts et tourné à droite, dans un fauteuil de bois. Tête forte, teint coloré, cheveux blancs, barbe grise taillée en collier. Il est vêtu de noir. Un binocle et des breloques en or pendent sur son gilet. Sa main droite est allongée sur le bras du fauteuil; sa gauche, qui porte une bague au petit doigt, repose sur son genou. Fond grisâtre.

Signé à droite, en haut : *James Guthrie.* 1887.

SCHRYVER (Louis de), né à Paris, élève de M. G. Ferrier. — Mention honorable 1886, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Pergolèse, 12 *bis,* et chez MM. Tedesco frères, avenue de l'Opéra, 33.

N° 1502. *La Fin d'un rêve.*

H. 1^m90. — L. 1^m70. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Une allée de parc, en automne. Au premier plan, presque au milieu,

assise, vue de face, sur un banc de bois peint en vert, une jeune femme blonde, en robe noire, coiffée d'un long voile de mousseline noire qui flotte derrière elle. La tête penchée, les yeux rouges, elle tient un mouchoir dans sa main droite, qu'elle allonge sur le dossier du banc, et serre de l'autre les mains d'une petite fille, en robe blanche, qui, vue de profil, s'appuie sur ses genoux en la regardant. Aux pieds de l'enfant, une petite pelle et un seau de bois. Fond de branchages dépouillés. Le sol jonché de feuilles mortes.

Signé à gauche, en bas : *Louis de Schryver.*

FRIDREICH (Otto), né à Gyor (Hongrie), élève de M. Lindenschmitt. — Boulevard Raspail, 226.

N° 659. *Abélard et Héloïse.*

H. 1m90. — L. 1m40.

Intérieur d'église romane. Au fond, à gauche, sous la voûte de l'abside, sur les degrés du siège épiscopal, Héloïse, en costume noir de religieuse, debout, les mains jointes. A ses côtés, assises le long de la muraille, d'autres religieuses, une à gauche, quatre à droite. Un peu plus bas, un autel, et, devant, un catafalque ouvert dans lequel est étendu, les mains jointes, les pieds tournés vers l'autel, habillé de blanc, le cadavre d'Abélard. Au second plan, à la tête du catafalque, sept petites filles, qu'on voit de dos, avec des voiles blancs, agenouillées. Sur le premier plan, vus à mi-corps, de dos ou de profil, trois femmes, un moine et deux enfants. Dans le fond de l'église, à droite, derrière une balustrade en pierre, regardant la cérémonie, des hommes, femmes et enfants, et, près d'une colonne, un moine.

Signé à droite, en bas : *Otto Fridreich.* Paris. 1891.

SALGADO (José), né à Lisbonne, élève de Cabanel et de M. Delaunay. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

Nº 1477. *Portrait de M. le Dr W. de Luma.*

H. 1m35. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Homme jeune, brun, coiffé d'un chapeau bas et gris en forme de melon. Il est vu presque de face, un peu tourné à gauche, la main gauche dans la poche de son veston. Il porte un veston noir, un pantalon noir, une cravate bleue avec épingle d'argent, et tient, de sa main droite, le bout d'une canne à pomme d'or qu'il serre sous son bras. Fond de muraille grise avec un soubassement bleu clair. En haut, à gauche, peints sur la muraille, un marteau et un maillet en sautoir; à droite, les initiales I. W.

Signé à gauche, en bas : *Salgado*. Paris. 1891.

BISBING (Henri), né à Philadelphie (États-Unis d'Amérique), élève de M. F. de Vuillefroy. — Rue des Martyrs, 23.

Nº 155. *Sur la rive.*

H. 1m10. — L. 2m05.

A gauche, le cours d'un fleuve dans lequel descend, pour boire, un troupeau de bœufs. Sur le premier plan, dans l'eau, un bœuf blanc taché de roux, tourné à gauche, qu'on voit de profil; il est suivi d'un bœuf noir taché de blanc. Derrière eux quatre autres bœufs, puis quelques autres dans l'éloignement. A droite, sur la rive, un autre bœuf qui accourt, et, plus loin, plusieurs autres couchés ou debout. A l'horizon, l'autre bord du fleuve, plat et boisé. Ciel d'été lumineux et blanc.

Signé à droite, en bas : *S. Bisbing*. 1891.

LE SIDANER (Henri-Eugène), né à l'île Maurice, élève de Cabanel. — Avenue de Wagram, 86.

N° 1049. *Bénédiction de la mer.*

H. $3^{m}40$. — L. $5^{m}25$. — Fig. grandeur naturelle.

Au deuxième plan, sur un monticule de sable, quatre jeunes filles, en robes de mousseline blanche, avec des bretelles en soie bleue et de longs voiles flottants, de profil, debout et marchant vers la mer, qu'on aperçoit, en contre-bas, dans l'éloignement, sur la droite. La première a un grand lis jaune attaché à sa ceinture, la seconde porte une bannière. Derrière elles, à gauche, arrivent, du fond, d'autres jeunes filles, portant des bannières, accompagnées par une religieuse. Devant elles, à droite, à l'arrière-plan, trois enfants de chœur, tenant des cierges et une grande croix, qui descendent la dune. Sur la plage, plusieurs groupes de paysans et paysannes, agenouillés ou debout, et dans le fond une embarcation pavoisée, sur laquelle on distingue un évêque mitré, portant sa crosse, accompagné de trois ecclésiastiques, tous tournés du côté de la mer.

Signé à droite, en bas : *Henri Le Sidaner*. 1891.

Acquis par l'État.

CHEVILLIARD (Vincent), né en Italie, de parents français, élève de Tirinelli, de Picot et de Cabanel. — Mention honorable 1889. — Rue Racine, 3.

N° 347. *Une Répétition.*

H. $0^{m}45$. — L. $0^{m}63$.

Intérieur de salon lambrissé en style Louis XVI. A gauche, de profil, tournée à droite, assise devant un piano, une religieuse, en robe grise,

la tête cachée sous une coiffe blanche aux larges ailes. Devant le piano, vers le milieu, un ecclésiastique, tête nue, en soutane noire, debout, de profil, marquant la mesure, les deux mains étendues; près de lui, sur le premier plan, un autre ecclésiastique, assis, joue du violoncelle. Tous deux sont tournés vers un groupe de petites filles qui, debout à droite, dans le fond de la pièce, près d'une fenêtre donnant sur la campagne, sont en train de chanter. Derrière elles se tiennent deux religieuses. Une troisième, vue de face, au fond, près d'une porte ouverte, est accompagnée d'un petit garçon qui se mouche. Une quatrième, à droite, tournée à gauche, vue de profil, chante en regardant un papier de musique; une petite fille, debout à son côté, tient sa robe.

Signé à gauche, en bas : *V. Chevilliard*.

DESSAR (Louis-Paul), né aux États-Unis d'Amérique, élève de MM. Bouguereau et T. Robert-Fleury. — Rue des Beaux-Arts, 4 *bis*.

N° 500. *Le Départ pour la pêche.*

H. 1m60. — L. 2m05.

Sur la gauche, au deuxième plan, une grande croix en pierre dont le piédestal porte trois cierges allumés. Devant la croix, vue de dos, une femme, agenouillée et courbée, tenant devant elle une petite fille. Un peu à gauche, trois pêcheurs, vus de trois quarts, à genoux et priant, et sur la droite, de face, une femme tenant un enfant qu'embrasse un marin, accompagné d'un autre marin qui porte un paquet. A l'arrière-plan, la mer, avec quelques embarcations, voiles ouvertes, devant un quai, à gauche, sur lequel on aperçoit, dans la brume, plusieurs groupes de femmes devant une file de maisons basses. Sur le premier plan, à droite, deux petites filles, qu'on voit de dos, regardant le départ. Effet de lumière matinale, voilée et douce.

Signé à droite, en bas : *L. P. Dessar.* 1891.

ORANGE (Maurice-Henri), né à Granville, élève de MM. Detaille, Gérôme et Fr. Flameng. — Rue Tronchet, 31.

N° 1259. *Les Médaillés de Sainte-Hélène* (5 *mai* 1855).

H. 2m80. — L. 2m00.

Au deuxième plan, sur la droite, le piédestal de la colonne Vendôme, vu en angle. Au fond, les façades de quelques maisons de la place. Sur le premier plan, à droite, arrivant de face, un vieil officier, en costume d'infanterie du premier Empire, coiffé d'un gros shako en forme de tromblon et s'appuyant de la main droite sur une canne, marche au bras d'un jeune officier d'infanterie du second Empire, en tunique courte; à gauche s'avance, de profil, vers la colonne, à l'aide de deux béquilles, un vieil invalide, portant dans la main droite une grande couronne d'immortelles. Entre ces deux groupes, à l'arrière-plan, au pied de la colonne, dont le gradin est couvert de couronnes et de bouquets, plusieurs vieux soldats de diverses armes : grenadiers, hussards, dragons, etc.; l'un d'eux s'agenouille devant le gradin en y déposant sa couronne.

Signé à gauche, en bas : *Maurice Orange.*

NOIROT (Émile), né à Roanne (Loire), élève de son père et de M. Français. — Mention honorable 1889. — A Roanne (Loire), et à Boulogne-sur-Seine, chez M. E. de Tencin, rue de Silly, 26.

N° 1241. *Le Saut du Perron* (*Loire*).

H. 2m50. — L. 3m60.

Un torrent venant de droite à gauche. Sur le premier plan, à droite, une langue de terrain rocailleux, semé d'herbes rares et courtes. Tout

le fond de l'horizon est fermé par une muraille de rochers abrupts, tapissés d'herbes rousses, dans laquelle, à gauche, s'ouvre une étroite ravine boisée. Ciel gris et chargé de nuages.

Signé à droite, en bas : *Émile Noirot. Saint-Maurice.* 1891.

RIGOLOT (Albert), né à Paris, élève de MM. Pelouse et Allongé. — Mention honorable 1889 (E. U.). — Avenue d'Orléans, 52.

N° 1405. *Après la moisson (Gâtinais).*

H. 2m00. — L. 3m30.

Un champ récemment moissonné. Sur le deuxième plan, au milieu, plusieurs monceaux de gerbes ; contre l'un d'eux sont posés des râteaux, près d'un autre est une brouette. Un peu plus loin on aperçoit une meule, que plusieurs moissonneurs sont en train de monter, et devant laquelle stationne une charrette. A droite, d'autres meules commencées et des moissonneurs au travail. Dans le fond, à gauche, en contre-bas, dans un pli de terrain, les toits d'un village, et, par delà, un horizon boisé. La lumière vient du fond. Ciel d'été très clair.

Signé à gauche, en bas : *A. Rigolot.*

KOWALSKY (Léopold-François), né à Paris, élève de MM. Pilliard et Lehman. — Mention honorable 1890. — Rue La Fontaine, 16.

N° 906. *Printemps.*

H. 1m50. — L. 1m95. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Un verger en fleurs. Sur le premier plan, à gauche, vue de face,

une jeune fille, en chemisette blanche, debout dans les herbes, portant sur son bras gauche une gerbe de fleurs. A droite, une fillette aux cheveux roux, vêtue de même, agenouillée dans l'herbe, en train de cueillir une fleur. Derrière elle, vue de profil, une troisième, debout, se penche pour couper une pâquerette. Fond de verdure et de branchages couverts de fleurs blanches.

Signé à droite, en bas : *L. Kowalsky*.

FRANZINI D'ISSONCOURT (CHARLES-HENRY-MICHEL), né à Virieu (Isère), élève de Cabanel et de MM. Cormon et Delaunay. — Mention honorable 1890. — Rue de la Reine-Blanche, 12.

N° 652. *Portrait de Mme la Comtesse* ***.

H. 1m30. — L. 0m98. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame d'âge mur, aux cheveux roux et frisés en désordre, aux yeux gris-verts vifs et perçants, vue de face, assise sur un canapé, le coude droit appuyé sur un coussin rouge. Elle porte une robe noire, velours et soie, et, par-dessus, un manteau de couleur verdâtre bordé de fourrures. Elle tient sa main droite sous son manteau et laisse sa gauche reposer sur ses genoux. Fond gris. En haut, à droite, un écusson, soutenu par deux hommes nus, avec la couronne comtale, et, au-dessous, une banderole sur laquelle on lit : JE VEVLS.

BISSON (ÉDOUARD-LOUIS), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Mention honorable 1881 et 1889 (E. U.). — Boulevard du Montparnasse, 152. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 157. *Portrait de Mme S. C****.

H. 1m30. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune dame brune, assise, le corps de trois quarts et tourné à droite,

la tête de face, sur un canapé en chêne à fond d'étoffe brochée rouge et or. Elle est vêtue d'une robe de soie blanche, décolletée, les bras nus. Elle s'accoude du bras droit sur un coussin; la main gauche repose sur son genou. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *Édouard Bisson.* 1891.

GRIER (Louis), né à Melbourne, de parents anglais, élève de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — A Saint-Yves, Cornouaille (Angleterre).

N° 753. *La Garde de nuit; pêcheurs de la Cornouaille gardant leurs filets.*

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}15$.

Pleine mer, la nuit. Au deuxième plan, à droite, une barque à l'ancre, dans laquelle on aperçoit, sous une tente formée par une voile posée sur des rames dressées, autour d'un petit fourneau dont la lueur les éclaire, quatre pêcheurs, dont trois assis dans le fond et un quatrième appuyé sur une pile de sacs. Derrière stationne une autre barque, disposée de même, avec une lueur semblable. Au loin, dans l'obscurité, sur la gauche, on entrevoit d'autres feux et d'autres silhouettes d'embarcations. Ciel verdâtre et sombre, chargé de nuées.

Signé à gauche, en bas : *Louis Grier.* S. S. 1890.

LOPISGICH (Georges-Antoine), né à Vichy (Allier). — Mention honorable 1883 et 1889 (E. U.). — Rue Duperré, 4. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1074. *Valvins, près Fontainebleau; étude.*

H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}95$.

Sur le deuxième plan, au milieu, un groupe de trois hêtres aux fûts

droits et élancés, serrés l'un contre l'autre, formant faisceau. Derrière, sur la gauche, un chemin tournant le long d'un petit bois. A droite, un étang, et au fond, sur le bord de l'eau, un moulin entre une colline boisée et des futaies. Ciel d'été, pur et clair.

Signé à gauche, en bas : *Lopisgich.*

ROYER (Henri), né à Nancy, élève de MM. J. Lefebvre, Flameng et Benjamin-Constant. — Mention honorable 1890. — Boulevard de Clichy, 11.

N° 1454. *Sur la butte.*

H. 0m75. — L. 0m60.

Sur la pente d'un terrain vague, une petite fille assise, vue de profil, tournée à gauche. Cheveux blonds, pendants et serrés autour de la tête par un lacet blanc, vêtue d'une robe et d'un sarrau usés de couleur grise, chaussée de mauvaises bottines; elle regarde droit devant elle, les mains croisées sur les genoux, le pied droit posé sur un baquet retourné. Au fond, une palissade dégradée qui suit la pente du talus. A gauche, en bas, une rue et des maisons en construction.

Signé à droite, en bas : *Henri Royer.*

GUÉRY (Armand), né à Reims, élève de Rigon. — Mention honorable 1885. — Rue des Dames, 2.

N° 773. *Matinée d'hiver à Orainville (Champagne).*

H. 1m15. — L. 1m60.

Un champ couvert de neige. Sur le deuxième plan, plusieurs groupes

de meules, jaunes à leurs bases, dont les coiffes en poivrières sont blanches de neige. Derrière, sur la droite, un petit bouquet d'arbres. De tous côtés, sur la nappe de neige, des corbeaux, faisant taches noires. Ciel teinté de rose sur l'horizon.

Signé à droite, en bas : *Armand Guéry*. 1891.

BALLUE (Pierre), né à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire), élève de M. A. Defaux. — Rue de La Tour-d'Auvergne, 15.

N° 62. *Le Ruisseau de Puy-Guillon (Creuse); après-midi d'octobre.*

H. 2m00. — L. 3m00.

Au milieu, venant du fond, un ruisseau courant sur un lit de cailloux, entre deux pentes couvertes de gazons jaunissants, qui s'élèvent rapidement à droite et à gauche. La lumière, qui vient de droite, projette de grandes ombres jusque sur la pente de gauche, où l'on aperçoit une paysanne en bonnet blanc, assise, gardant des oies. A droite, dans l'éloignement, un promontoire de collines boisées, et, tout au fond, d'autres lignes boisées. Ciel clair et doux, avec quelques bandes légères de nuées blanches.

Signé à droite, en bas : *Pierre Ballue.* 1891.

BRANGWYN (Frank), né à Bruges, de parents anglais. — Trafalgar Studios, 14, Manresa Road, Chelsea.

N° 222. *Un Enterrement à bord.*

H. 1m55. — L. 2m30. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Sur l'arrière d'un navire, au premier plan, à gauche, deux marins

debout, les têtes nues, en culottes brunes et chemises grises, de trois quarts. Un peu plus loin, au second plan, vers la droite, plusieurs hommes portant sur une planche un cadavre entouré de linges, qu'ils approchent du bastingage; au chevet du corps, à gauche, se tient le capitaine, en veston bleu, lisant dans un petit livre. Au-dessus du groupe, deux chaloupes suspendues, voiles et agrès. Sur la droite, la mer, d'un bleu sombre. Ciel gris.

Signé à droite, en bas : *Frank Brangwyn.* 1890.

LEMEUNIER (Basile), né à Antoigny (Orne), élève de MM. Duez et Detaille. — Mention honorable 1889 (E. U.). — A Vincennes, rue des Laitières, 32.

N° 1028. *Portrait de M. Édouard Detaille.*

H. 1m00. — L. 0m80.

Intérieur d'atelier. A gauche, sur un chevalet, une grande toile, représentant des chasseurs à cheval, devant laquelle se tient le peintre, debout, sur le haut d'un escalier roulant, habillé de bleu, sa palette à la main, une cigarette à la bouche; il se présente de profil, regardant son tableau. Au pied de l'escalier, sur le parquet, un caisson d'artillerie, des cuirasses, trompettes, gibernes, etc., et, sur le devant, au premier plan, une pile d'albums et de livres. Au fond de l'atelier, la muraille est tapissée, à gauche, de dessins et de cadres, et couverte, sur la droite, par une galerie en bois avec des armoires vitrées où sont rangés des armes et de harnachements militaires.

En bas, à droite, on lit : *A mon ami et bien cher maître M. Detaille. — Son bien dévoué.* — P. Lemeunier. 1891.

BELLET (Pierre), né à Galatz (Roumanie), élève de Ca-

banel et de M. Benjamin-Constant. — Mention honorable 1890. — Rue Fromentin, 14.

Nº 107. *La Dimbowiza (Roumanie).*

H. 2m15. — L. 3m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur la berge d'une rivière, au premier plan, à gauche, debout et de face, une femme blonde, toute nue, qui tient dans sa main droite le bout d'un voile blanc. Vers le milieu, une autre femme nue, brune, étendue sur le sable, également de face, la tête appuyée sur la main. Auprès d'elle, une troisième femme nue, aux cheveux roux, couchée, qu'on voit de dos. Sur la droite, assise à terre, de face, les mains croisées sur ses genoux, une autre femme vêtue d'une jupe noire brodée d'argent et d'une casaque brodée d'or, la tête enveloppée dans des mousselines blanches. Au fond, dans le lit de la rivière, on aperçoit deux autres baigneuses au pied d'une côte abrupte et gazonnée qu'éclaire le soleil couchant.

Signé à gauche, en bas : *Pierre Bellet.* 1891.

MÉLINGUE (Gaston), né à Paris, élève de son père et de L. Cogniet. — Rue Levert, 24.

Nº 1157. *Épisode du siège de Lille* (1792).

« Il n'est sorte d'outrages, de risées, qu'on ne fît aux boulets. Les boulets rouges, ramassés honteusement dans des casseroles, étaient éteints sans peine, puis, avec, on jouait à la boule. Un de ces boulets autrichiens fut pris par les petits garçons, coiffé du bonnet rouge. Un perruquier s'établit sur la place où tombait la grêle de fer; il avait pris pour plat un éclat de bombe, et chacun s'y faisait raser. »

Michelet, *Histoire de la Révolution française.*

Sur la droite, au second plan, un soldat assis, avec une serviette autour du cou, le menton plein de savon qu'un perruquier prend, en

souriant, dans un éclat d'obus qu'il tient à la main. Auprès d'eux, une vieille dame, deux soldats qui regardent, et un soldat assis, un boulet dans la main. Au premier plan, une femme agenouillée sur le pavé, devant l'entrée d'une cave, par laquelle elle tend à quelqu'un un petit enfant qui crie, et, derrière elle, une autre femme, portant des hardes dans son tablier. A la porte est suspendue une enseigne avec les mots : *Maës perruquier*. Plus loin, à gauche, dans la rue remplie de débris, un groupe de soldats jouant avec des boulets et deux gamins dont l'un arrose avec un pot d'eau un boulet qu'un autre coiffe d'un bonnet.

Signé à droite, en bas : *Gaston Mélingue*. 1891.

BERTHAULT (Lucien), né à Coulommiers (Seine-et-Marne), élève de Cabanel. — Mention honorable 1889. — Boulevard Berthier, 73.

N° 131. *Le dernier nuage de la nuit disparaît devant le jour*.

H. 2m30. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle.

Une femme nue, à la chevelure brune, de face, s'envolant dans un ciel nuageux. A son bras gauche, qu'elle tient relevé, pend un voile flottant de mousseline noire qui retombe derrière elle, et dont elle tient l'autre bout de sa main droite pendante. Le ciel, clair dans le haut, est encore noir dans le bas.

Signé à droite, en bas : *Lucien Berthault*. 1891.

FOUACE (Guillaume-Romain), né à Réville (Manche), élève de M. Yvon. — Mention honorable 1884 et 1889 (E. U.). — Rue du Val-de-Grâce, 9.

N° 638. *Déjeuner de chasseurs.*

H. 0m80. — L. 1m30.

Au milieu, un gros jambon entamé, dans un plat de faïence, avec un couteau à manche d'argent. Derrière, une grande terrine. A gauche, deux homards, une petite terrine à pâté, quelques radis, et, au fond, des huîtres. A droite, deux bouteilles et un gobelet d'argent. Au fond, une tenture traînante, de couleur verte.

Signé à droite, en bas : *G. Fouace.*

CHALON (Louis), né à Paris, élève de G. Boulanger et de M. J. Lefebvre. — Mention honorable 1885 et 1889 (E. U.). — Rue d'Amsterdam, 77.

N° 320. *Mort de Sardanapale.*

« ... Toutefois, ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis, il fit élever, dans une des cours de son palais, un immense bûcher construit en forme de zigurat (tour à sept étages) et y entassa toutes ses richesses : les vases d'or émaillés, les pierreries ensaccées dans des couffes de peau, les bijoux, les monceaux de monnaies de tous pays empilées dans des jarres d'airain, la poudre d'or tassée dans des outres, les plumes d'autruches liées en gros bouquets, les dents d'éléphants, les gigantesques morceaux d'ambre, les meubles incrustés d'ivoire, les riches étoffes, les tapisseries brodées de pierreries, s'accumulent sur le bûcher. Les neuf cents femmes du roi, les danseuses, les musiciennes, vêtues de leurs plus riches habits, couvertes de bijoux, y sont conduites par les eunuques; les gardes y prennent place. Enfin Sardanapale, monté au sommet du bûcher, est assis sur un trône d'or, les mains sur les genoux, en une pose hiératique d'idole... Les yeux fixes semblent regarder l'éternité et l'infini... Il ne voit pas les femmes affolées qui le supplient... Il n'entend pas la clameur d'épouvante qui s'élève du bûcher en flamme... Impassible, il attend la mort... »

H. 5m80. — L. 3m85. — Fig. grandeur naturelle.

Au bas du premier gradin de la zigurat, au premier plan, à gauche,

vue à mi-corps et de dos, une négresse regardant à droite; sur ce gradin même, au milieu, une femme en caleçon d'écailles bleues, coiffée d'une sorte de casque, presque de face, assise et s'appuyant sur les mains, et, derrière, une femme à la poitrine nue, de profil, qui se rejette en arrière, les mains écartées; à droite, deux soldats cuirassés et casqués, debout, dont le premier tient des deux mains sa lance baissée en travers. Sur le second degré, au milieu, une femme, debout, effarée, serrant dans son bras droit un enfant, tandis qu'une jeune fille, presque nue, agenouillée, se presse contre elle; à leurs pieds, une autre femme, le torse nu, la chevelure pendante, tombée sur les gradins, la tête en bas. Un peu plus haut, sur la droite, un groupe de cinq femmes qui se tordent, épouvantées, tendant leurs mains vers le trône du roi qui se dresse obliquement sur la gauche, et au haut duquel, dans une niche, siège, impassible, Sardanapale. A gauche, un grand éléphant qui dresse la tête. A droite, flammes et fumées. Sur les premiers plans, toutes sortes de vases, orfèvreries, tapisseries, fleurs, jetés pêle-mêle.

Signé à droite, en bas : *Chalon.*

BORCHARD (Edmond), né à Bordeaux, élève de Cabanel, de Van Marck et de M. Brandon. — Mention honorable 1885 et 1889 (E. U.). — Place Pigalle, 11.

N° 187. *La Fin d'un cerf* (polygone de Fontainebleau, 23 décembre 1885).

H. $3^{m}70$. — L. $2^{m}55$.

Au milieu, une hutte en maçonnerie, couverte de branchages et d'herbes, sur laquelle se tient debout le cerf, tourné vers la gauche, entouré de chiens qui aboient. D'autres chiens s'élancent vers la hutte par un sentier qui monte, à droite, entre des sapins. En bas de la hutte, sur un plateau de rochers, au premier plan, trois chiens aboyant. A gauche, dans l'éloignement, en contre-bas, on voit arriver deux

piqueurs, vêtus de rouge, et plus loin, dans la plaine, des piqueurs et des chasseurs. Ciel chargé de nuages.

Signé à gauche, en bas : *Ed. Borchard.*

VAN DER WEYDEN (Henry), né à Boston (États-Unis d'Amérique), élève de M. J.-P. Laurens. — Avenue du Maine, 25.

N° 1635. *Soir d'été.*

H. $0^{m}85$. — L. $1^{m}15$.

Sur le premier plan, dans une nappe d'eau calme, au milieu, une petite barque tirée sur un quai, et, à gauche, un gamin nu, enfoncé dans l'eau jusqu'à la ceinture. Sur le quai, quatre autres jeunes garçons sortant du bain, dont l'un en train de remettre sa chemise et l'autre ses chaussettes. Au fond, des maisons basses, avec une fenêtre éclairée dans l'une d'elles, et, sur la droite, l'entrée d'une rue de village. Au-dessus, la lune dans un ciel gris.

Signé à droite, en bas : *Harry van der Weyden.* 1891.

SCHULTZBERG (Anshelm-Léonard), né à Falun (Suède), élève de l'École des beaux-arts de Stockholm et de MM. Hahn et Cormon. — Mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Victor-Massé, 35.

N° 1507. *Vers le soir (Picardie).*

H. $1^{m}65$. — L. $2^{m}35$.

Un champ planté de choux, en lignes, clairsemés. Sur le premier plan, à gauche, une jeune paysanne, debout, la tête nue, vue de trois

quarts, en vêtements gris, se tourne à droite pour appeler quelqu'un en se faisant un porte-voix de ses mains. Près d'elle, un tas de branchages allumés qui fument. A droite, une brouette. Au loin, dans la plaine, on aperçoit d'autres tas d'herbes enflammées, et, dans le fond, les toitures basses d'une ferme et d'un village. L'horizon est fermé par une ligne de coteaux sur lesquels se dresse une tour. Effet de soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *A. Schultzberg*. 1891.

CROCHEPIERRE (ANDRÉ-ANTOINE), né à Villeneuve-sur-Lot, élève de MM. Bouguereau et T. Robert-Fleury. — Mention honorable 1882. — Passage des Favorites, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 415. *Fileuse.*

H. 1m00. — L. 0m80.

Vieille femme de campagne au visage ridé, coiffée d'un mouchoir rouge noué sur le front, assise, vue de face, les jambes tournées à droite, sur une chaise de bois, en train de filer. Elle porte une robe noire et un petit châle noir. Derrière elle, à gauche, une table sur laquelle on aperçoit, dans l'ombre, une carafe et des verres. A terre, sur le premier plan, un fuseau et un peloton de laine.

Signé à droite, en bas : *André Crochepierre*. 1891.

CSOK (ÉTIENNE), né à Puszta-Egres (Hongrie), élève de MM. Bouguereau et T. Robert-Fleury. — Mention honorable 1889 (E. U.). — Chez M. Chenue, rue de la Terrasse, 5.

N° 418. « *Faites ceci en ma mémoire.* »

(Évangile selon saint Luc, ch. XXII, v. 19.)

H. 1^m35. — L. 1^m10.

Intérieur de temple aux murs de pierre, nus. A droite, une chaire en pierre adossée à la muraille. Au premier plan, sur la droite, une jeune fille habillée de blanc, avec un tablier noir, vue de profil, s'avançant de droite à gauche ; elle tient à la main une petite serviette. Près d'elle, sur le deuxième plan, une autre jeune fille, en corsage et tablier noirs, de face, portant aussi une petite serviette. Derrière ces jeunes filles est une table couverte d'une nappe blanche bordée de broderies rouges sur laquelle sont posés une chope en étain et un pain recouvert d'une serviette. A leur gauche, à l'arrière-plan, on aperçoit, de profil, un vieillard à barbe blanche, en grande houppelande noire, qui offre d'une main un calice et de l'autre un gobelet à deux jeunes filles, derrière lesquelles se trouvent encore quatre autres femmes. Costumes hongrois.

JACQUESSON DE LA CHEVREUSE (Louis), né à Toulouse, élève de son père, d'Ingres et de H. Flandrin. — Rue d'Alésia, 31.

N° 864. *Devant son miroir.*

H. 2^m10. — L. 1^m45. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur oriental. Sur plusieurs tapis superposés, une jeune femme brune, assise, les jambes croisées, presque de face, n'ayant pour vêtement qu'une tunique de gaze rayée or et rouge, sans manches et ouverte sur le devant, laissant voir tout son corps nu. De ses bras relevés elle arrange une fleur rouge dans ses cheveux. Devant elle, à droite, au premier plan, un miroir appuyé contre un escabeau. Der-

rière elle une tenture de soie bleu clair, et, sur la droite, un vase de faïence avec une gerbe de chrysanthèmes.

Signé à gauche, en haut : *Jacquesson de la Chevreuse.*

BASTET (TANCRÈDE), né à Domène (Isère), élève de Cabanel et de M. Irvoy. — Mention honorable 1890. — A Grenoble, et à Paris, rue de Vaugirard, 173.

N° 76. *Gardeur de dindons* (*Dauphiné*).

H 1m80. — L. 2m50.

Terrains vagues non loin d'un village dont les murs et les toitures, surmontés d'un clocher, s'étendent sur le second plan. A droite, une route sablonneuse et tournante. Sur le premier plan, à gauche, un vieux paysan, coiffé d'un feutre noir, enveloppé dans une limousine grise, assis, une branchette à la main, au milieu d'un troupeau de dindons. Au fond, une ligne de coteaux longeant une vallée d'où montent des vapeurs, et derrière, à l'horizon, une ligne de montagnes portant des plaques de neige à leurs cîmes. Ciel rosé, sous une grande nuée grise.

Signé à droite, en bas : *T. Bastet.* 1891.

Mlle BAILY (CAROLINE-ALICE-BERTHE), née au Havre, élève de M. Charles Bellay. — Avenue Trudaine, 41.

N° 1750. *Deux miniatures.*

1. *Étude de jeune fille.*

Forme ronde. Diam. 0m10.

Tête. Cheveux roux. Vue de trois quarts. Tournée à gauche. Fond blanc.

Signé à droite : *C. Baily.* 1891.

2. *Portrait d'enfant.*

H. $0^{m}07$. — L. $0^{m}05$.

Petite fille à mi-corps, de face. Les cheveux blonds, longs et bouclés, tombant sur ses épaules. Elle porte une robe à manches courtes et décolletée, d'étoffe claire à raies bleues et blanches, et une ceinture blanche.

Signé à droite, en bas : *C. Baily*. Oct. 1890.





ARTISTES HORS CONCOURS

BASCHET (André-Marcel), né à Gagny (Seine-et-Oise), élève de Boulanger et de M. J. Lefebvre. — Prix de Rome 1883, méd. 2e cl. 1889. — Rue des Saints-Pères, 60. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

No 74. *Portrait d'un Président de la Cour de cassation.*

H. 1m75. — L. 1m35. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Il est représenté de trois quarts, tourné à gauche, assis dans un grand fauteuil à dossier haut et carré. Visage maigre et coloré, entièrement rasé, cheveux courts et grisonnants. Il porte la robe rouge à bordure d'hermine avec le camail de fourrure, et tient ses deux mains allongées sur les bras du fauteuil. A gauche, une table couverte d'un tapis, sur laquelle est posée la toque rouge. En haut, à gauche, sur la muraille, deux C entrelacés.

BENJAMIN-CONSTANT (Jean-Joseph), né à Paris, élève de Cabanel. — Impasse Hélène, 15. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

Nº 110. *Portrait de Mme Benjamin-Constant.*

H. 2m00. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Elle est représentée de face, assise dans un fauteuil Louis XIII, tournant un peu la tête à gauche. Visage frais et coloré, cheveux poudrés. Elle porte une robe de velours noir, échancrée sur la poitrine, avec bordures en ganses d'or et ceinture dorée. Les pieds posent sur un coussin de peluche mordorée, à revers de velours rouge. Sa main droite, gantée de jaune jusqu'au-dessus du coude, est allongée sur le bras du fauteuil. Elle tient dans la gauche, à la hauteur de la ceinture, une rose et un éventail.

Signé à droite, en haut : *Benjamin-Constant.* 1891.

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

Nº 180. *Portrait de Mme A. C***.*

H. 2m30. — L. 1m35. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme très brune, en costume de soirée, épaules et bras nus, debout et de face. Elle a dans les cheveux une aigrette de diamants et incline légèrement la tête à gauche. Elle porte une robe de satin blanc, avec ornements de perles et d'émeraudes au corsage, et, par-dessus, un manteau de même étoffe, doublé de jaune, dont elle retient les pans de ses deux mains. Fond neutre, de teinte rougeâtre en haut, de teinte grise en bas.

Signé à gauche, en bas : *Ln Bonnat.* 1891.

Nº 181. *La Jeunesse de Samson.*

H. 2m15. — L. 2m55. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Nu, de profil, debout, tourné vers la gauche, la jambe gauche en

avant, le jeune homme écarte violemment des deux mains les mâchoires d'un énorme lion, dont il serre le corps entre ses deux jambes, et qui agite ses deux pattes de devant. A droite, en haut, un pan de ciel, et quelques rochers vus à travers l'entrée de la caverne.

Signé à droite, en bas : *L^n Bonnat.* 1891.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 204. *Premiers Bijoux.*

H. 1m75. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur la gauche, un jeune pâtre à la chevelure brune, assis, les jambes croisées, sur une grosse pierre, tourné de profil à droite vers une jeune femme vêtue d'une tunique blanche, qui se tient debout, presque de face, auprès de lui, et dont il entoure la taille de son bras gauche. Dans sa main droite il lui offre des cerises. La jeune femme, portant déjà à son oreille droite des cerises suspendues, est en train d'en attacher d'autres à son oreille gauche. Le jeune pâtre a pour tout vêtement une peau de bête qui lui entoure le milieu du corps; il porte en bandoulière une gourde suspendue à une lanière. Fond de bois et de verdure.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1891.

N° 205. *L'Amour mouillé.*

H. 1m55. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune garçon blond, aux yeux bleus, avec des ailes blanches, debout, vu de face. Les jambes l'une contre l'autre, le pied gauche posé sur le pied droit, il serre contre sa poitrine ses bras croisés, en portant ses mains jusque sur ses épaules, et penche la tête à gauche en sou-

riant. A ses pieds, derrière lui, un carquois et un arc. A droite, un bosquet de lauriers. A gauche, au-dessus de la campagne ouverte, un ciel sombre et pluvieux.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1891.

BRETON (JULES-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Drölling. — A Courrières. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 227. *Le Pardon de Kergoat.*

H. 1m20. — L. 2m30.

Au milieu, sur le premier plan, un groupe de vieux paysans en costumes bretons, têtes nues, des cierges à la main, s'avançant, vus de profil, de gauche à droite, à la suite d'un autre paysan qui porte une bannière noire sur laquelle se détache, en blanc, le crucifix. Ils vont vers l'église, dont le bas-côté se développe, à l'arrière-plan, en oblique sur la gauche. A la suite, précédées par une jeune paysanne en costume rouge chargé de broderies, et qui tient une bannière, quatre autres jeunes filles vêtues de même, portant sur leurs épaules un brancard avec une statue de Vierge en bois peint. Par derrière, un groupe de jeunes filles habillées de blanc, portant une autre statue de sainte. Plus loin, plusieurs paysans battant du tambour devant la foule qui suit. Derrière, entre les arbres, sous les feuillages, qui répandent une ombre douce, une multitude de têtes de paysans aux longues chevelures et de paysannes aux coiffes blanches. Au milieu, un calvaire de pierre sculptée, et le long des murs de l'église quelques mendiants et infirmes. Sur le premier plan, à gauche, regardant passer la procession, une mendiante accroupie, se tordant les mains, ayant devant elle, à terre, un enfant endormi; à droite, un cul-de-jatte assis, vu de dos, le bras droit appuyé sur une béquille, tenant son chapeau dans la main gauche, et, dans l'encoignure, un vieil infirme, un cierge à la main, qu'une femme en costume de Pont-l'Abbé aide à s'agenouiller sur une pierre tombale.

Signé à gauche, en bas : *Jules Breton.* 1891.

N° 228. *L'Été.*

H. $0^{m}75$. — L. $0^{m}65$.

Une jeune paysanne, vue de trois quarts, tournée à droite, assise sur le bord d'un champ de blé. Coiffée d'un fichu de couleur jaune, vêtue d'une jupe grise et d'un corsage brun, les bras nus, les pieds dans des chaussons noirs, elle tient sa main gauche sous son menton et sa droite allongée sur le manche d'un râteau. Derrière elle, les blés verts mêlés de fleurs.

Signé à gauche, en bas : *Jules Breton.* 1891.

BULAND (EUGÈNE), né à Paris, élève de Cabanel et de M. Yvon. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1885, méd. 2e cl. 1887, méd. d'argent 1889 (E. U.). — A Charly (Aisne). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1885, 1887.)

N° 256. *Conseil municipal et commission de Pierrelaye organisant la fête.*

H. $1^{m}40$. — L. $2^{m}00$. Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Intérieur de chambre, éclairée au fond par une fenêtre vitrée. Autour d'une table sont rangés en cercle dix conseillers aux visages colorés et hâlés, vêtus de vestons ou redingotes noires. L'un d'eux, sur la droite, se tient debout, un papier à la main; tous les autres sont assis et vus de profil ou de trois quarts, quatre à gauche, trois à droite; le président seul, au bout de la table, au fond, est vu de face. A gauche, derrière les conseillers assis, trois autres debout. A droite, derrière, un pompier debout et un officier de police assis. Au milieu, sur le premier plan, une chaise de paille au dos de laquelle est suspendu un tambour, un grand coq de bois peint, des lanternes vénitiennes et autres accessoires de fêtes villageoises.

Signé à gauche, en bas : *Eug. Buland.* 91.

CHAPLIN (Feu CHARLES), né aux Andelys, élève de Dröl-ling. — Rue de Lisbonne, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 328. *Portrait de Mme la Comtesse P. de M***.*

H. 1m20. — L. 0m85. Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme brune, aux yeux gris verts, tête nue, et cheveux frisés, habillée de satin blanc, avec une ceinture de soie grise, les épaules et les bras nus, assise, de face, dans un canapé de soie jaune, sur un manteau de velours bleu doublé de satin blanc. Sa main droite repose sur son genou droit, auprès d'un bouquet de roses; son bras gauche est pendant.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Chaplin*. 1890.

CORMON (FERNAND), né à Paris, élève de Fromentin, de Cabanel et de M. Portaëls. — Rue d'Aumale, 13. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 394. *Portrait de M. Gérôme.*

H. 1m30. — L. 1m00. Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

L'artiste est représenté dans son atelier, debout, de face, la tête nue, en veston court. Il s'accoude à gauche à une tablette sur laquelle est posée sa statuette de *Danseuse,* et tient, dans la main droite, une cigarette.

DANTAN (ÉDOUARD), né à Paris, élève de Pils. — A Saint-Cloud (Seine-et-Oise), parc de Montretout, 1.

N° 430. *Une Restauration.*

H. $1^{m}65$. — L. $1^{m}30$.

Intérieur d'atelier de sculpteur. Sur le premier plan, au milieu, sur une selle, une statue en marbre de femme drapée, à laquelle travaille, debout, à gauche, avec un marteau et un ciseau, un vieil artiste qu'on voit de trois quarts. Celui-ci, coiffé d'un béret noir, porte, par-dessus ses vêtements sombres, un tablier de toile blanche ; il a des lunettes bleues. A droite, au second plan, une femme nue, la tête enveloppée d'une grande draperie blanche qui retombe derrière elle et dont elle porte les extrémités sur ses avant-bras, est en train de descendre, se présentant de face, une estrade formée par deux caisses plates superposées ; elle appuie sa main gauche sur une rampe volante faite avec des lattes. Au fond, à gauche, derrière le sculpteur, une grande caisse à plâtre ouverte ; au milieu, dans l'angle formé par les murs, deux rangs de tablettes sur lesquelles on voit des moulages, et, au-dessous, des outils accrochés au mur ; à droite, derrière la femme, un châssis vitré au travers duquel on aperçoit la campagne dépouillée sous un ciel d'hiver.

Signé à droite, sur l'estrade : *E. Dantan.* 1891.

DAWANT (Albert-Pierre), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Méd. 3e cl. 1880, méd. 2e cl. 1885, méd. d'or 1889 (E. U.), ✻ 1889. — Rue Ampère, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1880, 1885.)

N° 447. *Fin de messe à Einsieldeln.*

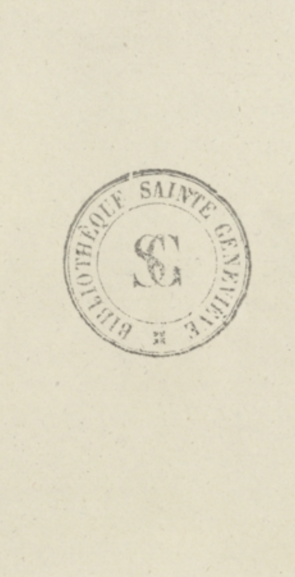
H. $1^{m}80$. — L. $1^{m}40$.

Intérieur d'église XVIIe siècle avec des ornements de marbres polychromes, bronzes et dorures. Sur la gauche, au second plan, deux femmes en costumes suisses s'avançant presque de face ; la plus âgée, à gauche, porte une coiffe noire, une casaque rougeâtre, un tablier



Dawant pinx. L. Muller sc.

FIN DE MESSE (EINSIELDELN)


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE
SG

brun; à droite, la plus jeune porte une coiffe noire et des manches blanches bouffantes.

Signé à droite, en bas : *A. P. Dawant.* 1891.

DELAUNAY (Jules-Élie), membre de l'Institut, né à Nantes, élève de Sotta, H. Flandrin et L. Lamothe. — Rue Notre-Dame-de-Lorette, 58.

N° 472. *Portrait de S. E. le cardinal Bernardou, archevêque de Sens.*

H. $2^{m}65$. — L. $2^{m}00$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Il est représenté debout, de trois quarts, tourné vers la droite, tête nue, tenant des deux mains sa barrette à la hauteur de sa ceinture. Front dégarni, cheveux blancs, teint coloré, yeux noirs. Par-dessus sa robe rouge il porte un surplis blanc brodé, un rabat noir, un camail rouge et un grand manteau rouge à longs plis traînants. Il marche sur une traverse de tapis rouge étendue sur un dallage en marbre. Derrière lui, à gauche, une tenture rouge portant un grand écusson armorié, avec une devise dont on ne lit que le premier mot : *Fide*. A droite, une colonne de pierre grise.

Signé dans le piédestal de la colonne : *Élie Delaunay*. 1890.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. Émile Breton. — Méd. 3e cl. 1889, méd. 2e cl. 1882, méd. or 1889 (E. U.). — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1882.)

N° 477. *Les Marguerites.*

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}65$.

Une prairie en fleurs au printemps. Au deuxième plan, au milieu

des hautes herbes, deux jeunes filles, en toilettes claires, dont l'une tient à la main des marguerites et l'autre se penche pour en cueillir. A l'horizon, les toitures d'un village. Effet de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *A. Demont.*

DEMONT-BRETON (Mme Virginie), née à Courrières (Pas-de-Calais), élève de M. Jules Breton. — Méd. 3e cl. 1881, méd. 2e cl. 1883, méd. or 1889 (E. U.). — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 479. *Le Messie.*

H. 0m60. — L. 0m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

La Vierge, vêtue d'un burnous blanc, la tête enveloppée d'un voile blanc, est assise, de face, sur des degrés de pierre. Elle soutient des deux mains l'enfant Jésus, tout nu, qui, debout entre ses jambes, vu de face, tient ses bras ouverts et étendus en forme de croix, écrasant une rose dans sa main droite. A droite, un agneau, se pressant contre la robe de la Vierge, baisse la tête et lèche les pieds de l'enfant. Dans le fond, à gauche, des constructions de style oriental, et, à droite, par delà quelques arbustes, un horizon de montagnes éclairées par le soleil couchant. Sur le premier plan, à gauche, près de la Vierge, une touffe d'églantiers en fleurs.

Signé à droite, en bas : *Virginie Demont-Breton*

N° 480. *Giotto.*

H. 0m60. — L. 0m50. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Jeune garçon, tête nue, avec les cheveux châtains en désordre, yeux noirs et grosses lèvres, vu de trois quarts, tourné à droite. Il porte un vêtement grossier de couleur brune et tient de la main gauche une

planchette de bois sur laquelle il dessine de la main droite avec un morceau de craie une tête de mouton. Fond de plaine verdoyante avec deux moutons à droite.

Signé à gauche, en bas : *Virginie Demont-Breton.*

DUBOIS (Paul), membre de l'Institut, né à Nogent-sur-Seine (Aube), élève de Toussaint. — A l'École des beaux-arts. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 534. *Portrait de M. le Prince de B***.*

H. $1^{m}60$. — L. $0^{m}90$. Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est représenté debout, de face, tête nue, en uniforme d'officier d'artillerie. Il tient, dans sa main droite pendante, son képi et un gant blanc, et appuie la gauche sur la poignée de son sabre. Cheveux courts et grisonnants, nez aquilin, yeux gris vert, petites moustaches brunes. Fond grisâtre.

Signé à droite, en bas : *P. Dubois.*

N° 535. *Portrait de M. le Dr Lannelongue.*

H. $0^{m}34$. — L. $0^{m}26$.

Il est représenté de face, en buste. Cheveux courts et grisonnants, teint coloré, yeux très noirs et vifs, moustaches courtes, barbe en pointe, courte, rousse et grisonnante. Il porte une robe de soie noire avec des manches rouges, un rabat blanc, et sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur et les palmes de l'Instruction publique. Fond de couleur neutre.

Signé à droite, en haut : *P. Dubois.*

FANTIN-LATOUR (Henri), né à Grenoble, élève de son père et de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue des Beaux-Arts, 8. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 596. *Danses.*

H. 0^m80. — L. 1^m00.

Au premier plan, sur la droite, une femme nue, vue de dos, debout, les cheveux flottants sur les épaules, la main gauche sur la hanche, et, de la droite levée, agitant un thyrse. Auprès d'elle, dans le coin de la toile, une femme, assise à terre, en profil perdu, le torse nu, les jambes enveloppées d'une draperie rouge. Sur le même plan, à gauche, une femme échevelée, courant vers la gauche. Un peu en arrière, trois femmes dansant : la première, de face, au milieu, le torse nu, agitant derrière sa tête une écharpe; la seconde, vue de dos, dans une attitude semblable; la troisième, à droite, vue de trois quarts, presque complètement nue, se renversant en arrière, les bras écartés. A droite, un bois au bord duquel se dresse un temple circulaire. Effet de soleil couchant.

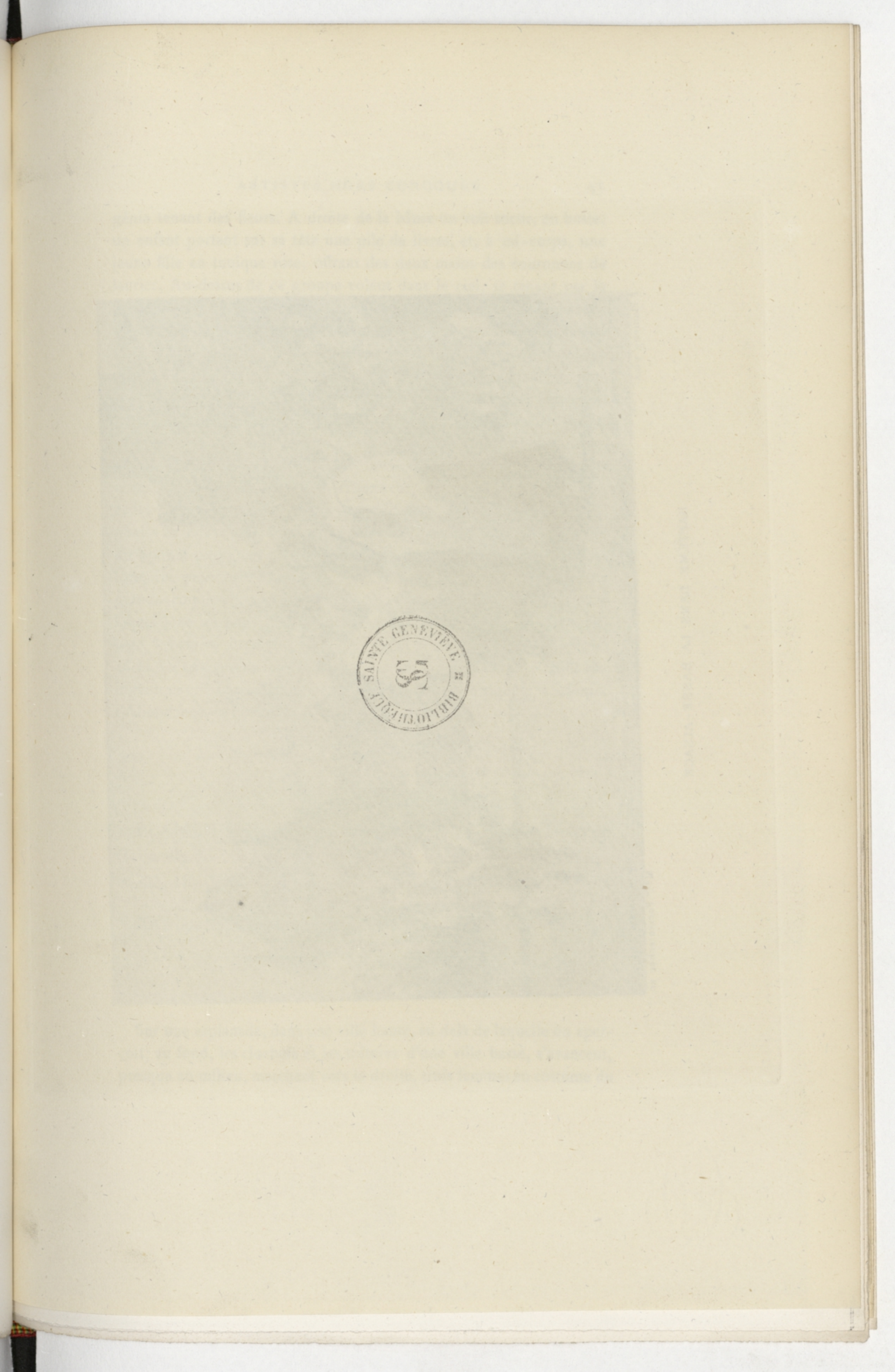
FERRIER (Gabriel), né à Nîmes, élève de Pils et de M. Hébert. — Rue Saint-Didier, 65. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 611. *Glorification des Arts.*

Plafond pour l'Ambassade de France à Berlin.

H. 8^m10. — L. 5^m20. — Fig. grandeur naturelle.

Dans le centre un cadre ovale contenant la composition principale. En bas, au premier plan, une Muse, assise, tient de la main gauche une grande lyre sur laquelle est déroulée une feuille blanche portant les noms de Victor Hugo et Ronsard, et trempe, de la droite, une plume dans une touffe de roses au-dessus de laquelle s'envole un petit





F. Flameng pinx. Melle Formstecher sc.

BAPTÊME DANS LA BASSE-ALSACE

génie tenant des fleurs. A droite de la Muse on voit sortir, en buste, un enfant portant sur sa tête une pile de livres, et, à mi-corps, une jeune fille en tunique rose, offrant des deux mains des couronnes de laurier. Au-dessus de ce groupe volent dans le ciel, se tenant par la main, trois jeunes femmes, en tuniques courtes de couleurs claires : en tête, au milieu de la toile, l'Architecture, s'appuyant sur un chapiteau ionique; ensuite, la Peinture, tenant une palette et des pinceaux; puis, la Sculpture, avec une écharpe flottante à grands ramages, portant le *David* de Mercié. Sur la droite, à la hauteur des deux figures les plus basses, l'Architecture et la Sculpture, mais plus éloignées, quatre autres femmes, assises sur des nuages et jouant de différents instruments de musique. Du même côté, dans la hauteur, la France, portant le grand-cordon de la Légion d'honneur, accoudée sur un écusson, assise sur des nuées au milieu desquelles folâtre une bande de petits génies et tenant une branche d'olivier. Derrière elle, la Liberté, coiffée du bonnet phrygien, portant sur son épaule gauche le drapeau tricolore, lui pose une couronne de chêne sur la tête. Autour de cette grande composition, à chaque encoignure, un petit médaillon dans lequel joue un petit génie, l'un portant un cartel, l'autre un coquillage, les autres suspendus à des guirlandes de fleurs et de fruits. Sur les côtés, six tympans de formes échancrées, où sont peintes en grisaille des imitations de bas-reliefs représentant des scènes allégoriques : la Science, l'Abondance, la Danse, la Charité.

FLAMENG (François), né à Paris, élève de son père, de Cabanel, de Hédouin et de M. J.-P. Laurens. — Rue d'Armaillé, 18. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 619. *Baptême dans la Basse-Alsace.*

H. 1m35. — L. 1m75.

Sur une esplanade, dans une ville haute, au delà de laquelle on aperçoit, au fond, les clochers et les toitures d'une ville basse, s'avancent, presque au milieu, marchant vers la droite, trois femmes en costume du

pays; la plus proche et la plus jeune tient un livre à la main, la plus éloignée porte l'enfant. A gauche de ce groupe, un peu en arrière, un homme, coiffé d'un tricorne, distribue des dragées à des petits garçons, une fillette ramasse des dragées à terre; à droite, un petit garçon, montrant sa main pleine de dragées à une petite fille, et, dans le fond, assis sur un banc, deux hommes et deux femmes regardant passer le cortège; entre eux, deux hommes debout. Effet de crépuscule brumeux.

Signé à droite, en bas : *François Flameng.* 1890-91.

FRANÇAIS (Louis), membre de l'Institut, né à Plombières. — Boulevard du Montparnasse, 139. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 648. *Une Source, le soir.*

H. 1m60. — L. 1m95.

A gauche, une nappe d'eau, verte et calme, sur laquelle flottent des feuilles et des fleurs de nénuphars; à droite, des touffes d'arbustes dont les branchages s'inclinent sur l'eau. Au milieu, sur le gazon, une femme nue, assise, regardant la source. Au fond, lueurs du crépuscule.

GEOFFROY (Jean), né à Marennes (Charente-Inférieure), élève de MM. Levasseur et E. Adan. — Rue du Faubourg-du-Temple, 54. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 694. *A l'Asile de nuit.*

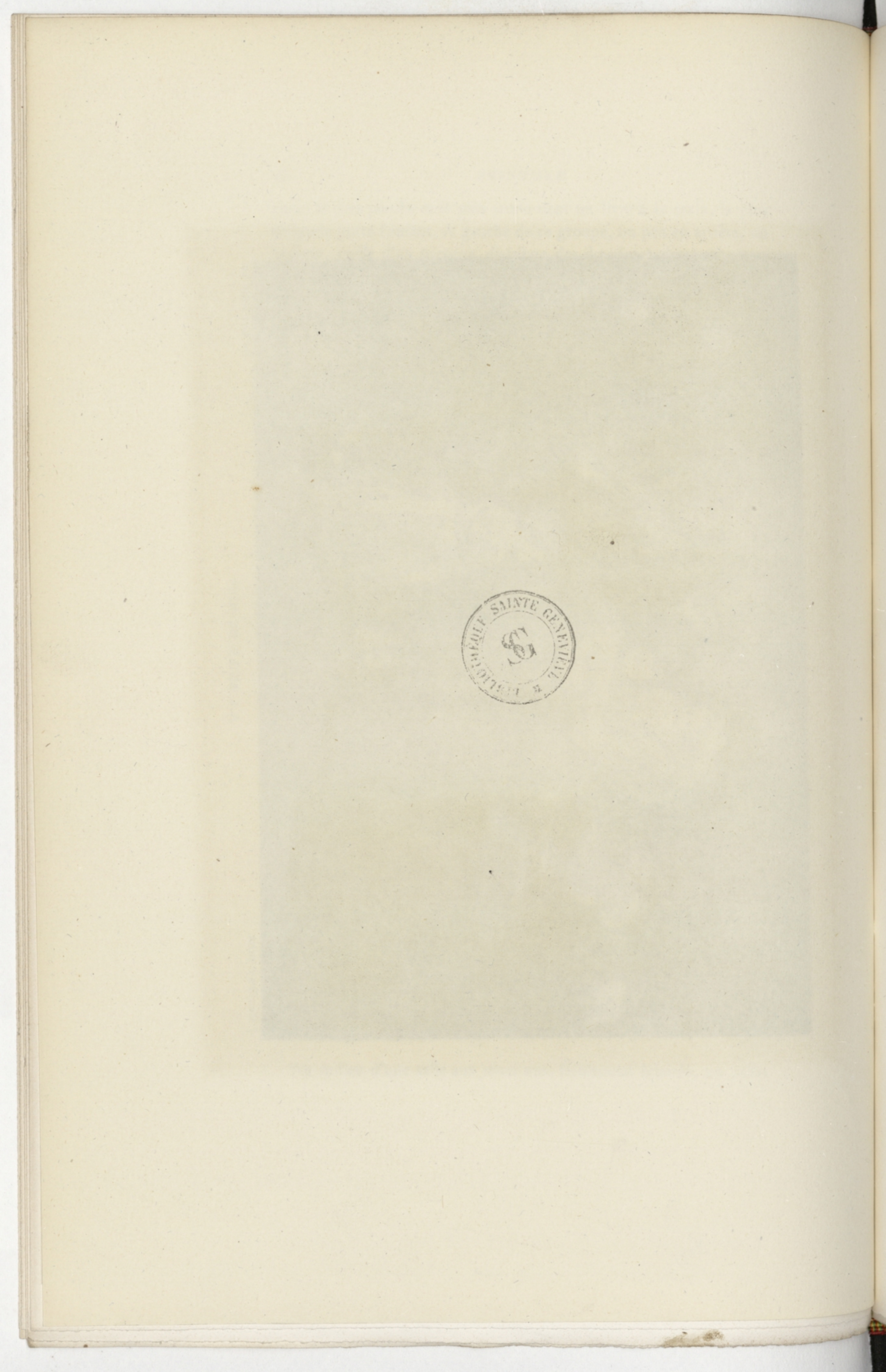
H. 2m10. — L. 2m90. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Au milieu d'une salle aux murs nus, faiblement éclairée, un poêle



J. Geoffroy pinx. De Los Rios sc.

A L'ASILE DE NUIT


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

de fonte près duquel se tiennent, à droite, au premier plan, une petite fille et un petit garçon en vêtements déchirés, et, en arrière, au deuxième plan, une vieille femme, tenant une écuelle à la main, en train de manger, et, à gauche, une femme, en costume d'ouvrière, avec un nourrisson dans ses bras, en train de partager son bol de soupe avec une fillette; auprès de ce groupe, vues de profil, assises sur un banc, deux femmes, l'une, vêtue de noir, se cachant le visage dans la main, l'autre, en cheveux, tenant un nouveau-né endormi sur ses genoux, et, derrière, une jeune femme, coiffée d'un chapeau à fleurs, mangeant sa soupe. Au fond, un châssis avec un guichet, devant lequel se tiennent, vues de dos, deux femmes, et vers lequel se dirigent trois autres sur la droite.

Signé à droite, en bas : *Geo.* 1891.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GUILLEMET (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE), né à Chantilly (Oise). — Méd. 2e cl. 1874, rap. 1876, ✱ 1880, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Clauzel, 6.

N° 774. *Le Quai de Bercy, à Charenton.*

H. 1m30. — L. 2m00.

Au premier plan, la berge s'étendant sur la droite, où elle est barrée, en haut, par un petit bouquet d'arbres et de grandes palissades descendant jusqu'au bord du fleuve, qu'on voit couler à gauche. Sur la rive, à gauche, quelques constructions; dans le fond, des silhouettes de fabriques, de dômes et de clochers, et, au milieu, un pont de fer. Sur la berge on aperçoit deux femmes arrêtées dont l'une porte un panier. Grand ciel chargé de nuages gris.

Signé à droite, en bas : *A. Guillemet.*

HARPIGNIES (Henri-Joseph), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 806. *L'Aurore.*

H. 1m07. — L. 1m50.

Sur le deuxième plan, un petit étang bordé par des rochers. Au premier plan, un sentier, venant du bas et débouchant, de face, entre des blocs de pierres. A droite, deux grands arbres aux branches tordues. A gauche, quatre bouleaux. Fond de montagnes. Ciel légèrement rosé.

Signé à gauche, en bas : *H. Harpignies.* 90.

Appartient a M. Henry Vasnier.

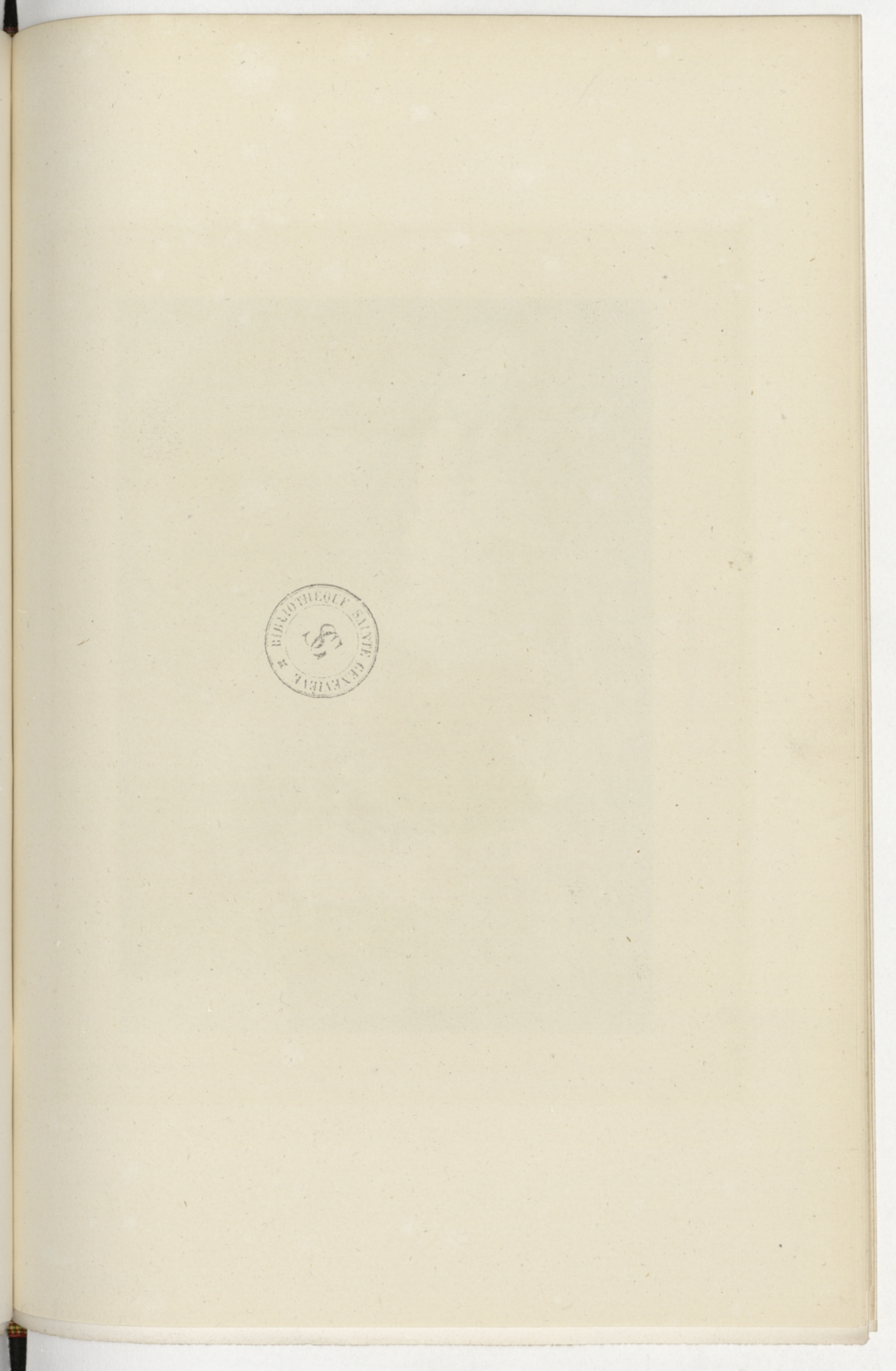
N° 807. *Le Couchant.*

H. 1m00. — L. 1m50.

Sur le premier plan, un terrain inégal et herbu. Au milieu, le fût droit d'un grand chêne aux branchages dépouillés, au pied duquel sont assis une petite fille et un enfant. A gauche, un saule. Derrière, trois autres arbres, et, dans l'éloignement, sur la droite, quelques moutons. Ciel bleuâtre dans les hauteurs, rosé dans le bas, rayé de rouge sur l'horizon.

Signé à gauche, en bas : *H. Harpignies.* 1890.

HENNER (Jean-Jacques), membre de l'Institut, né à Bern-


BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE



Howe pinx. Damman sc.

TAUREAU NORMAND



Henner pinx.

Melle Larivière sc.

PLEUREUSE

viller (Alsace), élève de Drolling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 818. *Pietà.*

H. 0m80. — L. 1m45. — Fig. grandeur naturelle.

Le Christ, nu, vu de profil, est étendu sur le dos, la tête à gauche, les jambes et le bras droit pendants le long de la pièce de bois sur laquelle il est allongé. Ses cheveux et sa barbe sont de couleur rousse. A gauche, penchée au-dessus de sa tête, s'avançant, de face, une tête pâle de femme enveloppée d'un capuchon noir. Fond très sombre.

Signé à droite, en bas, sur le madrier : *J. J. Henner.*

N° 819. *Pleureuse.*

H. 0m85. — L. 1m35. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme aux cheveux roux, presque entièrement nue, étendue sur le sol, la tête à gauche. Elle se cache la tête dans les mains et tient les jambes un peu pliées. Une étoffe transparente, d'un jaune sombre, enveloppe ses cuisses et ses genoux. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *J. J. Henner.*

HOWE (WILLIAM-HENRY), né à Ravenna (États-Unis d'Amérique), élève de MM. de Thoren et de Vuillefroy. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1888, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue du Mont-Dore, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 838. *Taureau normand.*

H. 0m90. — L. 1m25.

Un taureau blanc, taché de roux, couché dans une étable, vu de

profil, la tête à droite. Au fond, à droite, une barrière de planches au-dessus de laquelle sont suspendus des fourrages, et, sur la gauche, des mangeoires ; à un pilier de bois est accroché un vêtement bleu.

Signé à gauche, en bas : *Howe*. 1891.

LANSYER (Emmanuel), né à l'Ile-de-Bouin (Vendée), élève de E. Viollet-le-Duc, de Courbet et de M. Harpignies. — Méd. 1865 et 1869, méd. 3e cl. 1873, ✻ 1881. — Quai Bourbon, 29.

N° 937. *Le Port de Menton* (*Alpes-Maritimes*).

H. 0m50. — L. 0m60.

Au premier plan, deux embarcations, vues de profil, et, plus loin, d'autres barques, amarrées au milieu du port ou le long du quai, qui se développe en oblique de gauche à droite ; le quai est bordé par de hautes maisons, de hauteurs inégales, dont quelques-unes sont peintes, au-dessus desquelles s'élèvent la longue toiture et le clocher d'une église. A droite, fond de montagnes. Ciel très lumineux.

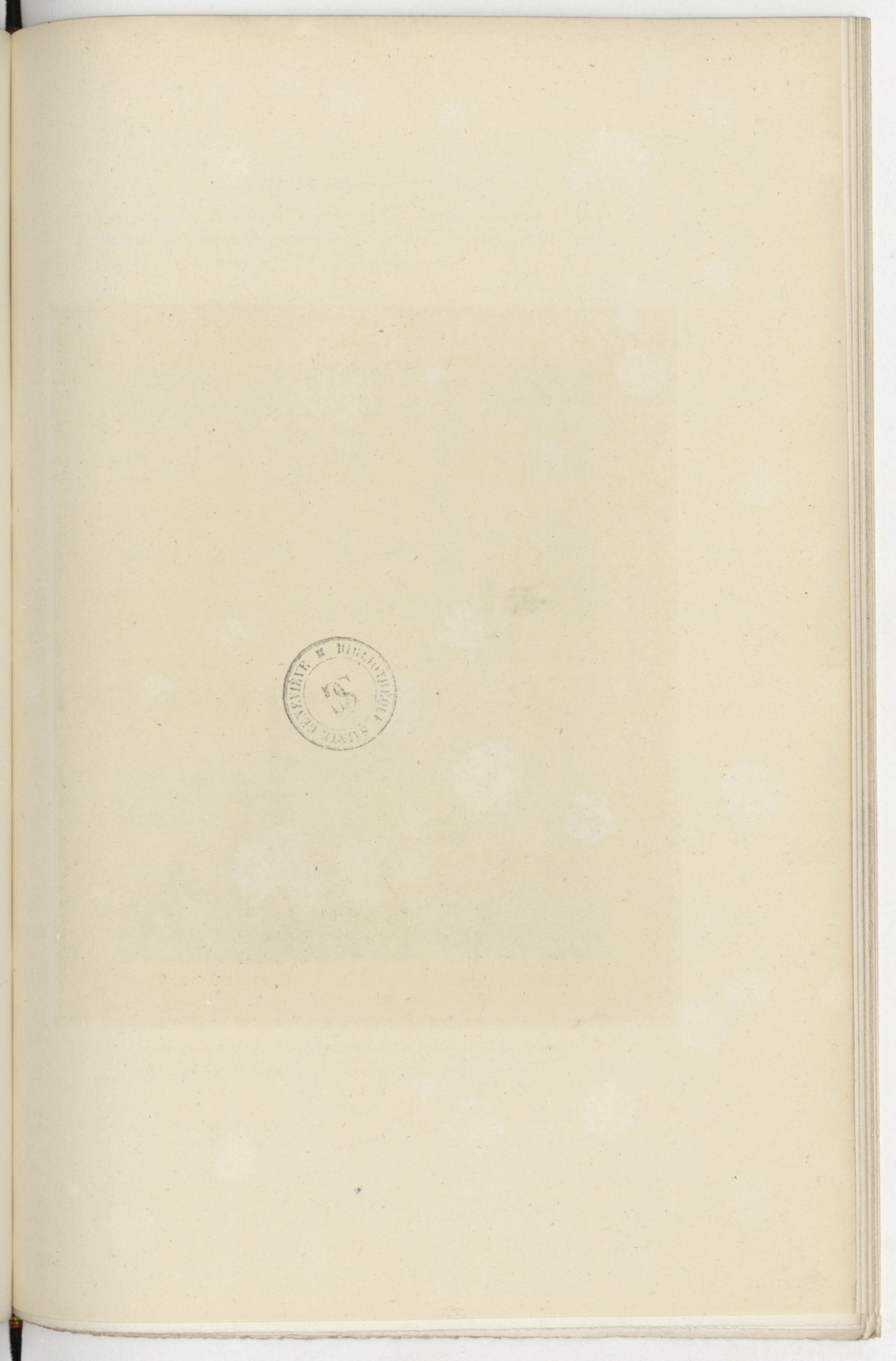
Signé à gauche, en bas : *Lansyer*. 91.

Acquis par l'État.

N° 938. *Le Quai Bonaparte, à Menton.*

H. 0m45. — L. 0m55.

A gauche, au premier plan, une petite barque et un canot sur un coin de grève enserré dans la muraille du quai en pierre qui longe, à droite, en tournant, une rangée de maisons, d'apparences massives, de hauteurs inégales et de constructions variées, au bas desquelles court une terrasse de pierre. Un certain nombre de gens sont assis sur le parapet. A un plan plus rapproché, une dame, qu'on voit de dos,





Lansyer pinx. Decisy sc.

LE QUAI BONAPARTE, A MENTON

marchant sur le trottoir, et deux jeunes garçons, l'un assis, l'autre adossé au parapet. A gauche, la mer et la pointe d'une jetée devant laquelle se tiennent quelques embarcations.

Signé à droite, en bas : *E. Lansyer*. 91.

LAURENS (JEAN-PAUL), membre de l'Institut, né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 957. *La Voûte d'acier.*

H. $4^{m}40$. — L. $9^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Au premier plan, toute la droite du tableau est occupée par le perron de l'Hôtel de ville, qu'on voit de biais, et sur les marches duquel se montrent rangés, face à face, les échevins en habits noirs, têtes nues, portant perruques poudrées, croisant en l'air le bout de leurs épées de parade pour former au-dessus des degrés la voûte d'acier sous laquelle doit passer le roi. Cinq d'entre eux se présentent de dos, la tête de profil et tournée à gauche, appuyés contre une rampe en charpente posée sur le perron. Au bas de la rampe, sur le premier degré, se tiennent, de profil, au premier plan, La Fayette en uniforme, son tricorne sous le bras, et, au second, le maire Bailly, l'écharpe tricolore en bandoulière. Celui-ci offre une cocarde tricolore à Louis XVI, qui s'approche, venant de la gauche, tenant son chapeau levé. Le roi, en perruque poudrée, porte un habit de soie de couleur gris tendre et des bas blancs. A quelques pas de lui, sur le premier plan à gauche, se tient un groupe de seigneurs, officiers et courtisans, en habits de couleur claire, têtes découvertes, près du carrosse royal. Un garde repousse la foule. A l'arrière-plan, vus de face, quatre gardes à cheval, le sabre au poing, et, derrière, formant la haie devant la foule dont on aperçoit les têtes, un double rang de gardes à pied. Au fond, à presque

toutes les fenêtres des maisons de la place, des spectateurs agitent leurs chapeaux.

Signé à droite, en bas, sur les degrés : *Jean Paul Laurens.* 1891.

COMMANDÉ POUR L'HOTEL DE VILLE DE PARIS.

LEFEBVRE (JULES), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. — Rue La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 996. *Nymphe chasseresse.*

H. 1m50. — L. 0m80. — Fig. plus petite que nature, en pied.

Jeune femme nue, vue de profil, tournée vers la droite. Posée sur la jambe droite, elle tient son pied gauche, un peu relevé, sur le corps d'une biche étendue sur le sol, et, la main droite sur la hanche, s'appuie, de la gauche relevée, sur le bout d'un grand arc. Sa longue chevelure blonde, retenue par une bandelette à la hauteur de l'oreille, retombe jusque sur ses reins. Sous son pied, à terre, une étoffe bleue sur laquelle est un carquois. Au fond, des rochers.

Signé à droite, en haut : *Jules Lefebvre.* 1891.

N° 997. *Portrait de M. A. B***.*

H. 0m80. — L. 0m60. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

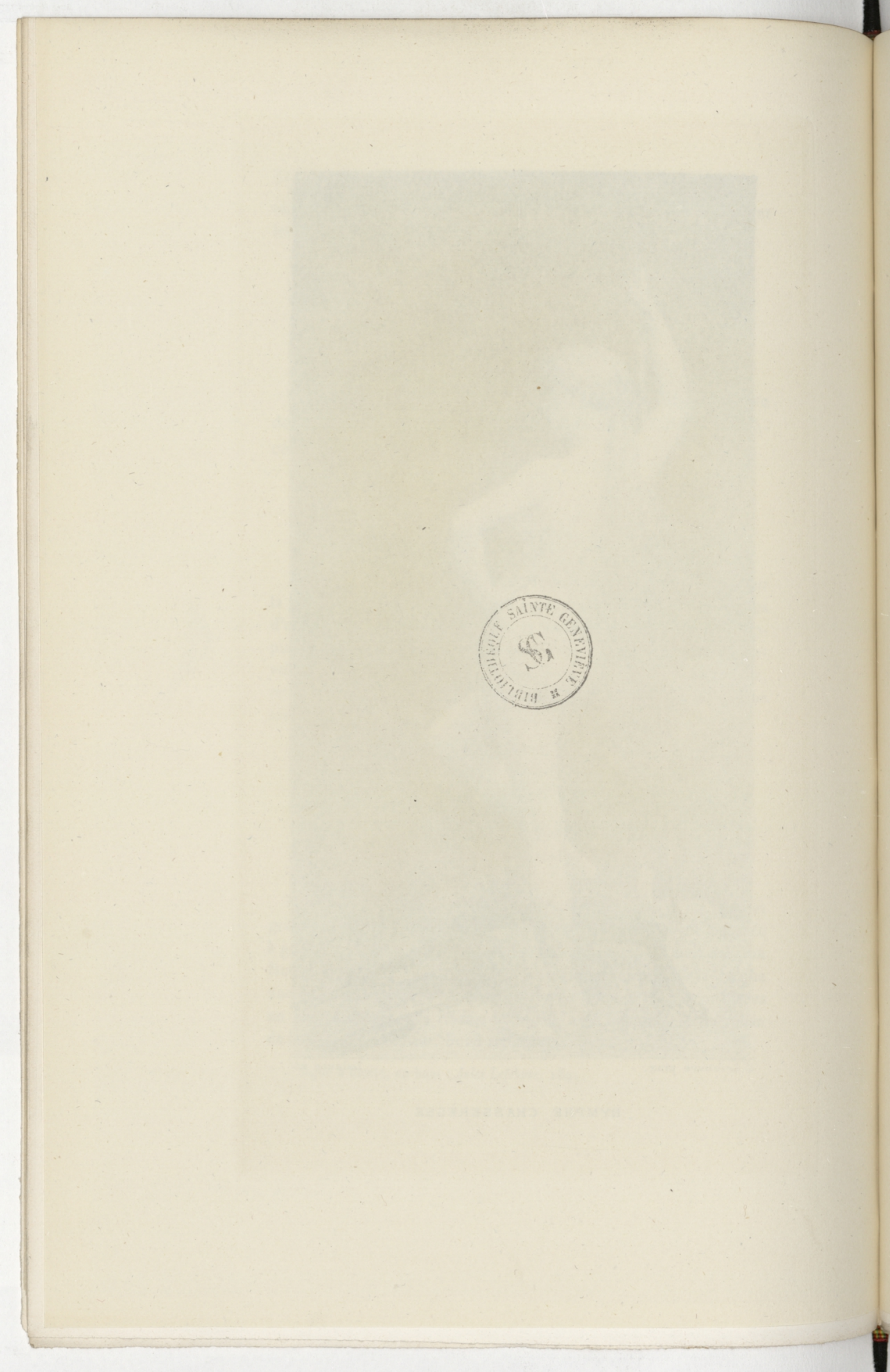
Homme d'âge mûr, maigre et chauve, barbe courte et moustaches grisonnantes, nez aquilin, yeux noirs, la tête légèrement penchée à gauche et vue de face, le corps de trois quarts. Il est assis dans un fauteuil de couleur verdâtre, les mains croisées; il tient dans la gauche une paire de gants. Il porte un paletot noir à collet fourré par-dessus un vêtement noir, une cravate noire, et, à la boutonnière, le ruban de la Légion d'honneur. Fond rougeâtre.

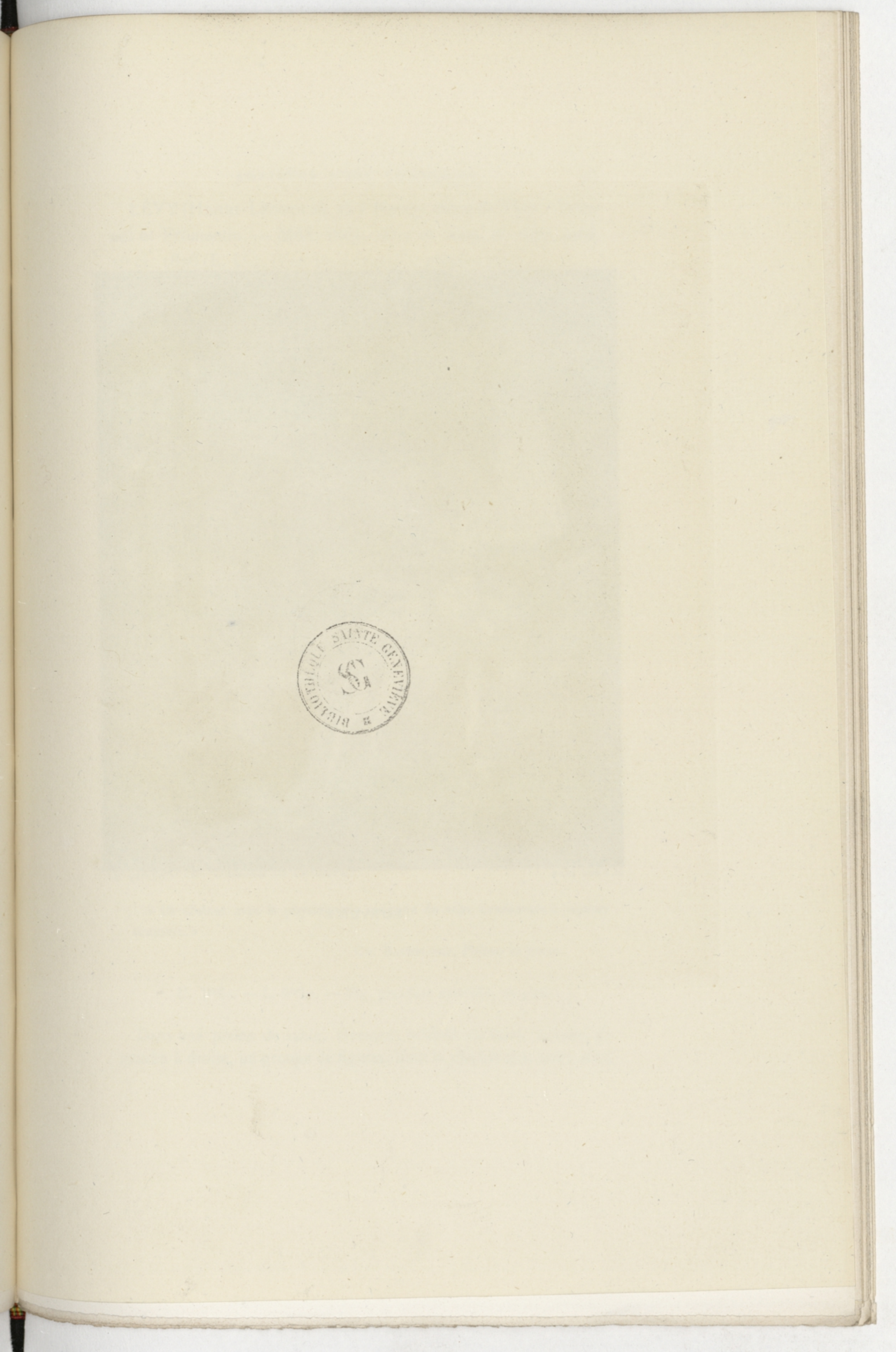
Signé à droite, en haut : *Jules Lefebvre.* 1891.



J. Lefebvre pinx. Lalauze sc.

NYMPHE CHASSERESSE


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE



EURYDICE

LÉVY (Henri-Léopold), né à Nancy, élève de Picot, Cabanel et Fromentin. — Méd. 1865, 1867 et 1869, ✻ 1872, méd. 1re cl. 1878 (E. U.). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

Nº 1057. *Eurydice.*

H. 3m20. — L. 2m75. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Une lisière de bois. Au premier plan, à gauche, Eurydice, nue, presque de face, la pointe des pieds encore posée sur le sol, laissant traîner sa longue chevelure rousse, s'affaisse entre les bras de la Mort, représentée par une figure volante, avec de grandes ailes blanches, au visage maigre et hâlé, nimbé d'or et de pourpre, qui lui baise la joue. A droite, Orphée, se traînant sur ses genoux, tend vers elle ses deux bras en la saisissant de la main droite; il porte une couronne de laurier d'or et un manteau violet. A gauche, des touffes de chèvrefeuille; à droite, un groupe de trois arbres avec deux colombes envolées. Dans l'éloignement, au milieu, une colonne de pierre portant une statue de figure agenouillée, et, derrière, un cours d'eau au pied d'une colline. Ciel étoilé.

Signé à gauche, en bas : *Henri Lévy.*

MARTIN (Henri-Guillaume), né à Toulouse. — Méd. 1re cl. 1883, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 89. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

Nº 1128. *Chacun sa chimère.*

« Ils allaient avec la physionomie résignée de ceux condamnés à espérer toujours. »

Ch. Baudelaire, *Poèmes en prose.*

H. 3m80. — L. 6m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Dans une plaine de sable, vivement éclairée du fond, marche, de gauche à droite, un groupe de figures, dont la plupart sont nues, d'un

pas fatigué, mais résolu, sous la conduite d'un ange en robe blanche qu'on voit de face, volant à droite. En tête du groupe s'avance un jeune homme nu, tenant dans la main une statuette de victoire, puis viennent derrière un moine en froc brun, les yeux au ciel; un homme nu portant sur ses épaules une fille, vêtue et coiffée d'oripeaux, qui rit aux éclats en le fouettant de son éventail; une mère portant un enfant entre ses bras, et une dizaine d'autres hommes et femmes. Ciel blanc et chaud.

Signé à droite, en bas : *H. Martin.*

Acquis par l'État.

MICHELÉNA (Arturo), né à Valencia (Venezuela), élève de M. J.-P. Laurens. — Méd. 2e cl. 1887, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Léonce-Reynaud, 12.

N° 1181. *Penthésilée, combat d'Amazones.*

H. 4m40. — L. 6m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le premier plan, au milieu, arrivant de face sur un cheval lancé au galop, Penthésilée, nue, soutenant devant elle, du bras gauche, une autre femme, nue et blessée, qui s'affaisse. Elle brandit de la main droite une hache pour frapper un soldat grec, qu'on voit de dos, sur la gauche, assis sur un angle de rocher et s'apprêtant à la percer de sa lance. Derrière ce soldat, dans une anfractuosité, deux autres Grecs qui se penchent, cherchant à se cacher. Derrière Penthésilée, à droite, au second plan, deux Amazones, sur leurs chevaux, accourant au galop, vues de profil, suivies d'une troupe d'autres cavalières. Au premier plan, une femme nue, qu'on voit de dos, étendue sur le sol, parmi les broussailles. A gauche, un peu plus loin, au-dessus d'une crête de rochers, plusieurs chevaux, saisis à la bride par des soldats, et qui se cabrent. Sur le premier plan, précipités du haut de cette crête, un cheval et son Amazone tombant dans un précipice. A l'horizon, sur la droite, un château fort, sur une colline herbue. Effet de crépuscule commençant.

Signé à droite, en bas : *Michelena.*

ROCHEGROSSE (GEORGES), né à Versailles, élève de G. Boulanger et de M. J. Lefebvre. — Méd. 3e cl. 1882, méd. 2e cl. 1883, prix du Salon 1883, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Chaptal, 20. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1417. *La Mort de Babylone.*

« Cependant, le premier moment de stupeur passé, l'orgie continua. Mais le châtiment annoncé par les caractères mystérieux ne devait pas se faire attendre. Au matin, l'armée perse, profitant de l'ivresse générale, pénétrait dans Babylone et s'emparait du palais... »

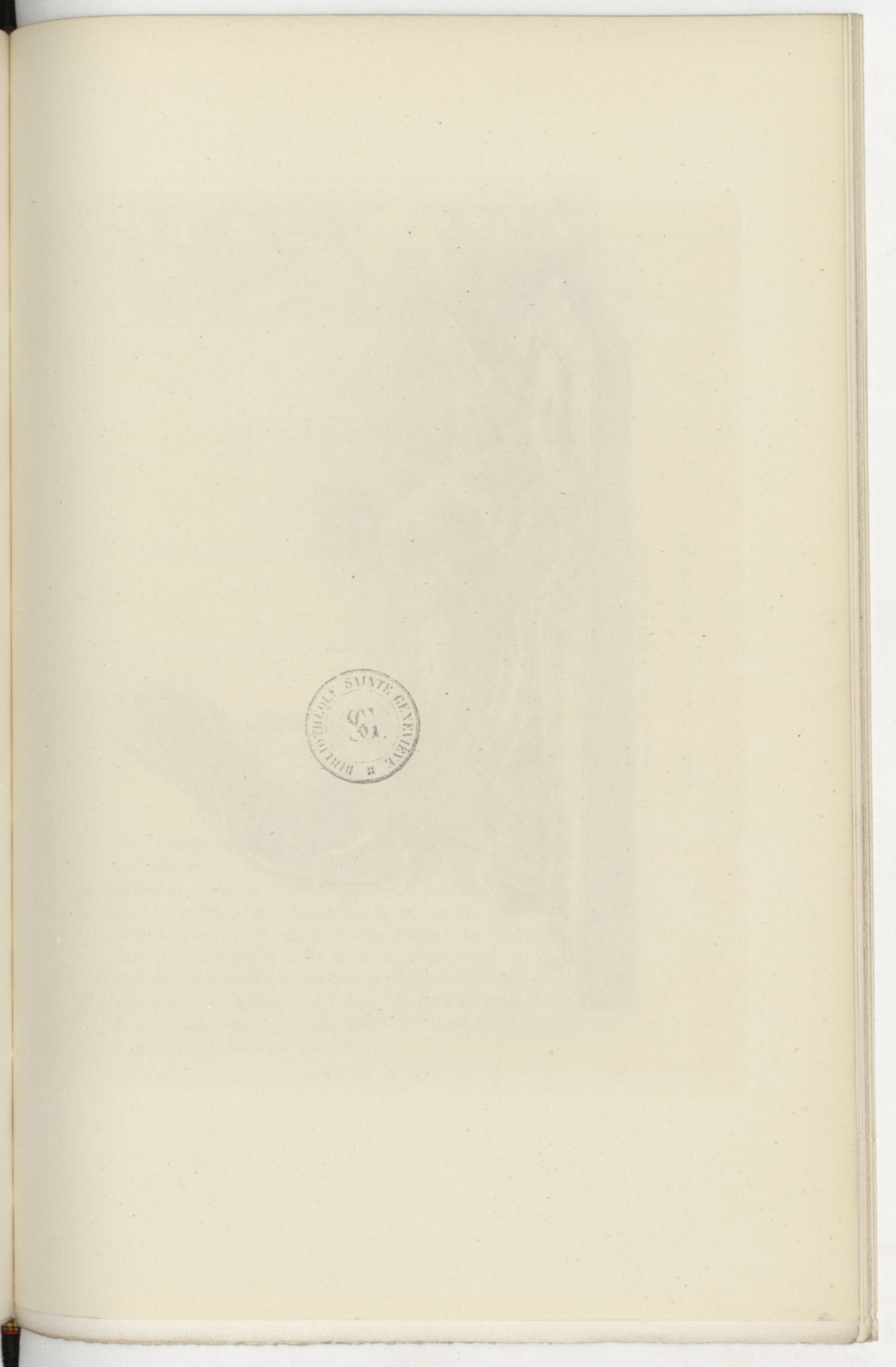
H. 7m00. — L. 8m95. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le premier plan, à gauche et à droite, deux estrades couvertes de tapis sur lesquels sont étendus les convives. Sur l'estrade de gauche, quatre femmes, presque entièrement nues, dans des attitudes abandonnées, et deux hommes, couronnés de fleurs, vêtus de riches costumes, dont l'un sommeille, adossé à un grand vase plein de fleurs, et l'autre, assis sur le bord de l'estrade, embrasse un pot en métal. A l'extrémité de l'estrade, un groupe de figures qui s'éveillent, effarées, regardant au fond de la salle; l'une d'elles, une femme maigre, vêtue d'une tunique verdâtre, les cheveux épars, se dresse sur les genoux, en levant ses bras écartés vers le ciel. En bas de l'estrade, une femme, portant des jambières ajourées, étendue sur un tapis et dormant, et, au premier plan, une femme embrassant un homme, tous deux endormis. Devant l'estrade de droite, au premier plan, des monceaux de plats avec des fruits et des victuailles entamées, de vases, d'orfèvreries et de fleurs; sur le premier degré de l'estrade, une femme nue, vue de profil, étendue sur le dos, auprès d'une autre, habillée, qu'on voit de dos et qui se retourne, s'appuyant sur ses mains, pour regarder au fond; sur la droite, un vieillard portant, étendue sur ses genoux, une jeune femme endormie; sur le second degré, une femme, vue de face, étendue et dormant, et, à gauche, un homme, vu de profil, regardant au fond. Derrière eux, un bas-relief en métal montrant, sur deux rangs superposés, des processions de captifs. De l'autre côté, à gauche, au sommet d'un escalier de vingt-trois marches, debout devant son trône, entre deux chimères de bronze, le roi des Assyriens, regardant en bas,

d'un air surpris, la grande porte au fond de la salle, dont la grille s'ouvre pour laisser passage à l'armée perse qui s'avance en brandissant ses armes. De l'autre côté de l'escalier du trône, près de cette porte, une estrade semblable à celle du premier plan, couverte aussi de femmes dévêtues et de convives avinés. Effet de lumière matinale.

Signé à droite, en bas : *G. Rochegrosse.*







Gravé par de Billy d'après A.J. Gardet.

SOMMEIL DE L'ENFANT JÉSUS



SCULPTURE

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

GARDET (Feu Antoine-Joseph), né à Paris, élève d'Aimé Millet et de M. Cavelier. — Prix de Rome 1888. — Avenue de Breteuil, 78.

N° 2529. *Le Sommeil de l'Enfant Jésus.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m02. — L. 0m62. — Pr. 1m37.

La Vierge, serrée dans une robe étroite et lacée sur la poitrine, la tête enveloppée d'un voile tombant par derrière, est assise sur un escabeau très bas, les jambes allongées, les pieds nus. Elle soutient de son bras gauche la tête de l'enfant Jésus, tout nu, étendu à plat dos sur ses genoux, et le regarde dormir. Elle penche un peu la tête et tient sa main droite allongée sur la jambe de l'enfant. A sa gauche, accroupi sur le sol, lui faisant face, le petit saint Jean, ses deux mains appuyées sur les jambes de la Vierge, regarde aussi Jésus dormir. Sur la plinthe sont sculptés en très bas-relief, à droite, une branche de lis, à gauche, une branche d'églantier.

Acquis par l'État.

PÉPIN (Édouard-Félicien-David), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Méd. 2e cl. 1884, méd. argent 1889 (E. U.). — Boulevard Berthier, 31. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 2805. *Le Joug, allégorie.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2m50. — L. 1m20. — Pr. 1m35.

Un homme nu, de formes robustes, le genou gauche en terre, portant sur ses épaules une femme nue à califourchon. Il allonge en arrière sa jambe droite, et, pliant le corps sous son fardeau, soutient la femme par les jambes de ses deux bras relevés. Celle-ci, inclinant légèrement la tête, se retient de la main gauche à la hure d'animal sauvage qui sert de coiffure à son porteur, et de l'autre agite une brindille entourée d'un ruban à grelots. Sous le groupe, un tronc d'arbre coupé, et quelques feuilles de chêne à terre.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

LAMI (STANISLAS), né à Paris. — Mention honorable 1887 et 1889 (E. U.). — Rue Scheffer, 51.

N° 2640. *Première Faute.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m13. — L. 0m50. — Pr. 0m75.

Jeune femme nue, agenouillée sur une draperie. Le corps droit, serrant les jambes, elle relève ses deux mains croisées et les appuie contre sa tempe droite, la tête penchée en avant, les yeux baissés. Les cheveux sont noués par une étroite bandelette.

Signé, à droite, près du pied : *Stanislas Lami.*

BOUTELLIER (JEAN-ERNEST), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1882. — Boulevard du Montparnasse, 81. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2315. *Nymphe victorieuse.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2m41. — L. 1m70. — Pr. 2m15.

Sur le sol est étendu, tombé sur le côté gauche, un jeune faune, nu, couronné de pampres, la poitrine percée d'une flèche. Les yeux fer-

més, la main droite portée sur sa blessure, il tient encore, dans son autre main pendante, un bout de la draperie sur laquelle il est couché. Au-dessus de lui, posant son pied droit sur son épaule, la jambe gauche en arrière, se tient, debout, la tête dressée, la bouche ouverte pour crier, une femme nue, aux cheveux flottants. Elle lève la main droite en l'air et porte un arc dans la gauche.

MAC-MONNIES (Frederik), né à Brooklyn (États-Unis d'Amérique), élève de MM. Falguière, Mercié et Saint-Gaudens. — Mention honorable 1889. — Impasse du Maine, 16.

N° 2706. *James S. T. Stranahan, premier citoyen de Brooklyn-New-York.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2^m46. — L. 1^m30. — Pr. 0^m80.

Homme d'âge mûr, de formes robustes, la tête nue, le front dégarni, avec de longs cheveux pendant sur les tempes. Il se tient debout, regardant devant lui, le pied gauche en avant. Il porte, dans sa main droite pendante, un chapeau à larges bords, et dans sa gauche gantée, relevée à la hauteur de la hanche, une canne et un gant. Il est vêtu d'une longue redingote, d'un gilet fermé et d'un large pantalon.

Pour être érigée en bronze dans le Prospect Park, à Brooklyn.

HOUDAIN (André d'), né à Cambrai (Nord), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1887, méd. 3e cl. 1889. — Rue de Fleurus, 27. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 2600. *Faune.*

Statue. Marbre.
H. 1^m62. — L. 0^m90. — Pr. 0^m85.

Il est représenté nu, d'âge mûr, assis sur un tronc d'arbre, la tête

couronnée d'une branche de chêne, se tournant vers la gauche et souriant. Sa jambe droite est relevée sous sa jambe gauche. Il s'appuie de la main droite sur un bâton noueux, et tient l'autre relevée à la hauteur de la ceinture. A terre, à droite, au pied du tronc d'arbre, une gourde.

HERCULE (Benoit-Lucien), né à Toulon, élève de Jouffroy. — Mention honorable 1883, 1884, 1885, méd. 3e cl. 1886, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Humboldt, 25. (Voir les *Livres d'or* de 1883, 1884, 1885, 1886.)

N° 2590. *Naïade.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m70. — L. 1m85. — Pr. 0m54.

Jeune femme nue, de formes allongées, couchée sur l'extrémité d'un rocher. Un peu tournée sur le côté droit, elle laisse pendre sa tête au-dessus d'une fontaine dans laquelle elle se mire. De la main droite elle ramène sur ses seins une des longues mèches de ses cheveux, et de l'autre, jetée en arrière, écarte une autre mèche au-dessus de la fontaine.

Signé à droite, en bas, sur la plinthe : *E. L. Hercule.*

BOUTRY (Edgard-Henry), né à Lille, élève de M. Cavelier. — Prix de Rome 1887. — Villa Médicis, à Rome, et à Paris, chez M. Autin, rue de Vannes, 188.

N° 236. *L'Amour et la Folie.*

Bas-relief. Plâtre.
H. 2m50. — L. 1m64. — Pr. 0m55.

A gauche, assise sur une balustrade, une jeune femme, nue, aux

cheveux flottants, le corps posé de trois quarts, la tête de face. Un peu en arrière, à droite, de face, un jeune garçon, avec de grandes ailes, debout sur des marches, en train de décocher une flèche. Tandis qu'il tire à lui la corde, la femme, de sa main droite, dirige la flèche posée sur l'arc. A gauche, dans le fond, on aperçoit deux colonnes d'un temple circulaire. A droite, quelques feuillages. Sur la plinthe, on lit : *l'Amour et la Folie.*

LANCELOT (Mlle RENÉE-MARCELLE), née à Paris, élève de son père et de Delaplanche. — Mention honorable 1888, méd. 3e cl. 1889, mention honorable 1889 (E. U.). — A Malakoff (Seine). (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 2642. *La Famille.*

Bas-relief. Plâtre.
H. 0m68. — L. 0m60.

Plaque rectangulaire composée d'un panneau central oblong, en hauteur, et d'une bordure comprenant sur chaque face un tympan de forme allongée avec des médaillons dans les encoignures.

1. *Tympan central.* Un berger, assis au pied d'un arbre, ayant sur ses genoux une femme assise qui porte elle-même un petit enfant. Le berger, du bras droit, entoure la taille de sa femme, et presse, de la main gauche, une main de l'enfant. Au-dessous, on lit : *L'Amore sparso per tutto.* — 2. *Bordure supérieure.* Une jeune femme, dans la campagne, assise, portant un enfant couché sur ses genoux. Un pâtre, assis à son côté, agace l'enfant avec une grappe de raisins. Dans les coins, à gauche, une poule et ses poussins; à droite, des pigeons. — 3. *Bordure gauche.* Une femme, assise au pied d'un arbre, allaitant un enfant. Auprès d'elle un homme qui bêche. Plus loin, une charrue et des bœufs. — 3. *Bordure droite.* Une femme debout, portant sur sa tête un faix d'herbages, et tenant un enfant dans ses bras, s'entretient avec une autre femme debout derrière elle qui lui met la main sur l'épaule. Autour d'elles, des chèvres. — *Bordure inférieure.* Une femme, assise au pied d'un arbre, portant sur ses genoux un enfant endormi. Auprès

d'elle, allongé sur des gerbes, la tête appuyée aussi contre son genou, dort un homme sur lequel elle étend sa main gauche. Dans les coins, à gauche, des brebis et agneaux; à droite, une vache et une génisse.

GAULARD (Félix-Émile), né à Paris, élève de M. Salvatelli. — Méd. 3e cl. 1881, méd. bronze 1889 (E. U.). — A Vincennes, rue de Montebello, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2979. *L'Idéal.*

Camée original sur sardoine.

Jeune homme nu, aux cheveux longs et flottants, debout, de profil, tourné à droite. Le corps posé sur la jambe droite, la gauche relevée en arrière, il lève les deux bras et dresse la tête vers le ciel, où l'on aperçoit, couchée sur un nuage, une femme nue tenant une fleur. Dans sa main droite il porte une lyre. Une légère draperie flotte sur son épaule gauche. Fond de sapinières et de montagnes. Sur le premier plan, des branchages.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

PEENE (Augustin), né à Bergues (Nord), élève de Dumont et de MM. Bonnassieux et Thomas. — Mention honorable 1885. — Avenue de Ségur, villa Ségur, 39.

N° 2799. *Madeleine au réveil.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. $1^{m}58$. — L. $0^{m}87$. — Pr. $0^{m}80$.

Nue, affaissée sur ses genoux, les jambes portées à gauche, elle se penche en arrière, en fermant les yeux, la joue appuyée sur la main gauche, et se tire les cheveux de la main droite. Sous ses genoux une mauvaise natte.

Signé à gauche : *A Peene.*

ANGLADE (Alexandre), né à Toulouse, élève de M. Falguière. — Rue Dutot, 2.

N° 2233. *Pro Fide.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $0^{m}95$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}72$.

Jeune homme nu, assis à terre, sur ses genoux, les jambes repliées à gauche. Il tient ses deux mains pressées sur son cœur et penche la tête en arrière en fermant les yeux.

THEUNISSEN (Corneille-Henri), né à Anzin (Nord), élève de MM. Cavelier et Fache. — Mention honorable 1890. — Impasse du Maine, 3 *bis*.

N° 2913. *Pendant la Grève.*

Groupe. Plâtre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2^m57. — L. 1^m50. — Pr. 1^m30.

A gauche, une femme, déjà mûre, tête nue et pieds nus, vêtue d'un jupon et d'une chemise flottante, assise sur un banc grossier. Le menton appuyé sur la main, elle porte sur ses genoux un petit enfant nu et tient son bras gauche passé autour du cou d'une petite fille qui, agenouillée à sa gauche, au centre du groupe, se presse contre elle en la regardant d'un air triste. A droite, debout et immobile, un homme, nu jusqu'à la ceinture, vêtu d'un pantalon et chaussé de sabots. Il porte sur son bras droit un vêtement plié, tenant sa main droite à sa ceinture, la gauche dans sa poche. A ses pieds, un pic et une lanterne de mineur.

CHAVALLIAUD (Léon-Joseph), né à Reims, élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Roubaud. — Mention honorable 1885 et 1886. — Rue de la Tombe-Issoire, 82.

N° 2379. *M. le Comte M. de P***.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m15. — L. 0^m70. — Pr. 0^m50.

Jeune garçon, en costume d'été, les manches et les culottes relevées, la tête nue, debout, la jambe droite en avant, la main gauche sur la hanche. De la main droite il tient le manche d'un filet à prendre les poissons qui traîne derrière lui sur le sol.

Commandé par Mme Vve Pommery.

DESCHAMPS (Léon-Julien), né à Paris, élève de H. Moreau, de Dumont et de MM. Thomas et Delhomme. — Rue de la Tombe-Issoire, 82.

N° 2461. *En Moisson.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m10. — L. 1^m05. — Pr. 1^m10.

Une paysanne, tête nue, épaules, bras et pieds nus, en corsage lacé, son tablier relevé à la ceinture, marchant d'un pas rapide. Elle est posée sur le pied droit et tourne la tête à gauche; elle porte, sous son bras droit, une gerbe d'épis, et, dans sa main droite, une faucille. Sur la plinthe, on lit : *En Moisson.*

GRANDIN (Léon), né à Paris, élève de Millet et de M. Bernaerts. — Mention honorable 1888. — Rue d'Alésia, 99.

N° 2562. *Mort d'Hyacinthe.*

« Apollon et son ami Hyacinthe se défiaient au jeu du palet. Le disque du dieu, longtemps balancé dans les airs, retomba sur la terre. Hyacinthe court pour le ramasser, mais le disque rebondit et lui fait à la tête une blessure mortelle. »

(*Mythologie.*)

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0^m80. — L. 1^m21. — Pr. 0^m45.

Jeune homme nu, à terre, assis sur la cuisse gauche, s'appuyant sur la main gauche, les jambes allongées. Il laisse tomber sur son épaule gauche sa tête, dont les yeux se ferment, et sa main droite le long de sa jambe. Sous sa main gauche, un disque.

BLOCH (ARMAND-LUCIEN), né à Montbéliard (Doubs), élève de MM. Falguière et Mercié. — Méd. 3e cl. 1889. — Rue Dareau, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 2289. *Martyre.*

Statue. Bois. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m76. — L. 0m67. — Pr. 1m18.

Homme nu, étendu sur le dos, les jambes allongées.

ROZET (RENÉ), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1885, méd. bronze 1889 (E.U.). — Rue Aumont-Thiéville, 6.

N° 2858. *Premières Inspirations.*

Buste. Marbre. Fig. en buste de grandeur naturelle.
H. 0m58. — L. 0m78. — Pr. 0m35.

Jeune garçon à longue chevelure, la tête nue et légèrement tournée à gauche. Il est habillé d'un justaucorps avec bouffants sur les épaules. Il tient une plume et des feuilles de papier dans sa main gauche gantée et allonge la main droite. Son coude gauche est posé sur un livre. Devant lui, des feuilles de papier et une mandoline.

AUBERT (PAUL), né à Aix (Bouches-du-Rhône), élève de Dumont et de M. Thomas. — Mention honorable 1886. — Rue d'Alembert, 16.

N° 2241. *Orphée.*

« ... Il pleurait Eurydice, et, plein de ses attraits,
Reprochait à Pluton ses perfides bienfaits. »
(VIRGILE.)

Statue. Plâtre.
H. 2^m48. — L. 1^m10. — Pr. 0^m88.

Nu, debout, posé sur le pied droit, le bras droit en l'air, il penche, en arrière, sa tête sur son épaule droite, en appuyant sa lyre, de la main gauche, contre sa hanche. Derrière lui Cerbère. Il porte sur l'épaule gauche, attachée par une lanière, une légère draperie flottante.

LAGARRIGUE (CARLOS), né à Valparaiso (Chili), élève d'Aimé Millet et de M. Charles Gauthier. — Chez M. Lagarrigue, place de l'Estrapade, 1.

N° 2634. *Giotto.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m30. — L. 0^m65. — Pr. 0^m63.

Jeune garçon nu, à longue chevelure, assis sur un tronc de chêne, la jambe gauche relevée sous la jambe droite, qu'il porte en avant. La main gauche posée sur le genou, il tient de l'autre une baguette avec laquelle il trace un dessin sur le sol. Un agneau, couché à sa gauche, allonge la tête pour lui caresser la jambe.

PAUCHARD (CONSTANT-DEMETRIUS), né à Château-Chinon (Nièvre), élève de MM. Vallée et Labarthe. — Mention honorable 1883. — A Romainville, rue de Bagnolet, 12.

N° 2997.

1. *La Tramontane.*

Onyx à trois couches.

Une femme nue, debout, drapée dans une étoffe flottante, posée

sur le pied gauche, le pied droit en l'air, la tête tournée à droite. Elle tient dans sa main droite levée une étoile rayonnante, et une torche dans l'autre.

2. *Portrait de M. Camille Pelletan, député.*

En buste, de profil, tourné à droite. Cheveux courts. Moustaches et barbe en désordre. Cravate flottante.

3. *Portrait de M. A. Duvivier.*

En buste, de profil, tourné à droite. Cheveux et barbe longs et en désordre. On voit le collet du vêtement.



ARTISTES HORS CONCOURS

ALLAR (André-Joseph), né à Toulon (Var), élève de MM. Guillaume et Cavelier. — Prix de Rome 1869, méd. 1re cl. 1873, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), ✻ 1878, méd. d'honneur 1882, méd. or 1889 (E. U.). — Rue d'Amsterdam, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 2227. *Jeanne d'Arc entend ses voix* (*saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite*), *qui lui ordonnent de partir au secours de la France.*

Groupe. Marbre et Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. $4^{m}52$. — L. $3^{m}40$.

Sur le devant, Jeanne, vue de face, un genou en terre, se soulevant, la tête dressée, la main droite levée vers le ciel, pour écouter les voix. Elle porte une robe étroite à manches courtes, un bonnet de linge à grandes ailes flottantes, une petite croix suspendue sur la poitrine. Derrière elle, sur un amas de nuées, se tiennent debout les trois autres figures. Au milieu, saint Michel, de face, jeune, avec de longs cheveux, portant de grandes ailes ouvertes, cuirassé de pied en cap, tenant l'oriflamme dans la main gauche, ayant derrière lui, à ses pieds, le dragon. A gauche, de profil, tournée à droite, sainte Catherine, enve-

loppée dans un grand manteau, portant une couronne par dessus son voile, et serrant des deux mains une grande épée; près d'elle est une roue. A droite, de profil, tournée à gauche, sainte Marguerite, portant un manteau flottant par-dessus sa tunique étroite, couronnée, avec un voile dans sa coiffure, et présentant, des deux mains, un casque entouré d'une branche de laurier.

(Pour être élevé sous le porche de la nouvelle basilique en construction à Domrémy.)

BARTHOLDI (Frédéric-Auguste), né à Colmar (Alsace), élève d'Ary Scheffer et de Soitoux. — Mention honorable 1859, 1861, 1863, ✵ 1864, O. ✵ 1882, C. ✵ 1887. — Rue Vavin, 38.

N° 2256. *L'Alsace et la Lorraine se réfugiant au pied de l'autel de la Patrie.*

Groupe. Marbre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2^m15. — L. 4^m55. — Pr. 1^m20.

Au milieu, un petit autel à base cannelée, terminé par un chapiteau ionique, sur lequel flambe une lampe. A gauche, assise sur la marche de l'autel, vue de profil, une femme, coiffée d'un bonnet de linge, portant au cou la croix de Lorraine, les pieds et les bras nus, la jambe droite allongée, regardant devant elle. Elle tient dans ses bras un enfant nu qui se presse contre son sein en touchant l'autel de sa main droite. A droite, assise de la même façon, une femme en costume de paysanne alsacienne, le bras droit nu et montrant le ciel à un petit garçon nu dont elle entoure les épaules de l'autre bras, et qui se tient, de face, assis sur son genou gauche, en portant sa main à sa poitrine.

Signé à droite, sur la plinthe : *A. Bartholdi.*

Pour le monument élevé à Gambetta, à Ville-d'Avray.

CHAPLAIN (JULES-CLÉMENT), né à Mortagne (Orne), élève de Jouffroy et de Oudiné. — Prix de Rome 1863 (*gravure en médailles*), méd. 1870, méd. 2e cl. 1872, ✻ 1877, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), membre de l'Institut 1881, O. ✻ 1888, H. C. 1889 (E. U.).

N° 2965. *Médaille pour l'École nationale de dessin à Roubaix.*

A droite, debout, vue de profil, drapée à l'antique, une jeune femme tenant une navette dans sa main gauche. Elle offre, de la droite, une fleur à un jeune garçon nu, assis à gauche sur un chapiteau, qui, vu de profil, en sens inverse, lui fait face et lève la tête vers elle. Il porte sur son genou gauche un carton à dessiner et tient un crayon dans la main droite. A ses pieds, un marteau et une palette. Dans le fond, un bâtiment avec des pavillons à haute toiture.

Signé dans le médaillon près du chapiteau : *Chaplain.*

CHAPU (Feu HENRI-MICHEL-ANTOINE), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Rodin, Duret et Cogniet. — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2368, *Mgr le Cardinal de Bonnechose.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m90. — L. 2m21. — Pr. 0m97.

Il est représenté, vêtu de ses habits pontificaux, à genoux sur un coussin, les mains jointes, la tête tournée à droite. Visage maigre aux traits fins, longs cheveux tombant sur le cou. Il porte un long manteau à plis traînants et un camail de fourrures. A sa gauche, sous son manteau, sa crosse posée à terre, et, devant lui, près de son genou droit, son chapeau de cardinal.

Destiné à son monument dans la cathédrale de Rouen.



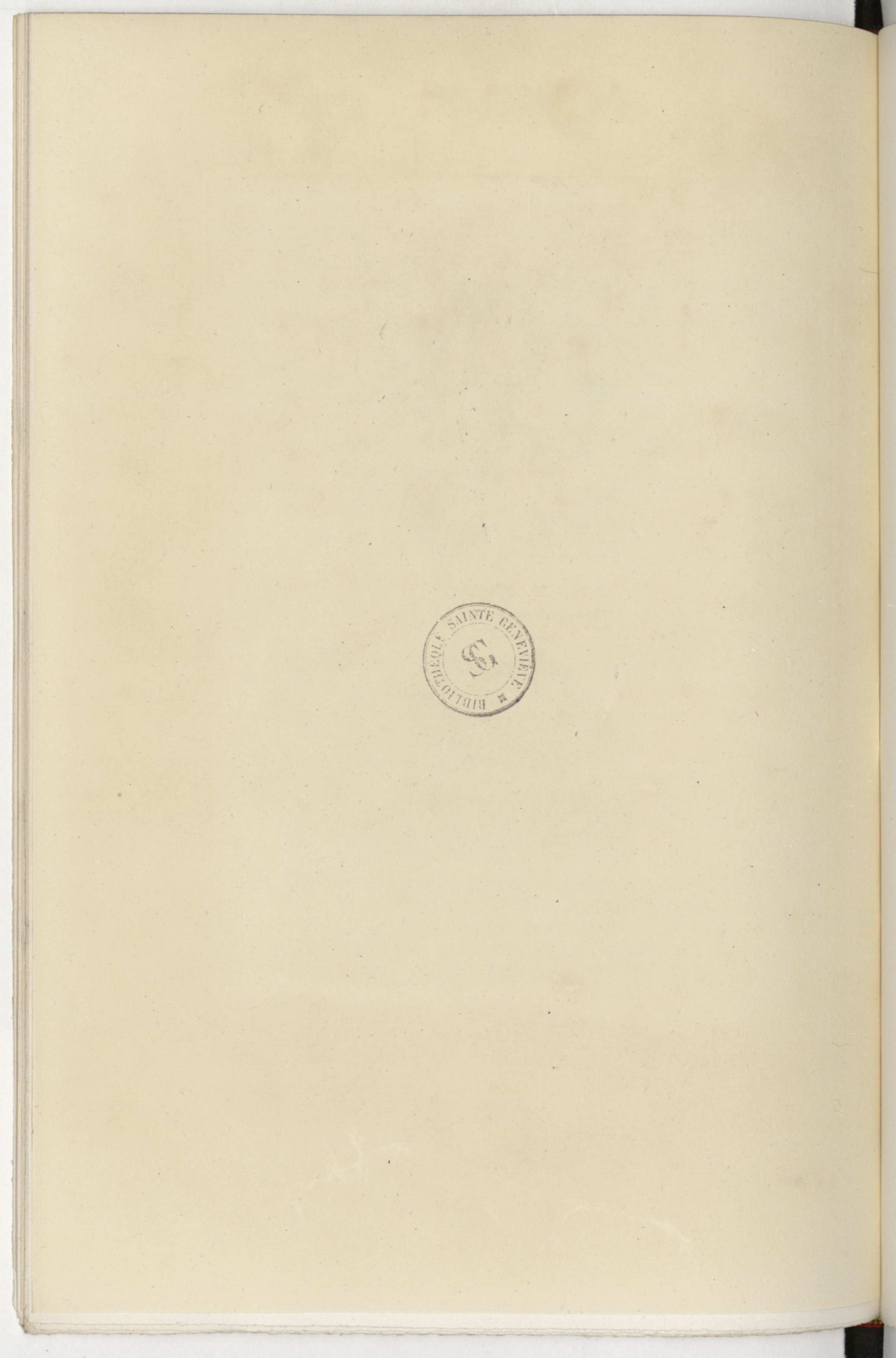
Gravé par Abot d'après Chaplain

MÉDAILLE DE ROUBAIX



Gravé par Abot d'après Roty.

PLAQUETTE



N° 2369. *Mme la Princesse de Galles.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m90. — L. 0m97. — Pr. 1m35.

Jeune femme en riche toilette, assise dans un grand fauteuil de bois sculpté, à dossier carré, avec des ornements gothiques, dont les pieds reposent sur des petits lions. Elle tient une rose dans sa main droite, nue et allongée sur son genou; dans sa main gauche, gantée et posée sur le bras du fauteuil, elle tient son autre gant. Elle est coiffée d'un diadème et d'un voile retombant sur les épaules, et porte une robe de dentelles, décolletée, à longue traîne. Les pieds, chaussés de souliers découverts à nœuds de rubans, sont allongés sur un coussin. Sur sa robe, à la hauteur du sein gauche, sont attachées plusieurs décorations; elle porte, en sautoir, un large cordon.

APPARTIENT A M. JACOBSEN.

DELAPLANCHE (Feu EUGÈNE), né à Belleville, élève de Duret. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2442. *Ève avant le péché.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m00. — L. 0m60. — Pr. 0m70.

Nue, assise à terre, le pied droit passé sous la jambe gauche relevée, elle appuie, en souriant, sa tête au revers de sa main gauche, posée sur son genou. Dans sa main droite, allongée entre ses jambes et touchant son pied gauche, elle tient la pomme. Sur la plinthe un serpent qui rampe entre des fleurs d'églantiers.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

N° 2443. *Saint Jean-Baptiste.*

Statue. Marbre. Fig. plus grande que nature.
H. 1m83. — L. 1m30. — Pr. 1m05.

D'âge mur, la barbe et les cheveux en désordre, il est assis, les jambes croisées, sur une pierre, et tient dans la main droite une croix faite avec des branches d'arbre. Il a pour vêtement, autour de la taille, une peau de bête.

Pour le nouvel hôpital d'Épernay.

FALGUIÈRE (Alexandre), membre de l'Institut, né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2498. *Diane.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m25. — L. 1m40. — Pr. 1m00.

Nue, debout, posée sur le pied gauche, la jambe droite légèrement relevée en arrière sur un fragment de rocher, elle dresse la tête, suivant des yeux le vol d'un trait qu'elle vient de décocher. Elle tient encore en l'air son arc détendu dans la main gauche, et sa main droite est relevée en arrière à la hauteur de sa tête. Une longue mèche de ses cheveux, agitée par le vent, revient, en flottant, sur sa joue gauche. Elle porte sur le front un petit croissant.

FRÉMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Boulevard Beauséjour, 43. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2522. *Saint Georges.*

Statuette. Bronze.
H. 0m58. — L. 0m27. — Pr. 0m44.

Le saint homme, d'âge mûr, armé de pied en cap (costume du

XVe siècle), est monté sur un cheval qui se cabre violemment. De sa longue lance qui plie sous l'effort il vient de transpercer un monstre à quatre pattes griffues et longue queue squameuse qui se débat à ses pieds en s'efforçant de briser la lance. Le saint est coiffé d'un heaume à grande visière relevée autour duquel tourne un cercle d'or formant nimbe; il porte, par-dessus sa cuirasse, une cotte brodée avec des manches à bordures déchiquetées.

Signé, en bas, sous le corps du monstre : *E. Frémiet.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GÉROME (JEAN-LOUIS), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de Paul Delaroche. — Boulevard de Clichy, 65. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2547. *Danseuse.*

Statuette. Marbre.
H. 0m77. — L. 0m35. — Pr. 0m45.

Jeune femme en tunique légère, étroite et flottante, les bras nus, posant sur le pied droit. Elle est en train d'incliner la tête pour la faire passer au travers d'un cerceau qu'elle élève de la main droite. Elle porte une fleur dans sa chevelure, ondulée en bandeaux, et un collier d'orfèvrerie. Le marbre est légèrement teinté d'or, de brun, de vert et de rose, dans ses différentes parties.

LEVILLAIN (FERDINAND), né à Passy-Paris, élève de Jouffroy. — Méd. 2e cl. 1872 (*gravure en médailles*), 1re cl. 1884 (*sculpture*), méd. argent 1889 (E. U.). — Boulevard Richard-Lenoir, 31.

N° 2692. *Diogène.*

Vase. Bronze doré.
H. 0^m81. — L. 0^m50. — Pr. 0^m50.

Sur la panse du vase, en forme de hanap légèrement concave, à base évasée, huit médaillons sur deux rangs représentant des épisodes de l'histoire de Diogène : 1. Diogène et Alexandre (Ote-toi de mon soleil). — 2. Diogène et Platon (le Coq déplumé). — 3. Diogène sous un platane, avec deux disciples. — 4. Diogène, sa lanterne à la main, cherchant un homme. — 5. Diogène, tout nu, embrassant en plein air un terme de Priape. — Diogène, avec son chien, demandant l'aumône à la statue d'Athènè. — 7. Diogène et Alcibiade. — 8. Diogène jetant son écuelle en voyant un jeune homme boire dans le creux de sa main. Au-dessus et au-dessous de chaque médaillon une tête de chien. Entre les médaillons, divisés par des mascarons superposés, un fourmillement d'hommes nus luttant entre eux ou jouant avec des serpents.

Signé à gauche du médaillon de Diogène et de la statue d'Athènè : *Levillain.*

Acquis par l'État.

MERCIÉ (Antonin), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Avenue de l'Observatoire, 15.

N° 2742. *En pénitence.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m33. — L. 0^m97. — Pr. 0^m87.

Jeune femme nue, assise sur un rocher, les jambes repliées à gauche. Sa main droite repose sur sa cuisse, et, de sa main gauche, elle tient une flûte de Pan qu'elle cache derrière son dos en se penchant à gauche, d'un air ironique, vers un petit faune aux pieds de bouc. Celui-ci, agenouillé à ses pieds et se pressant contre sa jambe gauche, tend vers elle, en suppliant, ses mains croisées. A sa droite se roule à terre, sur le dos, en la regardant, une petite lionne.

ROTY (Louis-Oscar), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Dumont et de M. Ponscarme. — Méd. 3e cl. 1873 (*gravure en médailles*), Prix de Rome 1875, méd. 2e cl. 1882, méd. 1re cl. 1885, ✵, membre de l'Institut 1888, Grand Prix 1889 (E. U.), O. ✵ 1889. — Rue de l'Université, 35.

N° 3003. *Plaquette.*

Forme oblongue. Rectangulaire en bas.
Terminée, dans le haut, par un cintre surhaussé.

Une jeune femme, drapée à l'antique, assise, les jambes croisées, sur un banc de gazon, au pied d'un arbre, vue de profil, tournée à gauche. Le menton appuyé sur ses mains, elle lit dans un livre posé sur ses genoux. A terre, à droite, un livre, un compas, une équerre, un rouleau de papier. A gauche, au premier plan, des touffes d'herbes en fleurs, et, dans le fond, la campagne ouverte avec des tertres boisés.

En bas est écrit : In labore quies. — Signé à droite : *O. Roty.*





APPENDICE

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1891[1]

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

ARTICLE PREMIER. — ... du vendredi 1er mai au mardi 30 juin 1891...

ART. 7. — Un appendice du Catalogue sera consacré aux édifices publics construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration des monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

ART. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury constitué dans chaque section suivant les conditions et dans la forme arrêtées au règlement particulier de cette section...

(Articles 12 et 13 du règlement de 1890 supprimés.)

---

1. Au lieu de donner le Règlement en entier, nous nous sommes borné cette fois à indiquer les modifications apportées à celui de l'année dernière.

ART. 12. — (Les deux premiers alinéas de l'art. 14 du règlement de 1890.)
ART. 13. — (Les deux derniers alinéas de l'art. 14 du règlement de 1890.)

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

ART. 17. — ... Le droit d'entrée est fixé à deux francs jusqu'à dix heures et à un franc à partir de dix heures. Toutefois, le vendredi 1er mai, jour de l'ouverture, et le vendredi de chaque semaine, l'entrée sera de cinq francs toute la journée...

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

ARTICLE PREMIER, 1er alinéa. — ... du samedi 14 au vendredi 20 mars inclusivement, de onze heures à cinq heures.

(2e alinéa ainsi modifié :) ... du samedi 14 mars au lundi 16 mars inclusivement, de onze heures à cinq heures.

Chaque artiste ne pourra envoyer que deux ouvrages de peinture à l'huile ; dans le cas où un artiste enverrait au Salon un ouvrage affectant la forme d'un diptyque ou d'un triptyque, le jury aura le devoir d'apprécier si véritablement cette forme est indispensable à la compréhension de l'ouvrage et si les deux ou trois toiles jointes dans un même encadrement ne forment bien réellement qu'un tout et une seule œuvre.

Tout artiste pourra, en plus, envoyer deux ouvrages appartenant à la catégorie des dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux...

ART. 3. — Tous les ouvrages, sans exception, seront soumis à l'examen du jury. Les opérations seront dirigées et présidées par le président de la section de peinture.

Le jury se composera au plus de vingt membres, tirés au sort le samedi 21 mars, par les soins du bureau de la Société et en présence des artistes qui désireraient assister à cette opération. Le tirage au sort aura lieu de la manière suivante :

Il sera préalablement constitué un grand jury composé :

1° De tous les artistes membres de l'Institut; de tous les artistes qui ont été élus par leurs confrères pour faire partie des jurys du Salon et des Expositions universelles depuis que ce mode d'élection existe, et de tous les artistes hors concours qui ont été nommés membres du comité directeur de la Société des artistes français depuis sa fondation;

2° Des artistes français hors concours qui seront désignés pour faire partie de ce grand jury par les membres désignés au paragraphe précédent.

Le vote aura lieu au scrutin uninominal et à la majorité absolue. La liste du grand jury sera établie à l'ancienneté pour les anciens jurés, et par lettre alphabétique pour les nouveaux élus. Le jour du vote, elle sera divisée en quatre parties égales, dans l'ordre de l'inscription, et il sera tiré au sort cinq jurés titulaires et cinq jurés supplémentaires dans chacune de ces fractions.

Tout artiste tombé au sort en sera avisé immédiatement, et devra, dans les trois jours, répondre par lettre adressée au président de la Société des artistes s'il accepte ou non les fonctions de juré.

Dès que vingt jurés auront accepté de faire partie du jury, celui-ci sera définitivement constitué. Les jurés qui auront siégé une année ne pourront siéger l'année suivante.

Art. 4 (2e alinéa supprimé). — 3e alinéa devenu le 2e : Le jury ne pourra pas recevoir plus de 1,800 tableaux et plus de 400 dessins...

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, donnera à l'administration les indications nécessaires pour son mode de placement. Ces indications seront tenues secrètes et ne pourront être communiquées à personne en dehors des besoins du service.

Art. 6, 3e et 4e alinéas. — ... et elle ne pourra être décernée qu'à la majorité absolue des votants, même au second tour du scrutin.

Art. 7, 1er aliéna. — ... et de quarante mentions honorables.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier, 1er alinéa. — ... du mardi 31 mars au lundi 6 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Art. 2, alinéa ajouté. — Le jury, pour les admissions, devra tenir compte des conditions d'espace étudiées par le comité.

Art. 3. — Le jury sera tiré au sort parmi tous les artistes français hors concours de la section, et sera composé de vingt membres titulaires et de dix membres supplémentaires, sans distinction de catégories; il pourra toutefois, quand il le jugera utile, appeler des spécialistes qui n'auront que voix consultative.

Le tirage au sort du jury aura lieu le mardi 7 avril, par les soins du bureau de la Société, et en présence des artistes qui désireraient assister à cette opération.

3e alinéa, sans changements.

4e, 5e, 6e, 7e et 8e alinéas, supprimés.

9e, 10e et 11e alinéas, sans changements.

Les membres du jury qui auront pris part aux opérations ne pourront fonctionner l'année suivante.

(Art. 4 du règlement de 1890 supprimé.)

Art. 4. — ... de la section, hors concours et médaillés, exposants ou non...

Elle ne donnera lieu qu'à deux tours de scrutin et ne sera décernée que si un artiste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou le tiers des suffrages exprimés au second tour. Les artistes qui jugeraient qu'aucune

œuvre exposée ne mérite une médaille d'honneur mettront un zéro sur leur bulletin ; s'ils sont en majorité au premier tour, il n'y aura pas lieu de procéder à un second tour. Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Le vote aura lieu à trois heures de l'après-midi, le jour indiqué par la convocation du président de la Société.

Art. 5. — Le jury disposera de vingt et une médailles, qui seront de 1re, 2e et 3e classe, suivant son appréciation.

Trois médailles devront être réservées par lui à la gravure en médailles et à la gravure sur pierres fines.

Art. 6. — Seront hors concours :

2° ... (Les secondes médailles ne sont plus considérées, depuis le Salon de 1886, comme donnant droit au titre de hors concours.)

SECTION D'ARCHITECTURE.

Article premier, 1er alinéa. — ... du 2 au 6 avril inclusivement...

Art. 2, 1er alinéa. — ... Le jury aura toujours la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'ensemble de l'œuvre présentée.

2e alinéa. — ... dans les concours des écoles d'architecture.

(Art. 4 du règlement de 1890 supprimé.)

Art. 5, 1er alinéa. — ... le mardi 7 avril, de dix heures à quatre heures du soir. Le jury se composera de quatorze membres, dont deux supplémentaires.

Sont électeurs pour le jury tous les architectes français exposants ayant été déjà admis *au moins une fois* au Salon, ou aux Expositions universelles de Paris dans la section. Toutefois, les membres de la Société des artistes français auront le droit de voter, même lorsqu'ils ne seraient pas exposants.

Art. 6, 1er alinéa. — ... médaillés antérieurement...

Le vote de la médaille d'honneur précédera celui des autres récompenses.

Art. 7. — Le nombre des médailles est limité à douze, dont deux de première classe.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Article premier. — ... du 2 au 6 avril inclusivement.

Ne pourront être présentées les photogravures, les épreuves de photogravures retouchées au burin et à l'eau-forte, ni les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées, même dans un genre différent.

Nul ouvrage en couleur ne sera admis...

Art. 3. — ... ou en bois naturel foncé, avec marges blanches ou légèrement teintées... Pour les œuvres... les marges ne devront même pas dépasser 0m15 (cadre compris).

Art. 4, 2e alinéa. — Le jury de gravure et de lithographie sera composé de douze membres pris parmi les artistes hors concours. Il comprendra trois gra-

veurs au burin, trois graveurs à l'eau-forte, trois graveurs sur bois, trois lithographes...

(Ajouté :) Le vote par correspondance est admis.

A la fin des opérations du jury, le sort désignera un membre par chaque sous-section, qui ne sera pas rééligible l'année suivante.

Art. 5. — Les artistes hors concours, médaillés et mentionnés, sont électeurs...

Art. 6, 1er alinéa. — ... (médaillés ou mentionnés).

2e alinéa. — ... elle ne pourra donner lieu qu'à un tour de scrutin.

3e alinéa. — ... si ces derniers sont en majorité, la médaille d'honneur ne sera pas décernée.

Art. 7, 2e alinéa. — Le nombre des mentions honorables sera le même que celui des médailles, et elles seront décernées de la même manière...

Le Président de la Société,
A.-N. BAILLY,
Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,
F. de VUILLEFROY.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

20 *jurés à élire.*

Le *samedi* 21 *mars* 1891, conformément à l'art. 3 du Règlement (section de peinture), il a été procédé, sous la présidence de M. Bonnat, membre de l'Institut, président du comité de peinture, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), au tirage au sort des artistes devant composer le jury.

Ont été désignés :

Jurés titulaires. — MM. Guillemet; — Bernier (C.); — Signol; — Harpignies; — Jalabert; — Roll; — Humbert; — Cazin; — Robert-Fleury (T.); — Le Roux (H.); — Wencker; — Demont; — Blanc (Joseph); — Chartran; — Charnay; — Gilbert (V.); — Fritel; — Yarz; — Mathey; — de Richemond.

Jurés supplémentaires — Henner; — de Vuillefroy; — de Curzon; — Français; — Worms; — Collin (Raphaël); — Flameng (Fr.); — Vayson; — Duez; — Pille; — Gagliardini; — Besnard; — Breton (E.); — Thirion;

— Le Blant; — Lambert (E.); — Lecomte de Nouy; — Ranvier; — Tissot (J.); — Perrault.

MM. Harpignies, Jalabert, Roll, Cazin et Mathey, ayant donné leur démission, ont été remplacés, dans chacune des quatre séries correspondantes, par MM. Henner, de Vuillefroy, Collin (R.), Flameng (Fr.) et Lecomte de Nouy.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

20 *jurés à élire.*

Le *mardi* 7 *avril* 1891, conformément à l'art. 3 du Règlement (section de sculpture), il a été procédé, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), au tirage au sort des artistes devant composer le jury.

Ont été désignés :

Juges titulaires. — MM. Blanchard; — Barre; — Thomas; — Cugnot; — Guglielmo; — Pètre; — Frère; — Léonard; — Schrœder; — Chatrousse; — Franceschi; — Desbois; — Gaudez; — Lombard; — Vilain; — Geoffroy-Dechaume; — Peynot; — Vauréal; — Lenoir; — Guilbert.

Jurés supplémentaires. — MM. Aubé; — Hugues; — Montagny; — Allouard; — Leroux; — Chaplain; — Cavelier; — Allar; — Fourquet; — Verlet.

MM. Barre, Pètre, Léonard, Franceschi, Desbois, Geoffroy-Dechaume et Lenoir, jurés titulaires, ayant donné leur démission, ont été remplacés par MM. Aubé, Hugues, Montagny, Allouard, Leroux (Ét.), Chaplain et Thomas, jurés supplémentaires.

MM. Aubé et Hugues, ayant donné leur démission, ont été remplacés par MM. Allar et Fourquet.

M. Fourquet, n'ayant pas répondu à la convocation, a été remplacé par M. Verlet.

SECTION D'ARCHITECTURE.

12 *jurés à élire.*

Le *mardi* 7 *avril* 1891, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de M. Daumet, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 145.

MM. Vaudremer, 131 voix; — Garnier, 130; — Coquard, 130; — Daumet, 112; — Bailly, 110; — Pascal, 110; — Guadet, 105; — Ginain, 102; — Normand, 98; — Raulin, 92; — Mayeur, 90; — Loviot, 77.

Jurés supplémentaires : MM. Laloux, 75 voix; — Deslignières, 59.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

12 *jurés à élire.*

Le *mercredi* 8 *avril* 1891, conformément à l'art. 4 du Règlement (section de gravure), sous la présidence de M. Didier, assisté de MM. les membres du sous-comité et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Gravure au burin (34 votants, 3 jurés à élire) : MM. Jacquet (Ach.), 33 voix; — Didier, 32 ; — Lamotte, 32.

Eau-forte (110 votants, 3 jurés à élire) : MM. Chauvel, 87 voix; — Courtry, 62 ; — Lefort, 47.

Lithographie (68 votants, 3 jurés à élire) : MM. Maurou, 44 voix ; — Bellanger (G.), 42 ; — Dr Harlingue, 41.

Gravure sur bois (68 votants, 3 jurés à élire) : MM. Langeval, 46 voix ; — Yon, 28 ; — Léveillé, 24.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bonnat, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Robert-Fleury (T.) et Bernier. — *Secrétaires :* MM. Humbert, Guillemet, Collin (R.) et de Richemont.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Cavelier, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Thomas, membre de l'Institut, et Leroux (Étienne). — *Secrétaires :* MM. Blanchard, Guilbert et Lombard.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président :* M. Ginain, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Coquart et Daumet, membres de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Mayeux et Guadet.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Didier. — *Vice-Présidents :* MM. Chauvel et Yon. — *Secrétaire :* M. Maurou.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de cette année a eu lieu le 2 juillet, à dix heures du matin, dans le grand salon carré du Palais de l'Industrie.

La cérémonie était présidée par M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

M. le Ministre avait à ses côtés M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français. M. le Président de la République s'était fait représenter par le capitaine de vaisseau Jauréguiberry.

On remarquait sur l'estrade :

MM. Poubelle, préfet de la Seine; Riberre, chef du cabinet du ministre; MM. Bonnat et Cavelier, membres de l'Institut, vice-présidents de la Société des artistes; M. Kaempfen, directeur des musées nationaux; M. le comte d'Ormesson, introducteur des ambassadeurs; un grand nombre de membres de l'Institut, de fonctionnaires de l'administration des beaux-arts, ainsi que la plupart des membres du comité et des divers jurys du Salon.

M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des Artistes, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques années à peine, l'existence financière de la Société des artistes français a été menacée par suite d'une mesure qui avait pour objet de lui imposer un jour de gratuité par semaine en plus de ce qui avait toujours existé depuis sa constitution. Mais, sur les justes réclamations que nous avons dû présenter à qui de droit au nom de notre Société, la décision ministérielle a été rapportée et les choses ont été rétablies ainsi que précédemment.

Cette année, vous avez eu un autre ennui à surmonter, contre lequel vous avez

été appelés à réclamer; ennui causé par une fausse assimilation faite entre notre association et d'autres compagnies en raison d'une mesure fiscale qui aurait obligé la Société des artistes français à payer, dès cette année, une redevance considérable au Trésor pour avoir le droit d'occuper, dans le palais de l'Industrie, les locaux nécessaires à l'organisation de l'Exposition annuelle, qu'elle a le devoir d'assurer aux lieu et place de l'État, en vertu du contrat qui existe entre elle et l'administration des beaux-arts.

Nous n'avons pu accepter sans protestation une semblable mesure, attendu la situation spéciale faite à la Société des artistes français par le mandat qu'elle a accepté sans contestation, et absolument dans l'intérêt seul des artistes, il y a onze ans, lequel mandat définit clairement sa mission, c'est-à-dire qu'elle a le devoir d'assurer les Expositions annuelles des artistes vivants aux lieu et place de l'administration des beaux-arts. Or, si l'État avait eu à faire le Salon de 1891, comme par le passé, est-ce qu'il aurait dû payer la redevance réclamée? Absolument non.

Substituée à l'État dans ses droits comme dans ses devoirs, la Société ne doit pas avoir équitablement d'autres charges à subir que celles que l'État aurait eues à supporter lui-même s'il eût continué à faire le Salon. Nous avons donc dû réclamer auprès de vous, Monsieur le ministre, vous, notre défenseur naturel, et c'est dans ce sens élevé que vous avez compris notre situation; c'est donc grâce à votre heureuse et bienveillante intervention, je le déclare hautement, c'est grâce aussi au concours éclairé et dévoué de votre administration, représentée par M. le directeur des beaux-arts, que le péril a été écarté une fois encore.

La situation des choses est donc que, par suite d'un projet de convention élaboré d'un commun accord entre vous : beaux-arts, l'administration des finances, les bâtiments civils et la Société des artistes français, notre compagnie occuperait, comme par le passé, nous l'espérons du moins, les locaux nécessaires à l'exploitation du Salon, sans charges nouvelles, avec les avantages qui lui ont été concédés depuis qu'elle existe, et cela aux conditions non modifiées, c'est-à-dire la quasi-gratuité, la redevance à payer par la Société restant toujours fixée à un franc.

Mais, attendu la situation nouvelle faite à l'État par la ville de Paris, propriétaire du sol sur lequel est édifié le palais de l'Industrie, la Société aurait à acquitter un loyer affecté spécialement à l'occupation des bureaux, des magasins, ateliers, dépôts d'ouvrages, dépendances, etc., mis par l'administration des bâtiments civils à la disposition de la Société pendant toute l'année; notre compagnie payerait alors une redevance annuelle fixée auxdites conventions.

Après cet exposé, permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le ministre, que, lors de la dernière distribution de nos récompenses, dans une circonstance semblable à celle qui nous réunit en ce moment, vous nous disiez, en termes clairs, éloquents et bienveillants, que dans l'art l'esprit démocratique ne devait pas empêcher une sélection attentive et le maintien d'un niveau élevé.

Vous ajoutiez qu'il importe, dans l'intérêt même des artistes, d'éviter à leurs œuvres une exposition prématurée qui risque de tourner à leur détriment et peut nuire souvent à l'avenir de celui qui les a conçues. « Vous vous efforcerez, disiez-vous encore, j'en suis sûr, dût le nombre des œuvres exposées diminuer un peu,

de conserver à vos salles cet aspect de choix et d'harmonie, comme aussi de distinction et d'élégance, qui doit rester la marque d'un Salon français! » (*Applaudissements.*)

Vos paroles, Monsieur le ministre, ont été écoutées, recueillies et méditées comme elles devaient l'être, venant du représentant autorisé du Gouvernement et dites par un homme possédant à un si haut degré le sentiment élevé que vous apportez à toutes les questions soumises à votre savante appréciation. (*Applaudissements répétés.*)

Fondée pour assurer les Expositions annuelles des beaux-arts, notre Société s'est toujours considérée comme le mandataire de l'État et a toujours sollicité les conseils aussi bien qu'elle a toujours accepté les critiques de ses représentants, en n'oubliant pas que la mission dont elle est chargée est une mission toute désintéressée et éminemment nationale, et que l'intérêt général de l'art doit dominer toutes ses actions.

Le comité de la Société, en confectionnant le règlement du Salon qui finit aujourd'hui, s'est inspiré de vos bienveillants et sages conseils. C'est ainsi que, dans la section de peinture, il a changé le mode de composition du jury, voulant, dans une pensée sur laquelle il est inutile d'insister, que toutes les hautes personnalités artistiques puissent à tour de rôle en faire partie; et, dans un autre ordre d'idées, il a voulu qu'une sélection plus attentive rendît plus d'intérêt au Salon, et il a eu le courage de réduire à 1,800 le nombre des ouvrages de peinture à recevoir, diminuant ainsi de 700 le chiffre des années précédentes. (*Très bien!*)

Cette mesure n'a pas été, il faut le reconnaître, sans soulever une certaine émotion parmi les artistes, même parmi les plus marquants. Quelques-uns ont pensé que, dans une société démocratique comme la nôtre, l'indulgence devait dominer la sévérité; d'autres, au contraire, ont pensé que l'admission au Salon devait être une sorte de consécration d'études antérieures; qu'il y aurait, hélas! probablement bien des mécontents, mais qu'aussi le Salon y gagnerait par des œuvres meilleures en plus grand nombre, et qu'enfin le jury a le devoir de faire comprendre à de soi-disant artistes qui n'ont aucune aptitude pour les arts qu'ils feraient mieux de choisir d'autres carrières que celle dont ils retirent si peu de profit.

Le comité a pesé les raisons données, et il a maintenu sa décision, attendant le résultat, le jugement des artistes, le jugement du public, le vôtre, Monsieur le ministre. Nous sommes bien, il est vrai, une Société démocratique, et nos sociétaires ont droit à toute notre sollicitude; mais le Salon, qui est une tradition d'État, doit être avant tout une exposition d'œuvres de valeur, ouverte à tous les artistes. Sociétaires ou non, tous ont les mêmes droits, tous sont égaux, devant s'incliner quelles que soient les sévérités du jury.

Et voilà pourquoi le jury est indifféremment composé de sociétaires ou de personnes n'appartenant pas à la Société, et pourquoi, dans nos Statuts, il y a un article 4 ainsi conçu : « Le titre de sociétaire ne confère pas le droit d'être admis aux Expositions annuelles des beaux-arts sans être soumis à l'examen du jury. »

Quelques-uns, et ils ne sont pas nombreux, de ceux qui, pour des raisons di-

verses, avaient l'honneur d'être admis depuis longtemps au Salon, et qui ont été lésés par la mesure prise, en prendront leur parti, et, par des efforts plus considérables, reprendront leur place.

Et, d'autre part, l'encombrement des anciens a-t-il été tel que les jeunes gens ont pu en souffrir? Nous ne le croyons pas; et d'ailleurs un jury, quel qu'il soit, est toujours heureux de reconnaître le talent qui apparaît chez l'homme jeune encore, de le récompenser et de l'aider de ses conseils et de ses avis. (*Applaudissements.*)

Nous avons donné à nos salles l'aspect que vous nous recommandiez, dans la mesure où nous le permettaient le temps et les emplacements, qui, n'étant mis que temporairement à notre disposition, nous mettent dans l'obligation de recommencer le même travail tous les ans, sans pouvoir conserver les améliorations adoptées.

Ce que nous pouvons affirmer, Monsieur le ministre, c'est que la Société des artistes français, se considérant à bon droit comme représentant l'État, est toute disposée à apporter au mandat qu'elle a reçu de lui les améliorations qui lui seront toujours réclamées, son but principal étant de faire progresser l'art français par tous les moyens qui pourront l'aider à ne pas le laisser stationnaire.

Créatrice, sur les injonctions de l'État, de la collectivité des artistes français, elle ne faillira pas à sa tâche, tâche dont elle est fière; si quelques membres de sa famille artistique ont commis l'erreur de se détacher d'elle, elle les plaint, mais elle n'en poursuivra pas moins, comme unique Société substituée à l'État, la mission de haute confiance qu'elle a reçue de lui, sans dévoyer ni à droite ni à gauche, en allant droit devant elle, avec l'objectif rappelé ci-dessus : faire progresser notre art national par tous les moyens qui seront en son pouvoir. (*Applaudissements prolongés.*)

Il ne m'appartient pas, Monsieur le ministre, de faire l'éloge du Salon de 1891. Il me suffira de rappeler l'accueil qu'il a reçu du public, de la presse et des artistes.

En peinture, la médaille d'honneur n'a pas été votée, malgré le nombre des ouvrages supérieurs que comportait cette section, malgré la quantité d'artistes que leur exposition, aussi bien que leur passé artistique, désignaient pour cette haute récompense, ou qu'un travail considérable indiquait au suffrage du public et de leurs confrères.

Le règlement de 1891 laissait à ce sujet peut-être à désirer; des modifications y seront apportées pour l'an prochain.

J'en dirai autant de la section de gravure et lithographie, où le concurrent le plus heureux est arrivé à deux voix de la majorité exigée par le règlement.

En sculpture, la médaille d'honneur a été décernée à un artiste jeune encore, mais qui a déjà, et depuis longtemps, fait ses preuves, et dont le talent n'a d'égal que la modestie.

Il est enfin un dernier point sur lequel je vous demanderai la permission de dire quelques mots. La Société des artistes français, Monsieur le ministre, tout en cherchant à améliorer l'Exposition annuelle des beaux-arts, à lui donner plus de soins sous tous les rapports, n'oublie pas sa mission philanthropique.

En ce moment où les temps sont très durs, elle n'oublie pas ceux de ses mem-

bres qui souffrent et qui sont malheureux. Hélas! il y en a beaucoup. Les secours qu'elle a distribués cette année dépassent ceux qu'elle a accordés les années précédentes, et ce n'est plus sur ses bénéfices qu'elle peut prélever les sommes nécessitées par ce chapitre, mais sur son fonds social, et elle le fait sans regret, sans compter. Elle n'oublie pas non plus son œuvre de défense de la propriété artistique. Puis, autant que le permettent nos ressources, nous augmentons nos lits dans la maison de retraite Galignani, en même temps que de petites orphelines, grâce à la bienveillance de Mme Marie Laurent, sont assurées de trouver un asile à l'Orphelinat des arts.

J'ai fini, Monsieur le ministre, et je vous prie d'avoir l'obligeance de remettre vous-même aux lauréats du Salon les récompenses qui leur ont été votées par les divers jurys. (*Applaudissements répétés.*)

Après le discours de M. Bailly, M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a pris la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

C'est la seconde fois que j'ai l'honneur de présider la distribution de vos récompenses, et cette année écoulée a rendu plus vifs et plus profonds, je vous l'assure, mes sentiments de sympathie pour la Société des artistes français et d'admiration pour cette Exposition annuelle de notre production artistique, que je considère comme une des plus intéressantes, une des plus nécessaires manifestations de la vie nationale.

Membres d'une grande famille dont un dissentiment, que nous voulons toujours croire passager, ne saurait briser l'unité, vous tenez à maintenir le lien qui vous rattache à l'État, et votre honorable président exprimait tout à l'heure cette pensée en termes dont je le remercie. Nos sentiments sont conformes aux vôtres, et nous continuerons de vous témoigner notre cordiale sollicitude, nous efforçant, en toute circonstance, de vous aider autant qu'il est en notre pouvoir. Nous le ferons sans sortir de notre rôle, sans rien vous retirer d'une indépendance où votre dignité même est intéressée, mais en nous souvenant toujours que la tâche que vous remplissez excellemment vous a été confiée par l'État lui-même, et pour le profit du pays tout entier. (*Applaudissements.*)

Messieurs, notre rôle nous est rendu facile par la manière dont M. Bailly exerce depuis dix ans sa délicate et difficile présidence. En le maintenant par acclamation à votre tête chaque fois que ses pouvoirs doivent être renouvelés, vous prouvez que vous avez un égal souci de vos intérêts et de votre reconnaissance. Je me reprocherais de ne pas m'associer aux témoignages d'affectueuse estime que ses confrères lui exprimaient encore il y a quelques jours en lui conférant la médaille d'argent, réservée jusqu'ici aux services ininterrompus de leurs plus modestes auxiliaires, et dont ils ont fait, comme l'armée fait de la médaille militaire, une récompense singulièrement élevée en l'attribuant à un chef déjà comblé d'honneurs. (*Applaudissements prolongés.*)

Messieurs, tous mes prédécesseurs ont eu jusqu'ici à féliciter la Société des artistes du soin attentif qu'elle apporte à l'organisation du Salon. Chaque Expo-

sition nouvelle était marquée par un progrès plus ou moins sensible, mais continu. Cette fois, vous avez opéré une véritable révolution, avec un courage et un succès dont je tiens à vous féliciter. Vos amis vous signalaient, depuis quelque temps déjà, le danger que le nombre toujours croissant des œuvres faisait courir à l'intérêt artistique du Salon, et je vous disais moi-même l'an dernier que, sans rien enlever au caractère largement démocratique de votre institution, il était possible de ne pas imposer à l'attention des visiteurs une tâche aussi lourde.

Vous avez entendu ces conseils, et vous avez appliqué résolument le programme nécessaire qui vous était indiqué. Avec une sévérité d'autant plus méritoire que les élus l'exerçaient sur leurs électeurs, pour le bien général assurément, mais avec la grande difficulté de convaincre les intéressés, vous avez réduit dans une proportion considérable le nombre des ouvrages admis ; vous avez prolongé le séjour de l'atelier pour ceux dont l'ambition était plus hâtive que le talent, ou qui ne se rendaient pas assez compte que, pour paraître en public sans dommage, il importe de s'y préparer avec soin.

Le résultat a été un Salon vraiment digne d'un titre qui est synonyme de choix, d'élégance et d'agrément. Pour mériter entièrement ce titre, vous n'avez pas hésité à vous imposer des sacrifices coûteux, mais dont le succès obtenu vous a largement récompensés. (*Applaudissements répétés.*) Toutes vos salles étaient des modèles d'arrangement et de goût, et telle d'entre elles, où il n'y avait cependant ni tableaux ni statues exposés, était à elle seule une œuvre d'art. (*Applaudissements.*)

Dans ce cadre, Messieurs, non seulement l'Exposition annuelle de l'art français n'indiquait aucune décadence, mais elle était de nature à nous inspirer une légitime fierté. Il est bien difficile, en matière d'art contemporain, d'éviter deux écueils opposés, et contre lesquels risquent de se heurter les meilleurs critiques. Il y a toujours, dans ce domaine, quelque chose qui finit et quelque chose qui commence : de là des regrets trop négatifs chez les uns et des espérances trop affirmatives chez les autres.

Dans ce qu'aimait le passé, ceux-là voudraient tout retenir, et, pourtant, il y a des pertes inévitables ; dans ce qu'aimera l'avenir, ceux-là veulent faire entrer une condamnation complète du passé, comme si le passé n'était pas le trésor lentement accumulé de l'expérience humaine. L'équité consiste à rendre justice au présent sans méconnaître le passé. Or, Messieurs, ce présent est plein je ne dirai pas seulement de promesses, mais de belles œuvres réalisées ; jamais une inquiétude plus noble, jamais une fièvre plus généreuse, n'ont animé les esprits.

Il est certain que nous avons renversé des hiérarchies injustifiées et que nous n'admettons plus des représentations longtemps en faveur, où la convention avait plus de place que l'observation et la vérité. Dans l'histoire, notamment, l'art a profité de tout ce qu'une critique plus exigeante révélait autour de lui ; l'archaïsme grec et romain le tente beaucoup moins, mais c'est parce que le cercle du monde ancien s'est élargi et que nous ne bornons plus à l'Italie et à la Grèce les besoins de notre curiosité. Les mystères de l'antique Orient nous attirent ; nous voulons les pénétrer, et vous vous faites, Messieurs, les auxiliaires de cette curiosité. (*Vifs applaudissements.*)

Tandis qu'au Louvre de courageux missionnaires achèvent de restituer les

splendeurs prodigieuses du palais de Darius et justifient le vieil Hérodote, ici nous voyons des artistes mettre dans d'immenses compositions un labeur et un talent dignes des grandes époques. D'autre part, jamais l'art n'eut un tel souci de la sincérité complète et de la vérité largement humaine.

Dans l'œuvre du sculpteur, comme dans celle du peintre, la nature est abordée avec émotion.

Les humbles sont élevés à la dignité de l'art et ils y paraissent avec leur noblesse inconsciente; les scènes de la rue et de la place publique, les travaux de la terre ou de l'atelier, c'est-à-dire l'histoire vraie de l'homme d'hier et d'aujourd'hui, sont reproduits avec leur pittoresque, leur énergie, leur signification durable; les jeux de l'air et de la lumière sont analysés avec une attention et une science que nos pères auraient enviées. Messieurs, vous avez le droit de considérer le temps présent comme une des époques les plus fécondes de l'art français et une de celles qui recevront de l'avenir large et complète justice. (*Applaudissements répétés.*)

Entre les diverses branches de cet art, il en est une qui mérite une sollicitude particulière. Je partage le regret qu'exprimait tout à l'heure votre président au sujet de la section de gravure; j'aurais souhaité, comme lui, qu'une majorité pût se former dans le vote pour la médaille d'honneur, et constater ainsi avec quel courage et quel talent nos artistes graveurs luttent contre les difficultés que leur impose la concurrence écrasante des procédés industriels. Jamais ils n'ont rencontré de tels obstacles, et jamais ils n'ont affirmé leur maîtrise de façon plus éclatante. Pour moi, j'ai été heureux de pouvoir leur faire, cette année, une part plus large dans les travaux de l'État. (*Très-bien!*)

Je ne puis m'empêcher de signaler aussi le renouvellement heureux qui se manifeste dans l'art décoratif, dans ce genre où notre pays, avec ses qualités d'invention, de grâce et de mesure, exerça si longtemps une supériorité reconnue. Sous l'influence de causes très diverses, le dix-neuvième siècle a été long à se créer une marque et une originalité. Depuis quelques années, il s'efforce de rattraper le temps perdu, et, au moment de finir, il s'ingénie pour laisser, lui aussi, ses modèles à l'avenir. Dans la céramique, le travail du bois, du métal, des pierres précieuses, dans le mobilier et la décoration intérieure, il cherche et il trouve. Vous ne sauriez rester indifférents à ce réveil; nous nous efforçons de le favoriser par le développement de nos écoles d'art décoratif; vous pouvez beaucoup pour lui, et je suis sûr de ne pas solliciter en vain votre attention en sa faveur. (*Applaudissements.*)

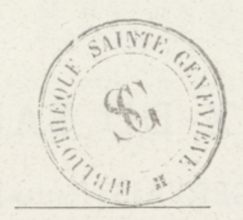
Messieurs, en invitant le ministre des beaux-arts à présider votre réunion, vous voulez exprimer cette pensée que le Salon n'est pas une entreprise particulière, intéressante pour vous seuls, mais bien une œuvre d'intérêt public, d'unité nationale.

En se rendant à votre appel, le ministre témoigne des sentiments semblables. Il vient ici pour affirmer hautement le rôle que l'art doit jouer dans une grande démocratie et pour proclamer qu'à ses yeux l'enseignement du beau, sous toutes ses formes, est une des parties essentielles de l'éducation publique.

Ces déclarations ne sont pas, vous le savez, tout à fait inutiles. Je suis heureux de l'occasion que vous m'avez offerte de les renouveler ici. Cette fête leur

donne le plus éloquent des commentaires, car elle prouve l'admirable fécondité et l'éclat de notre production artistique, en même temps qu'elle manifeste l'accord des libres serviteurs de l'art et des représentants de la République. (*Applaudissements prolongés.*)

M. Vigneron, délégué de la Société des artistes français, a ensuite proclamé les noms des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. GERVAIS (Paul-Jean).

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. LE SIDANER (Henri-Eugène).
BOYÉ (Abel).
ORANGE (Maurice-Henri).

Section de sculpture.

MM. HOLWECK (Louis).
SAULO (Georges-Ernest).
Mlle ITASSE (Jeanne).

Section d'architecture.

MM. PAULME (Marius).
CHARPENTIER-BOSIO.

Section de gravure.

M. COPPIER (Charles-André).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SALON DE 1891

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE SCULPTURE

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Boucher (Alfred).

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Gervais (Paul-Jean).
Axilette (Alexis).
Roy (Marius).
Bourgonnier (Claude).
Chevallier-Taylor.
Duffaud (Jean-Baptiste).
Isenbard (Émile).
Léandre (Charles-Lucien).
Thévenot (François).
Quignon (Fernand-Just).
Baillet (Ernest).

Médailles de 3e classe.

MM. Guthrie (James).
Schryver (Louis de).
Fridreich (Otto).
Salgado (José-V.).
Bisbing (Henri).
Le Sidaner (Henri-Eugène).
Chevilliard (Vincent).
Dessar (Louis-Paul).
Orange (Maurice-Henri).
Noirot (Émile).
Rigolot (Albert-G.).
Kowalsky (Léopold-François).
Franzini d'Issoncourt (Charles-H.)
Bisson (Édouard-Louis).
Grier (Louis).
Lopisgich (Georges-Antonio).
Royer (Henri).
Guéry (Armand).
Ballue (Pierre).
Brangwyn (Frank).
Lemeunier (Basile).
Bellet (Pierre).
Mélingue (Gaston).
Berthault (Lucien).
Fouace (Guillaume-Romain).
Chalon (Louis).
Borchard (Edmond).
Van der Weyden (Harry).
Schultzberg (Anshelm-Léonard).
Crochepierre (André-Antoine).

Csok (Étienne).
Jacquesson de la Chevreuse (Louis).
Bastet (Tancrède).
Mlle Baily (Caroline-Alice-Berthe).

Mentions honorables.

MM. Le Roux (Constantin).
Burggraff (Gaston-Frédéric de).
Roeseler (Auguste).
Carl Rosa (Mario).
Grateyrolle (Silvain-Paul-Frédéric).
Calbet (Antoine).
Gumery (Adolphe-Ernest).
Mlles Heyermans (Marie).
Langlois (Camille).
MM. Rouby (Alfred).
Bélair (Fernand de).
Smith (Wilhelm).
Granchi Taylor (Achille).
Reyzner (Miecislaw).
Mlle Besson (Mélanie).
MM. Leroux (Étienne-Eugène).
Verworner (Ludolf).
Tuke (Henri-Scott).
Kendall (Sergeant).
Bill (Lina).
Struetzel (Otto).
Meyer (Émile).
Petiville (Henri de).
Thorne (William).
Cauchois (Eugène-Henri).
Kuhstohs (Paul).
Foreau (Henri).
Duvent (Charles).
Laurens (Paul-Albert).
Wuhrer (Louis-Charles).
Balouzet (Auguste).
Thys (Gaston).
Maroniez (Georges-Philibert-Ch.).
Mme Wentworth (Cécilia-E.).
MM. Longsatff (John).
Tenré (Henry).
Habert Dys (Jules).
Mlle Hem (Louise de).
MM. Sterner (Albert-E.).
Paillet (Fernand).
Mlle Lacombe de Presle (Camille).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Gardet (Antoine-Joseph).
Pépin (Édouard).

Médailles de 2e classe.

MM. Lami (Stanislas).
Boutellier (Jean-Ernest).
Mac-Monnies (Frederik).
Houdain (André d').
Hercule (Benoît-Lucien).
Boutry (Édgar-Henry).

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

Mlle Lancelot (Renée-Marcelle).
M. Gaulard (Félix-Émile).

Médailles de 3e classe.

MM. Peene (Augustin).
Anglade (Alexandre).
Theunissen (Corneille-Henri).
Chavalliaud (Léon-Joseph).
Deschamps (Léon-Julien).
Grandin (Léon).
Bloche (Roger).
Rozet (René).
Aubert (Paul).
Lagarrigue (Carlos).
Pauchard (Constant-Démétrius).

Mentions honorables.

MM. Bureau (Léon).
Chevré (Paul).
Clerget (Alexandre).
Davis (William-Arthur).
Delacour (Clovis).
Mlle Ducrot (Francine).
MM. Fernand-Dubois.
Foretay (Alfred).

FORGEOT (Claude-Édouard).
Mlle GENNADIUS (Cléonice).
MM. GIRARDIN (Eucher).
GRAFLY (Chas).
GRÉBER (Henri).
HESSELINCK (Abraham).
HINGRE (Louis-Théophile).
LÉONARD (Charles).
LOISEAU-ROUSSEAU (Paul).
MUHLEMBECK (Georges-Émile).
PENDARIÈS (Jules-Jean).
RASUMNY (Félix). Gravure en médaille.
ROZE (Albert-Auguste).
RUFFIER (Louis-Lucien).
SEYSSES (Auguste).
STIGELL (Rob).
VALLI (André).
WALDMANN (Oscar).
WASSINTINSKY (Antoine). Gravure en médaille.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. ANDRÉ (Pierre).
BARBAUD (Raymond).

Médailles de 2e classe.

MM. NORMAND (Charles-Nicolas).
YVON (Maurice).
DURAND (Antonin).
DUTOCQ (Victor-Antoine-Ferdinand).
LOUZIER (Sainte-Anne-Auguste).

Médailles de 3e classe.

MM. CHÉDANNE (Georges).
ROUILLARD (Marie-Marcel).
PAULME (Marius-P.-E.).
DUSART (Paul).
CHARPENTIER-BOSIO (Ern.-Victor).

Mentions honorables.

MM. BARRÉ (Adolphe).
BOSSIS (Pierre-Émile-Marie-Auguste).
CHAPELAIN DE CAUBEYRES (H.-F.-F.).
DARGAUD (Victor).
DAVID (Léon-Louis).
DAUSSET (Maurice).
DOBRESCO et DUQUESNE.
DIONIS DU SÉJOUR (Marie-Ludovic).
DUBOIS (Auguste-Georges).
ESNAULT-PELTERIE, en collaboration avec M. MEYER (Eugène).
GEORGÉ et KAHENN (Freddy).
HISTA (Louis).
HONORÉ (Marc-Eugène-Alfred).
KOCH (Alex.).
LIBAUDIÈRE (Joseph).
MARGOTIN (Léon).
MARQUET (Louis-Pierre).
MOLLET (Victor-Jean-B.).
MORSIER (Frédéric de).
OLLIVIER (Félix).
RAIMBERT (André).
SCHULLER, en collaboration avec M. BERGER (Joseph-Ch.-M.).

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

MM. GÉRY-BICHARD (Adolphe-Alphonse). Eau-forte.
MATHEY-DORET (Émile-Armand). Eau-forte.
ANNEDOUCHE (Alfred-Joseph). Burin.

Médailles de 2e classe.

M. MASSARD (Jules). Burin.
Mme JACOB-BAZIN (Marguerite-Jeanne). Bois.
M. GUILLON (Pierre-Ernest). Lithographie.

Médailles de 3e classe.

MM. Gravier (Alexandre). Eau-forte.
Coppier (Charles-André). Id.
Focillon (Victor-Louis). Id.
Gusman (Pierre). Bois.
Dochy (Henry). Id.
Pélissier (Jean-Joseph). Lithographie.
Audebert (Alphonse). Lithographie.

Mentions honorables.

MM. Payrau (Jules-Simon). Eau-forte.
Bertrand (Albert). Id.
Dunod (Charles-René). Id.
Mme Olivier (Marie-Thérèse). Eau-forte.
M. Taverne (Pierre-Gustave). Id.
Mlles Genty (Marie). Bois.
Mirman (Jane-Madeleine). Bois.
M. Lemaire (Émile-Philippe). Id.
Mlle Gabrie (Marie). Bois.
MM. Dézarrois (Antoine). Burin.
Julian Damazy (William). Burin.
Kriéger (Béla-Jules). Burin.
Pinelais (Benoît de la). Lithographie.
Mesplès (Paul-Eugène). Lithographie.
Mlle Chapus (Berthe). Lithographie.
M. Millot (Adolphe-Philippe). Lithographie.

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

M. Duffaud (Jean-Baptiste).

PRIX DE RAIGECOURT-GOYON.

M. Fath (René-Maurice).

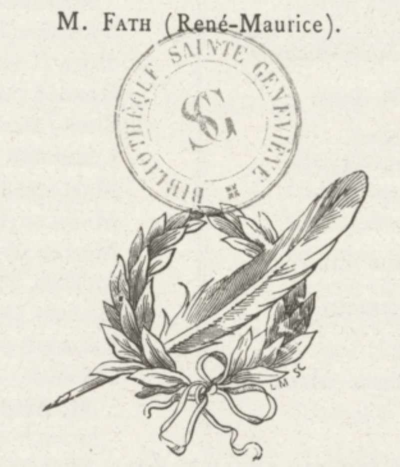


TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*
Le nom placé à la fin est celui du graveur.

* La médaille de M. Chaplain et la plaquette de M. Roty sont réunies sur la même planche.

TABLE DES MATIÈRES



IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC XCI